



Documenting the legacy and contribution of the
Congregations of Religious Women and Men in Canada,
their mission in health care, and the founding
and operation of Catholic hospitals.



Retracer l'héritage et la contribution
des congrégations religieuses au Canada,
leur mission en matière de soins de santé ainsi que la fondation
et l'exploitation des hôpitaux catholiques

Hôtel-Dieu de Nicolet : 1886-1986

Les Cahiers Nicolétains
Vol. 8 n° 2 juin, 1986

Source: Les Cahiers Nicolétains
Société d'Histoire Régionale de Nicolet
Centre d'Archives Régional
Séminaire de Nicolet

LES CAHIERS NICOLÉTAINS

LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE
RÉGIONALE DE NICOLET

vol. 8 no 2
juin 1986

LES CAHIERS NICOLÉTAINS

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE RÉGIONALE DE NICOLET

2705, DU FLEUVE OUEST, B.G. 45
PORT ST-FRANÇOIS, R.R. 1
NICOLET, QUÉBEC. J0G 1E0

•

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président: Denis Fréchette
Vice-Président: Michel Morin
Secrétaire: Rita Saint-Pierre Duhaime
Trésorière: Rolande Bonneau
Archiviste: Françoise Beaudet-Lemire

•

Correction et mise en page

Huguette Houle

•

Dépôt légal

Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISSN 0708-6431

Tous droits réservés © Ottawa 1979

LA REVUE NE RÉPOND PAS DES MANUSCRITS QUI LUI SONT ADRESSÉS. - LES
MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SONT PAS RENDUS. - LES TEXTES DANS *Les Cahiers Nicolé-*
tains ENGAGENT UNIQUEMENT LA RESPONSABILITÉ DE LEURS AUTEURS.

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION: MICHEL MORIN

LES CAHIERS NICOLÉTAINS

LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE
RÉGIONALE DE NICOLET

vol. 8 no 2

juin 1986

S O M M A I R E

Michel Morin

Préface 43

Thérèse Drouin b.s.s.

Regard sur l'oeuvre des Soeurs Grises Hôtel-Dieu de Nicolet 1886-1986
45

*L'Institut des Soeurs de la Charité de l'Hôtel-Dieu de Nicolet (Soeurs
Grises)* 71

Yvette Paquin, sgm

La charité a traversé un siècle (1886-1955) 75

Marie-Carmen René, sgm

L'orphelinat de Nicolet (1889-1964) 91

Yvette Paquin, sgm

Les Soeurs Grises en tenue de service - L'influenza de 1918 101

Cécile Girardeau, sgm

*Pageant Historique du centenaire de l'arrivée des Soeurs Grises à Nicolet
(1886-1986)* 122

Préface

L'année 1986 marque le centenaire de l'arrivée des Soeurs Grises à Nicolet. Les *Cahiers Nicolétains* se réjouissent de pouvoir présenter à leurs abonnés l'histoire de cette communauté depuis cent ans. C'est avec plaisir que nous faisons exception à la règle en vous livrant notre numéro spécial en juin au lieu de décembre.

Ce "regard sur l'oeuvre des Soeurs Grises de Nicolet", nous permettra de constater l'implication quotidienne de cette grande communauté depuis ce jour de 1886 où quatre religieuses débarquèrent du Jean-Nicolet à Port St-François.

Cent ans au cours desquels nous avons vu les filles de Marguerite d'Youville démontrer un sens de l'adaptation peu commun. Leur implication auprès des malades, des vieillards et des démunis ne sont que quelques exemples du dévouement admirable de cette communauté. Que dire des quêtes dans les paroisses, de l'oeuvre du pain, des bazars et des soupers canadiens... ces initiatives dénotent une ingéniosité, une audace et un sens de l'organisation qui feraient l'envie de notre génération.

Les orphelins ont trouvé également chez les Soeurs Grises de Nicolet, des mères attentives, attachantes et des éducatrices de qualité. Elles ont de plus fait preuve d'un oubli de soi digne de leur fondatrice auprès des victimes de la grippe espagnole. En fait, bien des Nicolétains, Québécois ou Canadiens ont su apprécier quotidiennement la grandeur d'âme de ces femmes généreuses et innovatrices.

C'est donc dans le but de mieux vous les faire connaître que les *Cahiers Nicolétains* vous invitent à entrer dans le quotidien des Soeurs Grises de Nicolet.

Nous tenons à remercier d'une façon spéciale Sr Yvette Paquin qui a coordonné avec minutie cette recherche.

MICHEL MORIN



Mère Youville (Aurélie Crépeau)
Fondatrice et première supérieure générale
de l'Institut des Soeurs Grises, Nicolet.

Regard sur l'oeuvre des Soeurs Grises Hôtel-Dieu de Nicolet 1886 — 1986

Dans le cadre du 100ème anniversaire de la fondation de la communauté des Soeurs Grises à Nicolet, nous voulons vous présenter quelques jalons de son histoire à travers une oeuvre connue jadis sous le nom de «Hôtel-Dieu de Nicolet» et qui depuis, n'a cessé d'être au service de la population. À l'origine, l'Oeuvre et la Communauté formaient une seule entité, tant au plan de l'administration qu'au plan du personnel qui remplissait les tâches immédiates auprès des personnes confiées à leurs soins. Au cours des années, de nombreux changements sont survenus, comme nous le verrons plus loin, qui en ont modifié les structures premières.

L'Hôtel-Dieu de Nicolet a débuté comme institution privée, totalement administrée et soutenue par les Soeurs Grises pour devenir à la suite d'exigences gouvernementales, une institution offrant des services plus spécialisés et s'adressant à une clientèle plus spécifique. Au début de l'oeuvre, les religieuses recevaient dans leur Hôtel-Dieu toutes les catégories de personnes ayant besoin de soins médicaux, de protection ou de garde. Actuellement, un comité d'admission filtre les demandes, choisit celles qui rencontrent les critères et oriente les autres vers des services qui pourront répondre plus adéquatement aux besoins des patients.

Le personnel travaillant dans la maison, de religieux à 100% qu'il était au début (1886) jusqu'en 1942 est devenu laïque à 97% en 1985 et de plus en plus spécialisé, mais les Soeurs Grises y sont toujours présentes, soit dans le Conseil d'Administration, dans le personnel de direction ou tout simplement impliquées auprès des bénéficiaires. L'Institution opère maintenant selon les normes de la Loi sur les services de santé et les services sociaux et est reconnue comme Centre Hospitalier de soins prolongés agréé par le Conseil canadien d'agrément des Hôpitaux.

En nous servant surtout des chroniques de la Communauté des Soeurs Grises de Nicolet, nous verrons d'abord le contexte historique et culturel qui a entouré la fondation de l'Hôtel-Dieu de Nicolet. Nous considérerons aussi le développement de l'Oeuvre et la participation de la population du diocèse de Nicolet à ce développement et même à son expansion au Québec et à travers le Canada. Nous nous arrêtons sur l'impact de la loi de l'Assistance Publique, sur le fonctionnement de l'institution pour enfin voir les changements apportés à l'Hôtel-Dieu, suite aux exigences gouvernementales. Enfin, nous concluons en soulignant l'adaptation de la mission de la Communauté aux besoins de notre temps.

Présentation de l'oeuvre

L'Hôtel-Dieu de Nicolet a été implanté à Nicolet le 18 août 1886 par quatre (4) Soeurs Grises - filles de Marguerite d'Youville - venues de St-Hyacinthe à la demande de Monseigneur Elphège Gravel, premier évêque du diocèse de Nicolet. Dans son mandement donnant l'existence canonique à la nouvelle Communauté, Monseigneur s'exprimait ainsi:

«À nos très chères Filles les Religieuses Fondatrices de l'Hôtel-Dieu de Nicolet, Salut et Bénédiction en N.S.

Le mois d'août restera à jamais cher à la population de cette ville. En 1885, le 25 août, le premier évêque, si vivement désiré, prenait possession du Siège de Nicolet, au milieu d'une pompe inoubliable. Le 18 août 1886, quatre Soeurs de Charité, détachées de la Maison de St-Hyacinthe, arrivaient sous la conduite de la bonne Providence, à nos paisibles rivages et réalisaient un de nos plus chers désirs: la fondation d'une maison de charité dans notre ville épiscopale.

Les oeuvres de charité avaient toujours été chères aux coeurs des Nicolétains. Les pauvres et les malades n'étaient ni méprisés, ni oubliés, au milieu de cette charitable population. La Saint-Vincent-de-Paul avait l'appui empressé de tout le monde. Beaucoup de personnes plus favorisées des biens de la fortune prenaient à leur charge quelques familles indigentes ou visitées par la maladie, et faisaient luire le beau soleil de la charité à ces foyers affligés et parfois rendus si sombres.

Mais cette bienveillance, si admirable qu'elle fut, laissait subsister une lacune que tout le monde regrettait. Où retirer les malades qui manquaient de soins? Où placer les pauvres et les vieillards sans abri et incapables de gagner leur vie? Où trouver des mères pour les pauvres enfants qui n'en avaient plus? Hélas! chacun sentait amèrement que le Seigneur n'avait pas ici

d'hôtel pour héberger ses amis les plus chers, ceux qu'Il visite par les infirmités, le dénuement, la maladie et la privation de leurs parents! Une maison de charité, un Hôtel-Dieu, voilà ce qu'on désirait. (...)

Nous accueillons donc avec leurs Règles et usages, et nous adoptons pour nos Filles, les Soeurs Youville, St-Jean de Dieu, St-Eusèbe et du Sacré-Coeur, et leur donnons la mission de fonder dans notre ville épiscopale un Institut de Charité...»¹

Avant l'arrivée des Soeurs, Monseigneur les avait pourvues d'une modeste maison dans laquelle elles réussirent d'ailleurs à loger jusqu'à douze (12) pauvres et seize (16) religieuses, en attendant la construction d'un édifice plus grand et plus fonctionnel qui leur permettra d'exercer d'une façon plus adéquate leur mission à caractère multidisciplinaire.

Le jour de la prise de possession de la première maison, soit le 7 septembre 1886, la supérieure a accueilli les deux premières hospitalisées lesquelles furent vite imitées par d'autres nécessiteux, puisqu'en 1889 on en comptait douze, c'est-à-dire autant que la petite maison pouvait en contenir.² Cela implique que la supérieure a dû refuser plusieurs demandes d'hospitalisation et faire une grande partie du travail aux domiciles des familles qui demandaient les services des soeurs. Voici ce qui est dit à ce sujet: «Les soeurs, au nombre de quatre (4) seulement, mais courageuses, ajoutaient au labeur quotidien auprès de leurs pauvres, les visites à domicile, les veilles et les derniers devoirs de la charité chrétienne: l'ensevelissement des morts.»³

Un tel déploiement d'activités de toutes sortes partant d'une seule institution serait difficile à comprendre hors du contexte. C'est pourquoi nous allons voir la situation du Bien-Être au Québec en 1880.

1. *Mandement de Mgr Elphège Gravel*, 1er avril 1887. Archives de l'Hôtel-Dieu de Nicolet, doc. 27.
2. *Registre des pauvres*, Vol. 1 (1887-1889) AHDN.
3. René, Soeur Carmen, sgm, *Soeurs Grises Nicolétaines*. Édition du Bien Public, 1948. p. 126.

Situation du bien-être dans la Province de Québec vers 1880: contribution de l'Église à son développement

Si on se reporte dans les années 1880, on peut s'apercevoir que dans les services organisés pour l'hébergement des vieillards et l'hospitalisation des malades, les québécois étaient passablement dépourvus, excepté dans les grands centres et quelques endroits dispersés, selon qu'il existait des communautés religieuses pour administrer et faire fonctionner de tels services. Par ailleurs, les habitants en se regroupant autour des paroisses avaient naturellement resserré leurs liens d'entraide mutuelle sous l'autorité du curé ou de l'évêque de l'endroit, et sous l'influence de leurs pasteurs, collaboraient de bonne grâce à l'établissement de services de bien-être.

En lisant l'Histoire de Nicolet et les chroniques de l'Hôtel-Dieu de Nicolet, j'ai remarqué que l'évêque avait beaucoup d'emprise sur le clergé et la population catholique y compris les maires de municipalités. De plus, le gouvernement lui laissait une grande latitude quant aux initiatives qu'il pouvait prendre à l'intérieur de son territoire. Voici ce qu'en dit Serge Mongeau:

La base de l'organisation sociale dans la province de Québec fut dès le début du régime rural où les deux éléments essentiels étaient la famille et la paroisse. (...) Sans compter que les ressources de l'administration de la colonie sont réduites, tandis que celles de l'Église sont vastes; aussi l'État ne peut-il qu'approuver les initiatives de l'Église. Celle-ci à l'exemple de l'État est extrêmement centralisée. Et l'assistance s'oriente tout de suite vers le type institutionnel.⁴

Il est vrai que l'Église occupait pour ainsi dire tout le terrain du bien-être et laissait peu de place aux pouvoirs publics qui, loin de s'en plaindre, paraissaient satisfaits de la situation. En 1871, le code municipal de la Province de Québec admettait la responsabilité des municipalités en matière de bien-être en leur accordant le droit:

- «d'établir et d'administrer des maisons et autres établissements d'aumônes et de refuge pour le soulagement des nécessiteux;
- d'accorder du secours à domicile aux pauvres de la municipalité;
- de pourvoir à la santé publique;

4. Mongeau, Serge. *Évolution de l'Assistance au Québec*. Editions du Jour, Montréal (1967). pp. 14 et 15.

mais en même temps, le nouveau code encourage à conserver l'ancien système privé en accordant aux municipalités le pouvoir:

- de subventionner les hôpitaux ou les institutions charitables établis dans la municipalité;
- d'exempter de taxes la propriété actuellement utilisable par des institutions charitables en vue des fins pour lesquelles elles ont été instituées.»

Comme le dit Mongeau, ces règlements «reconnaissent des droits aux municipalités, mais ne les obligent nullement. Celles-ci ne s'en prévaudront pratiquement pas. L'Église et le secteur privé en général continuent donc à pourvoir aux besoins des plus démunis.»⁵ Toutefois, l'État s'est montré sympathique à l'Hôtel-Dieu de Nicolet en lui accordant un petit octroi de \$200.00 par année à partir de janvier 1889.⁶

C'est dans ce contexte qu'a pris naissance l'Hôtel-Dieu de Nicolet qui, à son cinquantenaire en 1936, comptait déjà 307 religieuses vivantes et 70 décédées et s'était ramifié en 14 maisons établies dans 5 diocèses et un vicariat apostolique:

DIOCÈSE DE NICOLET

Métairie St-Joseph — 1895
Hospice Ste-Anne, St-Célestin — 1898
Évêché de Nicolet — 1906
Hôpital Ste-Croix, Drummondville — 1910
Orphelinat - Hôpital du Christ-Roi, Nicolet — 1932

DIOCÈSE DE CALGARY (ALBERTA)

Cardston: Hôpital Indien — 1893
Brocket: École - Pensionnat — 1896
Cardston: École - Pensionnat — 1898

DIOCÈSE DE HAILEYBURY (QUÉBEC)

La Tuque: Hôpital St-Joseph — 1913
Orphelinat du Sacré-Coeur — 1918
Amos: Hôpital Ste-Thérèse — 1930

DIOCÈSE DE SASKATOON (SASKATCHEWAN)

Biggar: Hôpital Ste-Marguerite — 1923
Rosthern: Hôpital St-Jean — 1927

5. Mongeau, Serge. *Op. cit.* pp. 34 et 35.

6. *Chroniques HDN*. Vol. 2 (1888-1894), p. 50.

DIOCÈSE DE SAULT STE-MARIE (ONTARIO)

Sudbury: Orphelinat d'Youville — 1929

VICARIAT APOSTOLIQUE DE LA BAIE D'HUDSON

Chesterfield Inlet: Hôpital Ste-Thérèse de l'Enfant-Jésus —
1931⁷

Débuts de l'Hôtel-Dieu de Nicolet: ressources financières

Les hôpitaux, comme l'Hôtel-Dieu de Nicolet au temps de sa fondation, étaient des agences polyvalentes qui accueillait vieillards, orphelins, pauvres et malades, sous le même toit. La première maison destinée à recevoir les nécessiteux avait été donnée aux Soeurs par la première personne hospitalisée, mademoiselle Marie Parmentier, dit Filiau de Nicolet.⁸

Pour subvenir aux besoins les plus pressants des soeurs et des pauvres on a eu recours, dès le début, aux quêtes dans les paroisses. Les dons privés, les organisations de bénévoles et surtout les prodiges d'économie des administratrices, ont été presque exclusivement les seules ressources financières à leur portée entre 1886 et 1929, année où l'Hôtel-Dieu a décidé de passer sous la loi de l'Assistance publique.

Les quêtes dans les paroisses pour être fructueuses autant qu'indispensables n'en constituaient pas moins une surcharge écrasante pour les quatre professes. Et plus d'un Curé, les accueillant dans sa paroisse, mettait pour condition que la collecte devrait être faite par elles-mêmes et non par des intermédiaires. Cette sage mesure qui multipliait les pas dans cette course à la charité, mettait en contact les jeunes filles du diocèse avec un mode d'apostolat inconnu de la plupart d'entre elles, et préparait le recrutement du noviciat.⁹

7. *Statistiques*. AHDN, 1936, doc. 134.

8. *Chroniques de l'Hôtel-Dieu de Nicolet*. Vol. 1 (1886), p. 13.

9. René, Soeur Marie-Carmen, sgm. *Op. cit.* p. 127.

Autres ressources financières

De même, la population de Nicolet, aidée du Grand Vicaire de Monseigneur Gravel, Mgr Philippe-Hyppolyte Suzor, prenait des initiatives pour aider les Soeurs à donner à leurs vieillards et à leurs pauvres, le nécessaire pour vivre et les soigner. L'Association des Dames de Charité (8 octobre 1886) et l'Oeuvre du Pain (28 novembre 1886) voyaient alors le jour.

L'Association des Dames de Charité a été fondée dans le but de venir en aide aux Soeurs Grises en employant les moyens dont l'exécution directe en ce temps-là était incompatible avec la clôture régulière des Soeurs, telle que l'organisation de bazars, de soirées sociales, culturelles et d'amusements. Cette Association a secondé les Soeurs Grises de 1886 à 1955. Leur moyen principal était l'organisation d'un bazar chaque année jusqu'en 1950.¹⁰

L'Oeuvre du Pain consistait en l'offrande par les familles de un ou deux pains par mois ou par semaine selon leurs moyens. La chroniqueuse mentionne que le 4 décembre 1886, l'Oeuvre fournissait 17 pains par semaine; quinze (15) jours plus tard, vingt-cinq (25).

«Ce montant permettait aux Soeurs de donner du pain à plusieurs familles, ce qu'elles firent avec une joie indicible; elles qui n'avaient osé espérer faire aucune oeuvre pendant cette année purent soulager bien des misères.»¹¹

Ainsi, les Soeurs administraient et faisaient fonctionner elles-mêmes le petit hôpital avec l'aide de bénévoles pour le financement de l'oeuvre et aussi de personnes qui donnaient de leur temps. Par exemple, le médecin dispensait gratuitement des soins aux malades de la maison, ainsi qu'il est écrit dans une lettre datée du 4 juillet 1914.¹² De plus, l'aumônier y faisait du ministère bénévole. Il n'était pas rare non plus de voir un hospitalisé ou un vieillard valide apporter son aide dans les divers emplois de la maison, comme nous l'indiquent les deux (2) articles de chroniques suivants:

10. *Chroniques, HDN*. Vol. 2 (1949-1951), p. 276.

11. *Chroniques HDN*. Vol. 1 (1886), p. 59.

12. Dr Harry Smith à Mère Carignan, sup. gén., 15 juillet 1914, doc. 48.

Le 7 avril (1903) mourait, à la Salle Ste-Elisabeth, une pauvre paralytique qui était dans la maison depuis plusieurs années. Son mari qui n'était pas encore très âgé, avait accepté de travailler pour la maison et il gagnait ainsi sa pension et celle de sa femme.

(...) Le 31 août (1906) s'éteignait dans le Seigneur notre chère vieille Marie Filiau à l'âge de 92 ans. Cette femme forte avait rendu bien des services dans les premières années de son séjour chez-nous. Elle a travaillé à la cuisine pendant 15 ans passés, elle préparait les légumes et s'occupait de la soupe qu'elle faisait très bien.¹³

1886 - 1889: Débuts de l'oeuvre — motivation des Soeurs

Du 7 septembre 1886 au 2 octobre 1889, le personnel de l'Hôtel-Dieu était logé provisoirement dans une petite maison en bois de deux (2) étages. Malgré la précarité de ce logement, les soeurs y ont implanté un service de bien-être dont le besoin s'est fait reconnaître rapidement par la population qui leur confiait ses pauvres, ses vieillards, ses malades et ses orphelins. Le zèle des Soeurs envers les nécessiteux de toutes sortes venait de leur amour des pauvres qu'elles cultivaient dans le travail et méditaient dans leurs Constitutions.

Elles devront se rappeler toujours qu'elles sont premièrement et spécialement appelées à pourvoir au soulagement des pauvres dont elles doivent se regarder comme les servantes et les mères. (...) N'ayant en vue dans l'exercice de leur charité que la gloire de Dieu et le salut des âmes, elles accompliront avec un zèle égal et constant, toutes les oeuvres de miséricorde: Consoler les affligés, instruire les ignorants, donner de bons conseils, mettre le bon accord dans les familles désunies, soigner les malades, assister les mourants, ensevelir les morts.¹⁴

En octobre 1886, les Soeurs commençaient à veiller les malades à domicile, à cause des dangers de contagion et aussi faute de place dans leur hôpital. «Le 11 octobre (1886) on venait demander des Soeurs pour aller auprès de Mademoiselle Désilets qui était dangereusement malade des fièvres typhoïdes. Comme une autre jeune fille de la ville venait de mourir de cette

13. *Chroniques HDN*. Vol. 4 (1903-1906), p. 270-271.

14. *Constitutions des Soeurs de la Charité de Nicolet (dites Soeurs Grises)* Édition 1890. pp. 19 et 216.



Hôtel-Dieu provisoire (1886-1889)
situé angle des rues Signay et Léon XIII



Hôtel-Dieu (en croix) béni et inauguré en 1889

maladie, on redoutait beaucoup la contagion; cette famille se trouvait livrée à elle-même et par conséquent très fatiguée des veilles. La Supérieure envoya donc Soeur St-Eusèbe y passer la nuit. Ainsi ce fut elle qui, la première commença les veilles à domicile, comme elle avait été la première à ensevelir les morts, ayant été nommée pour ensevelir Mademoiselle Beaudoin morte des fièvres, et une enfant morte de la diphtérie.»¹⁵

Une autre des grandes aspirations de la Supérieure et des Soeurs a été d'accueillir des orphelins. L'occasion s'est présentée le 23 novembre 1889: «Les Soeurs reçurent une pauvre petite fille, Louise, âgée de trois ans, enfant abandonnée par sa mère. (...) On ne pouvait accueillir dans notre orphelinat, une enfant plus à plaindre. La pauvre enfant paraissait intelligente et elle semblait tout ébahie en se voyant dans une grande maison et entourée de bons soins.»¹⁶ Quelques mois plus tard, on mentionnait au registre de la maison, l'entrée d'un garçonnet de 10 ans, Thuribe Tremblay. Après 1889, le nombre des orphelins n'a cessé d'augmenter de sorte que les statistiques de l'Hôtel-Dieu en indiquent 95 en 1930. Et en 1953, à l'Orphelinat du Christ-Roi, ouvert en 1932, on en compte 323.¹⁷

En plus de leur travail auprès des malades et des orphelins, de leurs visites à domicile et de leurs quêtes dans les paroisses, les Soeurs exploitaient une ferme dont le terrain leur avait été donné en partie par l'Évêché et en partie par le Séminaire. «Le 14 mai (1889) la Supérieure, (Mère Youville), avec deux novices allèrent semer les légumes sur le terrain attenant à celui des Soeurs de l'Assomption. La Sainte Vierge les protégea car, ayant été menacées de la pluie toute la journée, elles purent terminer tout et revenir avant le mauvais temps. Elles n'avaient plus que quinze (15) pas à faire pour entrer à la chapelle quand la pluie commença à tomber. Elles remercièrent la Providence et leur Auguste Protectrice.»¹⁸

Au début de la même année (1889), les Soeurs reçurent du gouvernement leur premier octroi demandé deux ans auparavant par la supérieure à l'Honorable Mercier. Voici dans quels termes, elle fit cette demande:

15. *Chroniques HDN*. Vol. 1 (1886), p. 40.

16. *Ibid.* Vol. 2 (1888-1894), p. 142.

17. *Rapport des Oeuvres, Orphelinat du Christ-Roi, Nicolet*. 1953, AHDN.

18. *Chroniques HDN*. Vol. 2 (1888-1894), p. 84.

«Honorable Monsieur,

Appelée par la Divine Providence à fonder un Hôtel-Dieu à Nicolet, sous la juridiction de Monseigneur Gravel, avec trois de mes compagnes de l'Hôtel-Dieu de St-Hyacinthe, depuis plus d'un an, nous travaillons sur ce nouveau théâtre au soulagement des malheureux déshérités de la fortune.

Nous sommes nous-mêmes, il faut bien le dire, les premières pauvres que la charité soutient dans l'espoir que plus tard, quand nous aurons formé des sujets pour seconder nos efforts, nous pourrions étendre nos services de bienfaisance.

Vous vous rappellerez peut-être, Honorable Monsieur, que naguère j'ai eu l'avantage de connaître et d'apprécier la bonté de votre coeur et la tendre compassion dont il était rempli pour un ami malheureux.

Ce souvenir que vous me pardonnerez d'évoquer, m'encourage à vous demander votre haute protection pour notre pauvre institution naissante, et à nous faire donner un octroi qui nous soutienne dans notre humble mais grande entreprise. Et je ne cesserai de prier. H. Monsieur pour la constante prospérité de votre maison et le bonheur de votre chère famille.

J'ai l'honneur d'être, bien respectueusement, Honorable Monsieur, votre très humble servante.

*Soeur Youville
Hôtel-Dieu de Nicolet
Le 9 novembre 1887»¹⁹*

Les Soeurs recevront le montant de \$200.00 par année à partir du 22 janvier 1889. «Elles remercièrent avec effusion le bon saint Joseph qui les avait ainsi protégées. Le lendemain 23, étant la fête des épousailles de la Ste-Vierge, elles le chantèrent à la messe, en action de grâce.»²⁰

19. Mère Youville à l'Hon. Honoré Mercier. AHDN. doc. 35.

20. *Chroniques HDN*. Vol. 2 (1888-1894), p. 50.

1889 - 1918: Stabilisation de l'oeuvre

Le 2 octobre 1889, les soeurs et les pauvres prirent possession du nouvel Hôtel-Dieu. Laissons la Supérieure elle-même nous raconter cet événement:

«Le 2 octobre, sous le patronage des saints Anges s'effectuait le départ de la Communauté pour la maison neuve. Voici le compte-rendu du journal de Nicolet à cette occasion, il est parfaitement exact.

C'est mercredi à quatre heures du soir que les Soeurs Grises ont pris possession de leur nouvelle résidence sur l'Avenue du Séminaire. C'est une magnifique construction de la forme d'une croix, à deux étages, avec rez-de-chaussée et mansardes, terminée par un dôme splendide. Les travaux ont été faits par Monsieur Louis Caron, Architecte.

La prise de possession a été une cérémonie religieuse imposante. À quatre (4) heures après-midi, Monsieur l'Abbé Irénée Douville, Chapelain des Soeurs Grises, prit les Saintes Espèces à l'ancien Sanctuaire et se dirigea vers l'Hôtel-Dieu. La Communauté des Frères et des Soeurs de l'Assomption le précédait, tandis que les Soeurs Grises, avec leurs pauvres et leurs malades suivaient. Les Dames de Charité et une foule considérable de citoyens de la ville et de la paroisse faisaient cortège, formant une procession qui allait de l'ancien au nouvel hôpital. Ici Sa Grandeur Monseigneur Gravel, revêtu de ses habits sacerdotaux, attendait l'arrivée du cortège.

La vaste chapelle était littéralement remplie. Alors Sa Grandeur fit une éloquente allocution sur le bien que cet hôpital est appelé à rendre à Nicolet et sur la nécessité de faire des oeuvres de charité. Ensuite eût lieu la bénédiction de l'édifice après quoi un Salut Solennel a été chanté. (...)

En terminant, nous faisons les voeux les plus sincères de bonheur et de prospérité pour les bonnes Soeurs de Charité, et de succès pour l'oeuvre admirable à laquelle elles se sont sacrifiées. Nous faisons appel au coeur généreux des Nicolétains pour les aider à maintenir et à développer cette oeuvre si chère à notre Vénérable Évêque. Contribuons chacun dans la mesure de nos forces, au soutien de notre hôpital et la Providence saura nous en récompenser.»²¹

21. *Chroniques HDN*. Vol. 2 (1888-1894), p. 118.

Du 2 au 11 octobre 1889, onze (11) pauvres furent admis dans le nouvel hôpital et les demandes étaient incessantes. «La pauvre Supérieure ne savait plus comment faire agréer les refus motivés qu'elle était bien obligée de donner, vu le petit personnel de la communauté et le travail excessif des Soeurs.»²²

Mais avec cette prise de possession du nouvel hôpital et l'amélioration des moyens mis à la disposition des Soeurs, et aussi la venue de postulantes pour se donner à la cause des pauvres, à l'exemple des quatre professes de St-Hyacinthe, l'oeuvre se stabilisait graduellement, tout en ne cessant de prendre de l'envergure. Ainsi de douze (12) en 1889, le nombre est passé à quarante (40) en 1890.

Pour arriver à prendre soin de tous ces pauvres et ces malades, les Soeurs ont dû déployer toutes leurs ressources en énergie et en talents d'administratrices. Mais la population a contribué de ses deniers, aussi généreusement que les temps leur permettaient. L'Association des Dames de Charité avec ses bazars annuels et ses fêtes de Charité déchargeait un peu les épaules des administratrices du fardeau financier. Les quêtes à domicile²³ que les Soeurs faisaient elles-mêmes dans toutes les paroisses du diocèse, une fois par année, ont permis à l'oeuvre de subsister. «Quant aux "quêteuses", nous ne les nommerons pas car s'il fallait commencer cela, nos pages s'allongeraient certainement d'une trop riche nomenclature. Qu'il suffise de dire ici que ces courts voyages sont de ceux qui rapportent le plus de profit à la Communauté tant en renoncements qu'en espèces sonnantes.»²⁴

Pour augmenter les moyens de pourvoir à la subsistance des pauvres, la Supérieure (Mère Youville) voulut leur assurer la possession d'une grande ferme. Le 28 avril 1895, une terre qui avait longtemps fait partie du fief seigneurial de Nicolet devenait la Métairie St-Joseph, sur laquelle une maison ayant au moins un siècle d'existence, devait servir d'asile aux Soeurs fermières et à leurs aides.

On a vu plus haut que le 31 août 1890, l'Hôtel-Dieu comptait 40 personnes hospitalisées. Dix ans plus tard, cette institution en comptait 125, et après une autre décennie, c'est-à-dire le 31 août 1910, 243 personnes formaient le personnel, sans comp-

22. *Ibid.* p. 132.

23. Les quêtes des Soeurs Grises dans les paroisses ont cessé en 1953.

24. *Chroniques HDN.* Vol. 8 (1945), p. 135.

ter les religieuses. En ce temps-là, comme au temps de la fondation, toutes les personnes de la maison: malades, vieillards, pauvres et orphelins, ne formaient qu'une famille. Tous obéissaient aux règlements de l'Hôtel-Dieu, en défendaient les intérêts et participaient chacun selon ses capacités à son bon fonctionnement.

Au niveau de la province de Québec, il n'y avait pas encore de Réseau d'Assistance Publique; la charité privée, individuelle ou organisée, assumait le fardeau complet de l'assistance. «Le soin des pauvres, des infirmes et des orphelins était encore considéré comme le devoir de l'individu et de la famille et, à défaut de ceux-ci, de l'unité sociale la plus rapprochée. (...) Chaque paroisse s'occupait de ses pauvres.»²⁵

Quand ces ressources faisaient défaut, l'Église intervenait par ses institutions, comme ce fut le cas pour l'Hôtel-Dieu de Nicolet. Pourtant, la situation montrait que les institutions privées n'étaient pratiquement plus à la hauteur de la tâche, faute de ressources financières et de personnel adéquat. Les chroniques de l'Hôtel-Dieu de Nicolet (1895) indiquent par exemple que 30 religieuses aidées de trois (3) domestiques ont la charge de 275 hospitalisés dont 41 hommes, 76 femmes, 84 orphelins, 73 orphelines et 1 prêtre retraité.

La solution trouvée «fut la loi de l'Assistance Publique, fort improprement nommée car cette loi ne visait aucunement à fournir une assistance directe aux indigents, mais à assister les institutions privées pour leur donner les moyens de continuer à aider gratuitement les indigents.»²⁶ C'est ainsi que l'Hôtel-Dieu de Nicolet a vu son octroi être porté à \$400.00 par année à partir du 1er janvier 1915. Le 19 janvier de la même année, la chroniqueuse écrit: «Le gouvernement provincial a adressé un questionnaire aux maisons religieuses, nous obligeant à lui rendre compte de nos chiffres d'affaires, du personnel de la maison, etc., en des notes distinctes depuis la première année de la fondation.»²⁷ Les administratrices ont répondu à cette demande, mais elle n'a pas eu de suite immédiate.

Le 17 décembre 1916, l'électricité commençait à être installée dans la maison afin de «faciliter le travail des Soeurs (...) et

25. Mongeau, Serge. *op. cit.* p. 44.

26. Mongeau, Serge. *op. cit.* p. 44.

27. *Chroniques HDN*. Vol. 6 (1914-1919), p. 35.

empêcher les incendies auxquels nous ont exposées en ces derniers temps, les lampes à pétrole.²⁸ La chroniqueuse du temps ne tarit pas d'éloges de cette merveilleuse invention qui avait déjà fait son apparition d'abord dans les rues de Nicolet en 1908 et deux ans plus tard dans quelques résidences de la ville.

L'année 1918, marquée par la guerre européenne, apportait également à notre pays un large cortège de souffrances et de deuils. On y vivait des heures tragiques alors qu'une épidémie de grippe espagnole fauchait la jeunesse en plein épanouissement brisant de nombreux foyers.²⁹ Dans l'espace de six semaines, 252 victimes de contaminés étaient soignées à l'Hôtel-Dieu de Nicolet, plus précisément à St-Roch et à la salle Ste-Élisabeth, transformée en hôpital d'urgence.

Le 8 octobre de cette année, un éminent médecin, le Docteur Palardis, envoyé par le Bureau d'Hygiène de Montréal, faisait la visite des malades et avouait n'avoir jamais vu un hôpital d'urgence en d'aussi bonnes conditions.³⁰ En plus du travail accompli dans les murs de l'Hôtel-Dieu, quelques Soeurs ont répondu à l'appel du Séminaire de Nicolet en allant prodiguer des soins à une quarantaine (40) d'élèves. D'autres ont porté secours aux familles atteintes qui ne pouvaient se faire hospitaliser, faute de place disponible. Vers le milieu de novembre la grippe ayant à peu près disparu, la Communauté et l'hôpital reprenaient leur vie normale.

Le 1er juin 1919, l'octroi du gouvernement était porté à \$700.00 par année.

1921 - 1929: Loi de l'Assistance Publique — son acceptation par l'Hôtel-Dieu de Nicolet

Serge Mongeau, dans son livre «Évolution de l'Assistance au Québec» explique que la nouvelle législation concernant l'Assistance publique en facilitant l'hospitalisation des indigents et leur entretien, consacrait l'intervention de l'État dans un domaine nouveau, celui des institutions privées de bienfaisance. Elle prévoyait la création au sein du Ministère de la

28. *Ibid*, p. 197.

29. Comme un texte spécial est publié dans ce cahier, nous référons les lecteurs aux pages 101 à 121 pour des détails supplémentaires sur cet événement douloureux.

30. *Chroniques HDN*. Vol. 6, p. 430.

Santé et du Bien-Être Social, d'un organisme administratif désigné sous le nom du Service d'Assistance Publique. Elle instituait la contribution financière tripartite à l'entretien des personnes admissibles aux bénéfices de l'assistance. Le Gouvernement du Québec acquittait le tiers des frais d'hospitalisation et d'entretien des indigents recueillis dans les institutions d'Assistance publique, la municipalité où l'indigent avait élu domicile devait payer le second tiers; quand à l'institution, elle supportait le dernier tiers généralement sous forme de services.³¹

Comme on peut s'y attendre, l'Hôtel-Dieu n'a pas mordu immédiatement à ce programme pour de multiples raisons. D'abord la municipalité s'y oppose parce qu'elle ne se sent pas capable de fournir sa part chaque fois qu'un pauvre, un vieillard ou un orphelin, devra être placé à l'Hôtel-Dieu. L'Hôtel-Dieu, en 1925, prenait soin de plus de 300 personnes. La population du diocèse s'y opposait aussi d'une façon tacite ainsi que le démontrent les chroniques:

Or, si on se montre généreux pour les Soeurs Grises qui font les quêtes dans les paroisses, on ne comprend pas encore qu'il faudrait faire davantage pour nous permettre de répondre aux besoins actuels; "exiger" le secours des municipalités, serait peut-être dans les conditions qui sont les nôtres, tarir la source des charités "libres". Notre situation est donc très délicate; il y a chez nos gens une mentalité à faire; et nous voudrions obtenir du Gouvernement de bénéficier de la loi de l'Assistance Publique, mais avec des "exceptions".³²

Mais il s'agit de jeter un regard dans les livres de comptes de l'Hôtel-Dieu dans les années 1925 à 1930 pour constater l'évidence du besoin d'assistance du gouvernement. En 1928 par exemple, il y a un excédent des revenus sur les dépenses de \$258.21 et en 1929, un excédent de \$351.46. Cet excédent ne veut rien dire si on tient compte du fait que les Soeurs à ce moment-là n'avaient pas de salaires à payer puisqu'elles assumaient seules le travail dans toute la maison et que de plus, une bonne proportion de leurs revenus, qui étaient plutôt des

31. Mongeau, Serge. *op. cit.*, p. 45.

32. *Circulaire mensuelle HDN*. Vol. 4 (1927-1931), p. 253.

recettes, venaient d'emprunts faits de particuliers; donc ces recettes étaient utilisées pour payer des dépenses de fonctionnement, mais n'en passaient pas moins au passif du bilan.

Au mois d'août 1929, on recevait Monsieur L.A. Lessard, m.d., président de l'Unité Sanitaire de la Province de Québec et directeur du service de l'Assistance Publique.

Cette visite n'avait d'autre but que celui d'intéresser à notre cause un haut fonctionnaire dont l'influence peut avoir d'heureuses conséquences, et ce, en lui permettant de juger par lui-même des besoins urgents de notre Institution. M. le docteur Lessard, en effet, a compris après un simple coup d'oeil l'exiguïté des pièces affectées à nos nombreux orphelins, les inconvéniens qui peuvent en résulter au point de vue hygiénique, la situation dans laquelle se trouveraient nos orphelines en cas d'incendie, la dépression physique qui résulte pour elles de l'ascension quotidienne plusieurs fois répétée de quatre (4) étages, etc.³³

Monsieur le docteur Lessard s'est montré sympathique et a donné aux Soeurs l'assurance de son appui empressé le jour où elles adresseraient au Gouvernement une demande d'octroi. Mais avant de pouvoir tenter une nouvelle démarche, il leur faudrait être de l'Assistance Publique. Or, comme on le voyait plus haut, pour bénéficier des avantages de cette loi, en percevant annuellement des subsides du Gouvernement pour nos hospitalisés indigents, il nous faudrait le consentement "bienveillant" des municipalités, lesquelles se trouveraient dans l'obligation de fournir leur part, chaque fois qu'un pauvre de leur paroisse, vieillard ou orphelin, serait placé à l'Hôtel-Dieu.

Le 24 novembre (1929) la communauté demandait au Gouvernement d'entrer sous la loi de l'Assistance Publique, l'Hospice et l'Orphelinat de l'Hôtel-Dieu et leurs oeuvres de Drummondville. À cette demande importante se rattache la question de la construction d'un nouvel orphelinat qui devient de plus en plus urgente. «À l'effet d'activer les procédures requises pour son établissement, Soeur Assistante (Douville) et Soeur Gouin se rendent aujourd'hui à Québec où elles se proposent de soumettre au Docteur Lessard une ébauche du plan qui pourrait être exécuté. Daigne leur bon ange les guider et les aider au besoin dans ces débats toujours inquiétants.»³⁴

33. HDN - *op. cit.*, p. 252.

34. *Chroniques HDN*. Vol. 7 (1929), pp. 15-16.

Pour la demande de se faire reconnaître comme Institution d'Assistance Publique, les Soeurs ont reçu une réponse positive le 2 décembre 1929. L'Hôtel-Dieu se trouvait dans les classes suivantes:

«A-3»	(Hôpitaux généraux)
«C-1 et C-2»	(Hospices pour vieillards)
«D»	(Orphelinats)

À cette date, le problème présentait deux aspects: l'Hôtel-Dieu de Nicolet était devenu trop petit pour répondre à tous les besoins. En 1930, on comptait 310 hospitalisés dans l'Hôtel-Dieu et d'autre part, financièrement, l'institution ne pouvait que se maintenir dans sa situation actuelle. Heureusement la nécessité et l'urgence de construire un hôpital et un orphelinat, séparés de l'Hôtel-Dieu, a été vite reconnue à Québec et en moins de deux ans ce projet, caressé depuis longtemps par les religieuses, s'est matérialisé avec l'aide financière du Gouvernement.

1930 - 1955: Consolidation de l'oeuvre

Après le déménagement des orphelins dans leur nouvel Orphelinat et des malades à l'Hôpital du Christ-Roi, les Soeurs ont pratiqué quelques modifications à l'intérieur de leur Hôtel-Dieu, mais la vie et les activités dans l'Institution ont pris un cours plutôt uniforme. On a maintenu les quêtes à domicile, les bazars et les organisations de charité pour aider financièrement l'Hôtel-Dieu, malgré le nouveau type de secours qu'apportait l'Assistance Publique.

L'aide à domicile battait aussi son plein puisque deux religieuses sont constamment employées à la visite des pauvres et des malades. «En 1930, le nombre de visites faites a été de 413, celui des veilles de 44, des ensevelissements de 5. En plus, la maison a distribué 101 repas gratuits et de la lingerie, des chaussures, etc. pour une valeur de \$900.00»³⁵ Mais vu le nombre des Soeurs augmentant et celui des hospitalisés passé de 320 à 160 après le départ des orphelins et des malades pour l'Orphelinat Hôpital du Christ-Roi (1932), on n'avait pas encore eu recours à l'aide d'employés laïques pour le fonctionnement de la maison et le soin des malades. Ce n'est qu'après l'agrandissement de l'Hôtel-Dieu en 1939, alors que les admissions des

35. St-Pierre, Arthur. *L'Oeuvre des Congrégations religieuses de Charité dans la province de Québec (en 1930)*. Éditions de la Bibliothèque Canadienne Enrg. Montréal. (1930), p. 228.

vieillards ne cessaient de croître, que les Soeurs ont dû songer à engager du personnel pour les aider.

Un autre événement à noter durant la période de 1930 à 1955: le changement dans l'administration de la Communauté lors de la fusion des Soeurs Grises de l'Hôtel-Dieu de Nicolet à la Maison Mère de Montréal en 1941. Cette fusion amène quelques mutations au niveau du personnel religieux et c'est vraiment à cette époque que les premiers employés rémunérés, venant de l'extérieur de la maison, ont fait leur apparition à l'Hôtel-Dieu. Mais les Soeurs, jusqu'à ce jour, sont demeurées propriétaires et administratrices de la maison.

Tout en jouissant des avantages de la Loi de l'Assistance Publique, les Religieuses de l'Hôtel-Dieu de Nicolet ont gardé au moins jusqu'en 1960, la même structure privée qu'avant 1929 - année de leur acceptation de la Loi de l'Assistance Publique pour leur maison - et à peu de chose près, la même autonomie administrative. Par exemple, lorsque les vieillards de plus de 70 ans ont commencé à recevoir la pension de vieillesse, ce sont les administratrices elles-mêmes qui ont pris la décision de percevoir une partie de ce montant pour aider à payer la pension des hospitalisés. Cette décision a toutefois créé un précédent, la population étant habituée de recevoir les services gratuits et ne s'attendant pas de participer au soutien de ses vieillards d'une façon autre que spontanée et libre. Par ailleurs, les Soeurs ont cessé les quêtes dans les paroisses en 1952, un an après que leurs vieillards de plus de 70 ans, au nombre de 34 à ce moment-là, ont commencé à recevoir leur pension de vieillesse. Les bazars et les fêtes de charité, organisés par les Dames de Charité depuis 1886, étaient abandonnés en même temps et la participation spontanée de la population cédait le pas à une aide financière plus sophistiquée. En plus de la loi de l'Assistance Publique et des pensions de vieillesse, l'arrivée d'employés laïques et leur syndicalisation en 1948, a fortement ébranlé le fonctionnement plutôt traditionnel quoique sain de l'Hôtel-Dieu.

On peut dire que, jusqu'en 1960, la loi de l'Assistance Publique ne subira que de très légères modifications, mais elle aura eu

deux conséquences principales: le développement des institutions de toutes sortes qui hébergent des indigents et l'engagement progressif de la responsabilité gouvernementale, du point de vue financier tout au

moins. Les 165 institutions qui desservent 45,000 patients en 1921, atteindront le nombre de 466 en 1950, fournissant des soins à 450,713 patients dont 108,698 indigents.³⁶

Un autre événement est survenu, qui doit avoir un impact assez important auprès des orphelins du diocèse: le 9 mars 1952 du Service Social du diocèse de Nicolet, affecté spécialement à l'aide à l'enfance sans soutien. Cette initiative est venue longtemps après la première du genre au Québec, créé dans le diocèse de Trois-Rivières en 1934, sous le nom de «l'Oeuvre du placement de l'Orphelin». À Nicolet, le Service Social s'occupait surtout de trouver des foyers nourriciers aux enfants en besoin de protection de l'Orphelinat du Christ-Roi. Il administrait des allocations familiales quand elles ne pouvaient être perçues par quelque parent, la Loi ne permettant pas à l'Institution elle-même de les recevoir. De plus, ayant ouvert une crèche à Nicolet, même, le Service Social s'occupait des «Foyers d'Adoption». En 1955, on pouvait constater que 71 familles avaient eu la générosité d'adopter un enfant et que 23 de ces foyers compaient déjà deux ou trois enfants.»³⁷

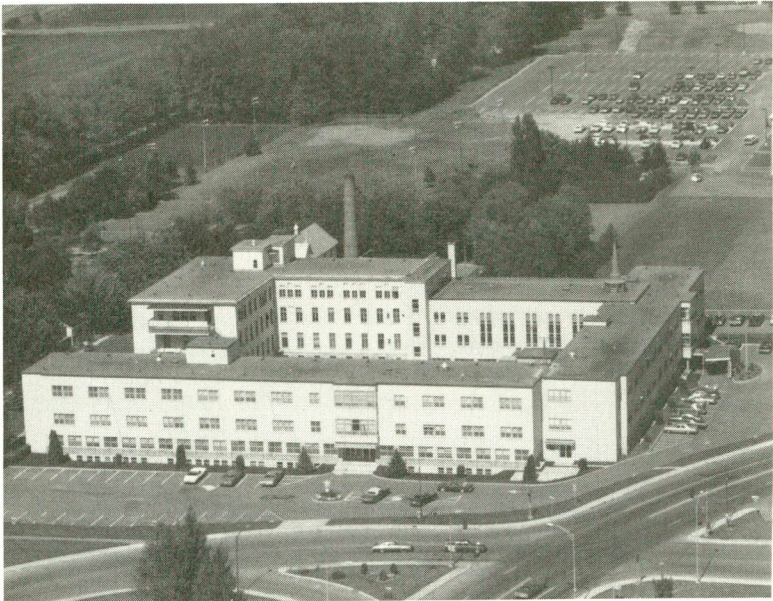
À la fin de l'année 1955, deux événements tragiques allaient désorganiser et disperser le personnel de l'Hôtel-Dieu de Nicolet. L'éboulement du 12 novembre et l'incendie de l'Hôtel-Dieu, le 31 décembre, marquaient un tournant, qui s'est manifesté graduellement mais assez rapidement, dans les soins apportés aux vieillards et dans l'administration de l'Institution.

1956 - 1969: Restructuration de l'oeuvre

C'est en 1959 que les Soeurs Grises et leurs pauvres prirent possession des locaux mis à leur disposition à la suite de l'incendie et la dispersion qui s'en suivit. En 1960, elles ont fait construire un édifice attenant au foyer pour vieillards dans lequel elles résideraient hors de leurs heures de travail et qui deviendra leur Maison Provinciale. En 1964, l'Hôtel-Dieu de Nicolet devient différent et indépendant du «Foyer de Nicolet» qui possède maintenant son propre Conseil d'Administration et fonctionne indépendamment de l'Hôtel-Dieu. Toutefois, les Soeurs Grises sont membres du Conseil d'Administration et

36. Mongeau, Serge. *Op. cit.*, p. 45.

37. «Service Social pour le bien-être de l'enfance, de la famille et de l'individu». *La revue diocésaine*. Vol. 3, novembre 1955, p. 7.



L'Hôtel-Dieu reconstruit — 1959 et 1960
En avant: La maison provinciale des Soeurs Grises
À gauche et en arrière: Le Foyer de Nicolet
— 1986 —

détiennent les postes d'autorité à l'intérieur du Foyer. La raison est valide: La Corporation de l'Hôtel-Dieu leur appartient et le Foyer de Nicolet appartient à la Corporation de l'Hôtel-Dieu.

Ainsi entre 1959 et 1969, on a travaillé à organiser de nouveau les services du Foyer. Le personnel laïque a beaucoup augmenté: de 16 qu'il était en 1950, il est passé à 195 en 1973. Le personnel religieux a connu le phénomène inverse: de 100 qu'il était, il est passé à 16 dans la même période.

1969 - 1985: Ministère des Affaires Sociales

En 1969, le Foyer de Nicolet est transféré du Ministère de la Famille et du Bien-Être Social au Ministère des Affaires Sociales. Il y avait alors subdivision des services à l'intérieur de l'Institution. On aménagea des locaux pour les malades chroniques et d'autres pour les hébergés qui ne requièrent pas les mêmes soins. Les médecins ont commencé à faire partie du Conseil d'Administration à titre de membres et à faire partie du comité d'admission des personnes âgées. Cette même année, le Service Social du diocèse de Nicolet a commencé à partager la responsabilité du Foyer en ce qui concerne les admissions des malades, en faisant les enquêtes sociales et en siégeant sur le comité d'admission.

Suite aux exigences de la nouvelle loi sur les Services de Santé et les Services Sociaux, le Foyer de Nicolet est devenu Centre Hospitalier de Soins prolongés Agréé. Il accueille, héberge et donne des soins de qualité aux personnes qui lui sont confiées. Toujours pour répondre aux exigences de cette Loi, l'Institution a élargi son Conseil d'Administration afin d'être de plus en plus démocratique et adéquat. Maintenant, les membres de ce conseil ne sont pas élus par l'ancien conseil, mais par:

- 1- Le conseil des médecins
- 2- Les usagers
- 3- L'ensemble des membres du personnel non-professionnel
- 4- Le conseil consultatif des professionnels
- 5- Le lieutenant-gouverneur après consultation des groupes socio-économiques
- 6- Les membres de la corporation

Le nombre des membres du Conseil d'Administration est de douze (12). Ce mode d'élection des membres du Conseil d'Administration a prévalu jusqu'en septembre 1978. Depuis ce temps, la Corporation Hôtel-Dieu de Nicolet en vertu de l'article 49 du projet de Loi 10, qui autorise une corporation formée en vertu de cette loi constitutive des Communautés religieuses, nomme les membres du Conseil d'Administration.

Pour une meilleure administration et un meilleur fonctionnement, le Centre Hospitalier s'est créé des postes à caractère plus hautement professionnel et administratif:

- 1- La directrice générale
- 2- Le directeur des services professionnels (directeur médical)
- 3- Le directeur des finances
- 4- La directrice des soins infirmiers
- 5- Le directeur du personnel
- 6- Le directeur des services auxiliaires
- 7- Le service de pastorale

De plus, un conseil de médecins, dentistes et pharmaciens, siège pour discuter de ce qui a trait à la fonction médicale dans l'Institution. Un comité d'admission prend connaissance des demandes d'admission faites au Centre des Services Sociaux et étudie les dossiers préparés par le travailleur social, afin de voir l'urgence du besoin du client, son état de santé et sa situation sociale. Suite à cette étude, le client est classifié selon les normes du M.S.S.S. comme étant soit malade chronique et ayant besoin de soins constants ou comme étant partiellement autonome ou encore ayant besoin d'une aide partielle.

Le travailleur social, en plus de faire les enquêtes et de préparer les dossiers des clients, s'occupe des problèmes des personnes âgées, participe à l'équipe multidisciplinaire chargée de la qualité de vie des personnes et du milieu.

D'autres services ont été offerts pour le bien-être des malades.

- Un service de pôdiatrie
- Un salon de coiffure pour dames
- Un salon de barbier pour hommes
- Des travaux manuels et artisanat

Le Foyer de Nicolet a été reconnu, en octobre 1973, par le Conseil Canadien d'Agrément des Hôpitaux comme Centre Hospitalier de Soins Prolongés Agréé «en témoignage de l'application des normes approuvées par le Conseil pour la qualité des soins et des services en ce qui concerne l'administration, les services généraux, les aménagements physiques, la révision et l'évaluation continues des services offerts en accord avec les codes d'éthiques.» (Conseil canadien d'agrément des Hôpitaux)

Actualisant cette pensée de Soeur Carmen René, sgm, écrite lors du tricentenaire de Nicolet, disons:

Quatre Soeurs Grises! Mil huit cent quatre-vingt-six!
Cinq cent soixante-quinze Soeurs Grises Nicolétaines!

Mil neuf cent quatre-vingt-cinq! De ce nombre, deux cent quatre-vingt-trois sont retournées à Dieu après avoir porté le message évangélique d'un pôle à l'autre des deux Amériques. Il fallait le souligner car toutes sont redevables à la population de Nicolet d'un appui et d'un soutien fraternel, depuis les origines de la Congrégation à Nicolet.

(...)

Le Foyer de Nicolet vit toujours. Il abrite aujourd'hui 215 pensionnaires servis par un personnel compétent et sympathique. Fidèle à son «don initial», il continue à recevoir, accueillir, soulager.³⁸

Conclusion

Voilà un bref résumé d'une oeuvre amorcée par quatre (4) religieuses entièrement dépourvues de tout moyen matériel et développée pour devenir un Centre Hospitalier de 215 lits et conforme aux règlements de la Loi du Ministère de la Santé et des Services Sociaux.

Malgré la sécularisation qu'a connue rapidement l'Institution, elle n'en a pas moins encore aujourd'hui un caractère confessionnel et même religieux. On peut s'en rendre compte en observant le programme suivi par les malades au cours d'une semaine; par exemple, la messe quotidienne, la présence d'un aumônier à plein temps et certaines habitudes comme la récitation spontanée du chapelet et autres prières ou activités religieuses initiées et dirigées par les personnes âgées.

Un des aspects positifs résultant de l'intervention du Gouvernement dans l'Institution se trouve dans l'amélioration des moyens mis à la disposition du personnel qui a provoqué une amélioration de la qualité des services et des soins. Le caractère administratif et la bureaucratie prennent maintenant plus de place que jamais, mais le personnel infirmier et de soutien a pris de l'importance proportionnellement, pour arriver à un bon équilibre de fonctionnement et donner les meilleurs soins et services aux personnes âgées «hospitalisées» au Foyer de Nicolet.

Aujourd'hui, en 1985, les Soeurs Grises, toujours dans l'esprit de leur fondatrice, se sont impliquées dans le mode actuel d'assistance aux personnes dans le besoin en ouvrant des familles d'accueil pour personnes âgées ou handicapées intellec-

38. René, Soeur Carmen, sgm. «Hôtel-Dieu de Nicolet» *Nicolet (tricentenaire)* Société d'Édition Montréalaise, Inc., 1974, p. 41.

tuelles. Entre 1977 et 1985, dix (10) familles d'accueil, hébergeant neuf (9) personnes chacune, se sont implantées et opèrent selon les normes exigées par le nouveau Ministère de la Santé et des Services Sociaux (M.S.S.S.).

Après 100 ans de présence aidante auprès de notre population, les Soeurs Grises poursuivent allègrement leur mission. En plus d'aider les personnes âgées dans les foyers et les malades dans les hôpitaux, elles secondent les pasteurs dans leur ministère paroissial et portent secours à des malades à domicile tout comme au début de leur fondation. Les jeunes (18-30 ans) en quête d'un milieu épanouissant peuvent à leur tour être accueillis et guidés dans leur cheminement de foi par des religieuses dans une maison soutenue par la Communauté. De plus, elles oeuvrent depuis presque 30 ans au Brésil où déjà toute une phalange de jeunes brésiliennes semblent vouloir prendre la relève en suivant les pas de Marguerite d'Youville.

Paradoxalement, en ce centième anniversaire de la fondation des Soeurs Grises de Nicolet, la souplesse caractérise leur vocation puisqu'au fur et à mesure des changements sociaux, nous les voyons toujours s'adapter aux nouvelles conditions et exigences du monde contemporain.

THÉRÈSE DROUIN, B.S.S.

BIBLIOGRAPHIE

- Bellemare, Abbé J.-E.: *Histoire de Nicolet (1669 - 1924)*.
L'imprimerie Arthabaska Inc., 1924.
- Chroniques de l'Hôtel-Dieu de Nicolet*. Archives HDN.,
1886 - 1985.
- Constitutions des Soeurs de la Charité de l'Hôtel-Dieu de
Nicolet* (Dites Soeurs Grises) Edition 1890.
- Létourneau, Firmin: *Le Comté de Nicolet*. (enquête économi-
que et sociale). Fides, Montréal, 1946.
- L. Q., 1971, ch 48: *Loi sur les Services de Santé et les Services
Sociaux*.
- Mongeau, Serge: *Évolution de l'Assistance au Québec*. Édition
du Jour, Montréal, 1967.
- Rapport annuel des oeuvres diocésaines (1909 - 1914)*. Évêché
de Nicolet.
- Rapport des Activités*. Service Social du Diocèse de Nicolet,
1954 - 1959.
- Rapport du Comité d'Étude sur l'Assistance Publique* (juin
1963). Gouvernement du Québec.
- René, Soeur Carmen, sgm.: *Soeurs Grises Nicolétaines*. Éditions
du Bien Public, 1948.
- René, Soeur Carmen, sgm.: «L'Hôtel-Dieu de Nicolet
(1886 - 1949)», *Jalons*.
- Roy, Pierre-Georges: *À travers l'Histoire de l'Hôtel-Dieu de
Québec*. Lévis, 1939.
- Saint-Pierre, Arthur: *L'Oeuvre des Congrégations religieuses de
Charité dans la Province de Québec*. Montréal. Éditions de
la Bibliothèque Canadienne, Enrg. 1930.
- Nicolet (Tricentenaire)*. Société d'Édition Montréalaise Inc.,
1974.

L'Institut des Soeurs de la Charité de l'Hôtel-Dieu de Nicolet (Soeurs Grises)

Les Supérieures Générales

De 1886 à 1941, date de la fusion de la maison mère de Nicolet avec la maison mère des Soeurs Grises de Montréal, les Soeurs Grises ont été gouvernées par sept supérieures générales.

- Mère Youville (Aurélie Crépeau) 1886-1897 1900-1903
- Mère du Sacré-Coeur (Octavie Beaulieu) 1897-1900
- Mère St-Alphonse de Liguori (Albertine Girard) 1903-1914
- Mère Lumina Carignan 1914-1922
- Mère Alphonsine Martin 1922-1925
- Mère Florida Doucet 1925-1931
- Mère Marie-Anne Cayer 1931-1941

Suite à la fusion Nicolet-Montréal, sept supérieures générales ont présidé aux destinées de l'Institut auquel les Soeurs de Nicolet se sont rattachées.

- Mère Évangéline Gallant 1941-1946
- Mère Marie Courville 1946-1952
- Mère Flora Ste-Croix 1952-1957
- Mère Béatrice St-Louis 1957-1961
- Mère Georgette Leduc 1961-1973
- Soeur Denise Lefebvre 1973-1981
- Soeur Marguerite Létourneau 1981-



Le dernier conseil général des Soeurs Grises de Nicolet
(1938-1941)

- Assises: Mère Alida Beudet (Alida Lesieur) assistante générale
Mère Marie-Anne Cayer, supérieure générale
Mère Alvina Douville, secrétaire générale + 2^e ass. gén.
- Debout: Mère St-Elphège (Maria Beauchemin) 3^e ass. gén.
Mère Maria Dupuis, économe générale
Mère Rose Joyal, 4^e assistante générale

Les Supérieures Provinciales

Par le fait de la fusion, l'Institut des Soeurs de la Charité de Nicolet étant devenu la Province Nicolet, composée actuellement de 23 maisons, dix supérieures provinciales l'ont animée et administrée de 1941 à aujourd'hui.

- Mère Marie-Anne Cayer 1941-1942
- Mère Marie Courville 1942-1946
- Mère Évangéline Gallant 1946-1949
- Mère Marie Lesieur 1949-1952
- Mère Émérentienne Martin 1952-1958
- Mère Clarilda Fortin 1958-1965
- Mère Rachel Tourigny 1965-1971
- Soeur Jacqueline Lacroix 1971-1977
- Soeur Rose-Ange Gervais 1977-1983
- Soeur Lucille Ratté 1983-

Acte d'Union

1. Voici le document officiel signé le 1er mars 1941, jour mémorable où les 445 Soeurs Grises de Nicolet se sont fusionnées à la source primitive, l'alimentant des oeuvres prospères de quatorze institutions. (AHDN - doc. 34)

«Nous, soussignées, Soeur M. Évangéline Gallant, supérieure générale des Soeurs Grises de Montréal, et Soeur Marie-Anne Cayer, supérieure générale des Soeurs Grises de Nicolet, acceptons librement et de plein gré, pour et au nom de nos Communautés respectives, les conditions auxquelles la Sacrée Congrégation des Religieux, en vertu d'un décret du 10 décembre 1940, permet la fusion des dites Communautés, À savoir:

1) Les Soeurs Grises de Nicolet acceptent pleinement les Constitutions, le coutumier-directoire, les décisions des Chapitres généraux et des Supérieures générales des Soeurs Grises de la Charité de l'Hôpital Général de Montréal.

2) Les Soeurs Grises de Nicolet sont reçues dans l'Institut des Soeurs Grises de l'Hôpital Général de Montréal au même titre comme si elles en avaient toujours fait partie, jouissant des mêmes droits dérivant de leur profession religieuse, «salvis dotibus».

3) Les Soeurs Grises de l'Hôtel-Dieu de Nicolet qui passent dans l'Institut des Soeurs Grises de l'Hôpital Général de Montréal, maintiennent la déclaration écrite déjà envoyée au Saint-Siège, d'accepter librement d'entrer dans le dit Institut.

4) L'Hôtel-Dieu de Nicolet devient maison provinciale formée, gardant son noviciat. Pour ce qui concerne les maisons filiales, elles resteront attachées à Nicolet pour un temps indéterminé jusqu'au moment où les circonstances suggéreront une solution différente.

5) Les légats actuellement administrés par l'Hôtel-Dieu de Nicolet doivent être employés suivant les volontés des testateurs.

Fait et passé à l'Hôpital Général des Soeurs Grises de Montréal, en présence de Son Excellence Monseigneur Ildebrando Antoniutti, archevêque de Synnade, délégué apostolique au Canada, et des membres réunies des deux Instituts concernés, le premier jour de mars mil neuf cent quarante et un.»

Sœur M. Evangelina Gallant
supérieure générale

Sœur B. A. Gayer
supérieure générale

+ Ildebrando Antoniutti
archevêque év. de Synnade
délégué apostolique

+ Joseph Charbonneau,
arch. de Montréal.

+ Albini Laforrière
ev. de Nicolet -

La Charité a traversé un siècle 1886 - 1955

«**C**hez nous, Dieu n'a pas d'hôtel pour loger ses amis, les pauvres.» Cette parole attristée du premier évêque de Nicolet, Mgr Elphège Gravel, devait déterminer, en 1886, la fondation d'une maison de charité qui devenait en très peu d'années une véritable institution grâce au zèle et à la générosité des Nicolétains. Mais il est une catégorie de personnes à qui nous devons une reconnaissance éternelle: ce sont nos Dames de Charité.

Fidèles collaboratrices des Soeurs Grises, elles les ont toujours soutenues et secondées dans leurs oeuvres de miséricorde corporelles et même spirituelles. Comment oublier ces ouvrières infatigables des premières heures de la fondation de l'Hôtel-Dieu de Nicolet? Aussi, en un geste de gratitude, voulons-nous leur dédier ces humbles pages qui rappellent leur mémoire et leurs bienfaits.

I

L'Association des Dames de Charité

La charité est audacieuse et créative... Elle s'adapte chaque jour aux besoins nouveaux qui se présentent. Les médias d'information nous entretiennent avec complaisance d'une ère nouvelle: celle de la technique, de l'ordinateur et des découvertes spatiales. Tout en ouvrant un oeil intéressé vers l'avenir, il ne paraît pas déplacé de tendre une oreille attentive aux échos du passé. Au milieu des conflits et des bouleversements, une chose est restée inchangée et immuable: la parole du Christ. «Tout ce que tu auras fait au moindre des miens te sera compté comme fait à moi-même.» Depuis un siècle déjà, les Soeurs Grises de l'Hôtel-Dieu de Nicolet éprouvent la véracité de cette promesse évangélique. N'est-ce pas la récompense promise par l'Éternel à toute coopération à son oeuvre sublime de charité?

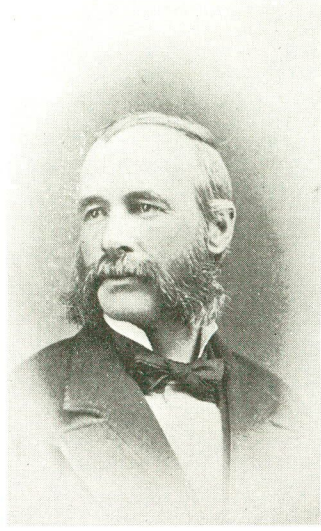
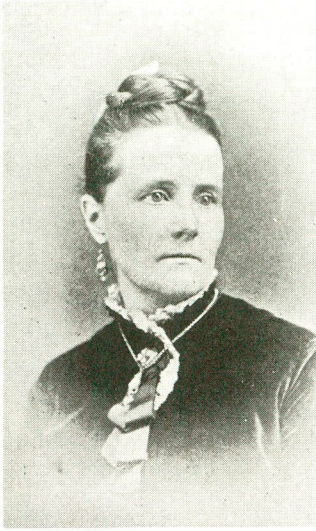
Durant 69 ans, l'Association des Dames de Charité s'est unie à l'oeuvre des Soeurs Grises dans l'entretien des pauvres et des déshérités de la vie. Exactement le 3 octobre 1886, Mgr Philippe-Hippolyte Suzor, alors Grand Vicaire du diocèse, con-

voquait à la sacristie de la cathédrale une centaine de dames de la ville pour leur exposer son désir de les voir fonder une pieuse association en vue de venir en aide aux Soeurs Grises, établies depuis deux mois à peine dans le diocèse. Le but ainsi nettement posé, il donnait quelques détails sur l'ordre à suivre dans le travail et les attributions respectives des membres du conseil exécutif. Enfin, les statuts établis et approuvés à l'unanimité, Mgr Suzor invitait les Dames à nommer, séance tenante, leur premier conseil. Les suffrages devaient porter sur douze officières supérieures; les autres, tout en faisant partie de l'Association, agiraient comme collaboratrices. Vers la fin de l'assemblée les scrutins étaient recueillis et les noms des officières générales dévoilés:¹

Présidente:	Mme Narcisse Jutras
Vice-présidente:	Mme Onésime Rochette
Secrétaire:	Mme Moïse Lemire
Trésorière:	Mme Théophile Roy
Conseillères:	Mme Yves Proulx
	Mme Moras Beaubien
	Mme Pierre Brassard
	Mme Octave Beauchemin
	Mme Antoine Lemire
	Mme Zéphirin Trudel
	Mlle Julie David
	Mlle Léonie Lecompte

Le 8 octobre 1886, l'Association était donc fondée et ne devait cesser d'exister grâce au dévouement, à la charité et à la piété de celles qui - de génération en génération - ont su se transmettre l'amour du pauvre. À l'Association, il fallait une protectrice céleste. Sainte-Élisabeth de Hongrie, la royale princesse de la charité, était donc tout indiquée. Le 19 novembre suivant, dans la petite chapelle de l'Hôtel-Dieu, il y avait salut solennel du Saint-Sacrement suivi d'une allocution de circonstance. Mgr Suzor informait les citoyens de Nicolet que dorénavant une Association de Dames de Charité travaillerait de concert avec les Soeurs Grises au soulagement et à l'entretien des pauvres et des orphelins employant divers moyens tels que l'organisation de bazars, de soirées, de réunions, parties de cartes, etc. En terminant, il invitait les Dames à s'adresser avec confiance à leur céleste protectrice, leur montrant ses vertus éminentes et son admirable charité envers les nécessiteux.

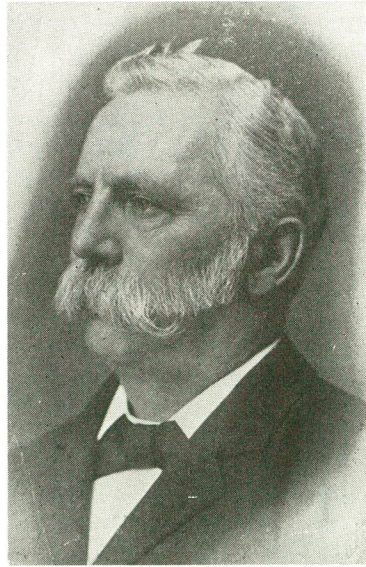
1. HDN. *Registre des procès-verbaux des Assemblées des Dames de Charité.* 1886 - Vol. 1, p. 5.



Mme et M. Georges Ball



Madame Narcisse Jutras,
présidente de l'Association des
Dames de Charité, à son érection



Dr Desaulniers
premier médecin de
la Communauté

Non contentes de coopérer à nos oeuvres par leurs organisations diverses, trois de ces charitables dames ont voulu fonder un ouvroir où elles fourniraient elles-mêmes le nécessaire. Un local était mis à leur disposition à l'intérieur de l'Hôtel-Dieu, le 23 décembre 1886. Mgr Elphège Gravel venait leur donner ce jour-là une paternelle bénédiction et leur prodiguer de puissants encouragements. On élaborait ensuite un plan de travail afin de secourir les religieuses en cousant pour les pauvres. Les dames fournissaient même les tissus nécessaires à la confection des vêtements.²

Au 4 décembre 1886, Mère Youville, fondatrice de l'Institut des Soeurs de la Charité de l'Hôtel-Dieu de Nicolet, leur proposait d'instituer une oeuvre auxiliaire: «L'OEUVRE DU PAIN». L'initiative étant suscitée, les Dames de Charité collaboraient avec tant d'ardeur que cette oeuvre fit «boule de neige»... En un temps record, un nombre impressionnant de familles offraient chacune un ou deux pains par semaine ou par mois si bien que l'oeuvre répondait à la récompense moyenne de l'Hôtel-Dieu et permettait même aux soeurs de donner du pain à plusieurs familles «ce qu'elles firent avec une joie indécible», rapportent les chroniques de l'époque.³

Songeant par la suite à offrir davantage aux déshérités, les Dames de Charité organisaient, de concert avec les soeurs, un premier bazar. L'hiver précédent des séances étaient planifiées et des quêtes faites en ville et dans les paroisses environnantes en vue d'amasser les fonds nécessaires à pareille entreprise. Le succès couronnant les démarches des organisations, le bazar pouvait être annoncé à la population, heureuse d'une telle initiative. Voici comment Mère Youville (Aurélien Crépeau), la supérieure-fondatrice relate l'événement:

«Le 24 juin 1888, s'ouvrait le premier bazar en faveur du nouvel hôpital, sous le patronage de Monseigneur Gravel et celui de Madame Georges Ball et des autres Dames de Charité de la ville. Sa Grandeur, accompagnée de Monsieur P.H. Suzor, v.g. en fit l'ouverture après Vêpres. Ce bazar organisé par Madame Georges Ball, nommée présidente avec Madame J.-Georges Proulx, présidente honoraire, comme on l'a dit en son temps, eut un succès remarquable. On ne vit jamais plus d'entrain au bazar de St-Hyacinthe, si renommé pourtant. La recette s'éleva à \$1,763.00 et il resta de profit net \$1,554.85. Un chèque de \$1,500.00 fut offert à Monseigneur et la balance \$54.85 fut remis à la Supérieure.»

2. *Chroniques de l'Hôtel-Dieu de Nicolet*. Vol. 1 - (1886-1888), p. 64.

3. *Ibid.* p. 59.

Ce bazar dura huit jours et le dernier soir, dimanche 1er juillet, il y eut une foule plus compacte que jamais. Une élection se faisait entre Mlle Émeline Désilets et Mlle Anna McCaffrey; cette élection n'avait pas fait de bruit durant le bazar. Au dernier jour, la recette ne s'élevait pas plus de cent piastres. Les partisans prirent feu pour leur candidate respective et en moins d'une heure les montants s'élevèrent à \$420.00. Mlle McCaffrey eut pour elle \$399.00 et Mlle Désilets \$121.00. Ce fut le couronnement du bazar. Monsieur le Grand Vicaire Suzor fit les remerciements au nom de Monseigneur, en termes sentis et chaleureux.

Une adresse fut ensuite présentée aux candidats par Mlle Johnnie Mc Caffrey. Chacune reçut un magnifique bouquet et Mlle Anna Mc Caffrey reçut une jolie montre en argent et Mlle Désilets une médaille en argent: c'était un présent de Monsieur Victor Thibaudier.

Tout le monde paraissait content et joyeux de ce résultat, mais personne ne l'était plus que les soeurs qui avaient travaillé avec tant d'activité depuis un mois pour seconder Mme Ball. Comme à la soirée de l'hiver précédent, elle avait déployé un tact, une énergie surprenante. La Supérieure, Mère Youville et Soeur St-Eusèbe s'étaient tenues au bazar tout le temps; Soeur St-Jean-de-Dieu, de son côté, avait travaillé à la maison en préparant et faisant cuire les viandes pour les quatre soupers qui furent servis pendant le bazar».⁴

Était-il dit que la pieuse Association ne partagerait que le labeur des religieuses sans en jamais toucher les revenus? Non, car une rémunération spirituelle ne devait pas tarder à leur être accordée. Mgr Elphège Gravel avait obtenu l'attestation d'une indulgence plénière «In articulo mortis» de la part de Sa Sainteté Léon XIII pour toutes les religieuses de la maison, les Dames de Charité, leur mari ou leurs frères jusqu'à la troisième génération. C'était le centuple promis par l'Évangile, cette succession spirituelle assurée à plusieurs familles nicolétaines!

En glanant dans les notes rédigées aux assemblées, nous découvrons les mille et un moyens utilisés par ces dames pour venir en aide aux nécessiteux. Elles étaient d'un grand secours aux Soeurs Grises en visitant régulièrement les vieillards et les orphelins. Elles participaient aux activités récréatives et aux fêtes organisées à l'Hôtel-Dieu. Elles s'ingéniaient à créer des divertissements, tels: souper canadien, arbre de Noël ou souper pour les orphelins, parties de cartes, bingos, comité d'amusement et

4. HDN. *Chroniques*. Vol. 1 - (1886-1888), p. 277.

combien d'autres exemples de leur grande générosité. Une réelle valeur était attachée aux dons - même menus - qu'elles faisaient avec tact et délicatesse. La visite des malades à domicile était une de leur plus constante initiative. Elles ne négligeaient rien pour reconforter les foyers dans l'épreuve.

L'Association des Dames de Charité a donc collaboré à l'oeuvre des Soeurs Grises durant 69 ans et 440 dames de la ville et de la campagne ont semé dans le coeur du vieillard, du pauvre, du malade et de l'orphelin, les trésors de la plus authentique charité. En jetant un regard sur les cent ans d'histoire de notre Institut à Nicolet, que d'actions de grâces montent à nos lèvres. Nous devons tellement à ces personnes qui se sont données sans compter à soulager la misère, à créer un certain bien-être et plus de sécurité au pauvre et au petit, à répandre dans le coeur souffrant beaucoup de joie et de sympathie. Précieusement conservés dans nos archives, les chapitres consacrés à nos Dames de Charité comptent sans doute parmi les plus émouvants de notre histoire. Au nom des Soeurs Grises qui ont oeuvré avec elles et au nom de celles qui aujourd'hui bénéficient du fruit de leurs labeurs et de leur générosité: gratitude et souvenir!

II

Les Bazars au profit de l'Hôtel-Dieu de Nicolet

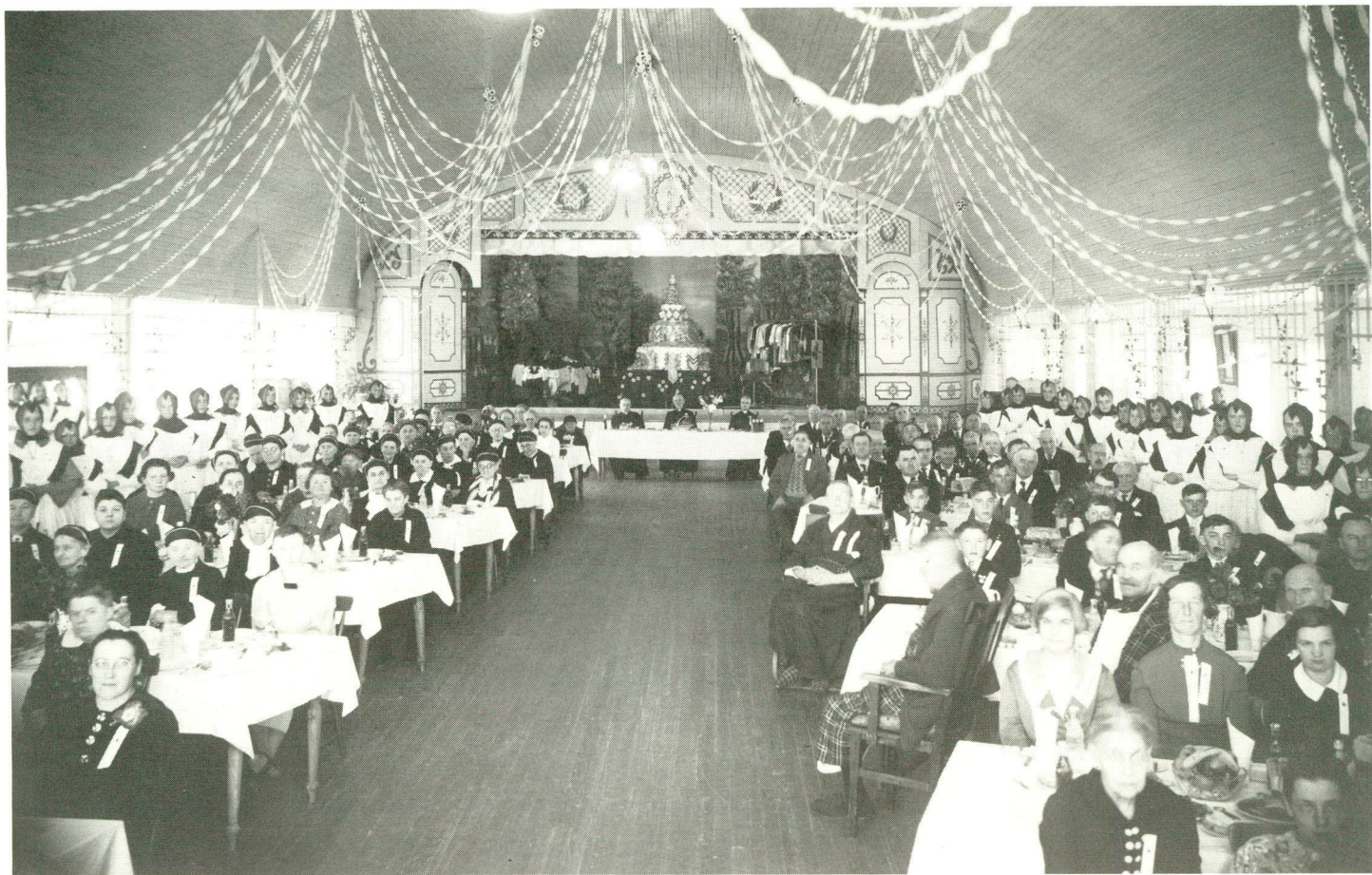
Qui ne se souvient des heures joyeuses vécues au bazar de Nicolet? C'était le grand événement de l'année, la fête par excellence des enfants, la récompense accordée aux adolescents, le délassement des personnes d'un certain âge.

D'une saison à l'autre, divers articles s'accumulaient, bibelots de toutes sortes, jouets, lingerie, broderies, tricots, etc., pour l'étalage des kiosques. Que d'ingéniosité pour tout utiliser et inventer mille objets agréables et pratiques. Même les talents culinaires étaient mis à contribution pour la cuisson des fèves au lard, des tourtières, du sucre à la crème, que sais-je? Une année de préparatifs pour une semaine de bazar... mais quel bazar! On y trouvait des attractions pour tous les goûts... et toutes les bourses!

Une recherche minutieuse dans les cahiers de l'Association des Dames de Charité et les chroniques de l'Hôtel-Dieu de Nicolet, nous a fait découvrir les dates, endroits, candidat(es) et les recettes des 68 bazars tenus à Nicolet au profit des oeuvres des Soeurs Grises. En voici le résultat:

1. 1888 - (24 juin) à l'Hôtel-de-Ville, Nicolet
Candidates:
- Mlle Éméline Désilets, Nicolet
- Mlle Annie McCaffrey, Nicolet
Recettes: \$1,554.85
2. 1889 - (23 juin) à l'Hôtel-de-Ville, Nicolet
Candidats:
- M. Hyacinthe St-Germain, Nicolet
- M. Michel O'Shangessey, Nicolet
Recettes: \$1,027.00
3. 1890 - (29 juin) à l'Hôtel-de-Ville, Nicolet
Candidats:
- M. le Dr D.D.G. Desaulniers,
Nicolet
- M. Abraham Beulac, Nicolet
Recettes: \$985.00
4. 1891 - (14 juin) à l'Hôtel-de-Ville, Nicolet
Candidats:
- M. Pierre Nourry, Nicolet
- M. Louis Caron, Nicolet
Recettes: \$930.00
5. 1892 - (31 juillet) à l'Hôtel-de-Ville, Nicolet
Candidates:
- Mlle Annie McCaffrey, Nicolet
- Mlle Anita Dufresne, Nicolet
Recettes: \$960.00
6. 1893 - (23 juillet) à l'Hôtel-de-Ville, Nicolet
Candidats:
- M. Maxime Crépeau, Nicolet
- M. J. Hercule Giroux, Nicolet
Recettes: \$1,035.75
7. 1894 - (1er juillet) à l'Hôtel-de-Ville, Nicolet
Candidats:
- M. Onézime Rochette, Nicolet
- M. Antoine Lemire, Nicolet
Recettes: \$1,002.30
8. 1895 - (1er sept.) à l'Hôtel-de-Ville, Nicolet
Candidats:
- M. Oscar Rousseau, Nicolet
- M. Jean Rousseau, Nicolet
Recettes: \$919.00
9. 1896 - (23 août) à l'Hôtel-de-Ville, Nicolet
Candidates:
- Mlle Beaudry, Nicolet
- Mlle Pinard, Nicolet
Recettes: \$754.26
10. 1897 - (22 août) à l'Hôtel-de-Ville, Nicolet
Candidats:
- M. Emmanuel Rousseau, Nicolet
- M. A. Sévigny, Nicolet
Recettes: \$1,030.00

11. 1898 - (14 août) à l'Hôtel-de-Ville, Nicolet
Candidats:
 - M. N. Jutras, Nicolet
 - M. Aimé Désilets, Nicolet
Recettes: \$1,015.00
12. 1899 - (9 juillet) à l'Hôtel-de-Ville, Nicolet
Candidates:
 - Mlle Laura Trudel, Nicolet
 - Mlle Béatrix Goudreault, Nicolet
 - Mlle Eng. Rousseau, Nicolet
 - Mlle Emma Ferron, Nicolet
 - Mlle Marie Nourry, Nicolet
 - Mlle Florette Dufresne, Nicolet
Recettes: \$1,158.70
13. 1900 - (8 juillet) à l'Hôtel-de-Ville, Nicolet
Candidates:
 - Mlle Almézime Lemire, La Baie
 - Mlle Laura Bergeron, St-Grégoire
 - Mlle Diana Gouin, Bécancourt
 - Mlle Blanche Carignan, Gentilly
Recettes: \$1,311.00
14. 1901 - (14 juillet) à l'Hôtel-de-Ville, Nicolet
Candidates:
 - Mlle Denoncourt, St-Grégoire
 - Mlle Élie, La Baie
 - Mlle Provencher, Ste-Angèle
Recettes: \$1,679.61
15. 1902 - (6 juillet) à l'Hôtel-de-Ville, Nicolet
Candidates:
 - Mlle Annette Robins, Drummondville
 - Mlle Hébert, St-Léonard
Recettes: \$1,360.83
16. 1903 - (12 juillet) à l'Hôtel-de-Ville, Nicolet
Candidates:
 - Mlle Côté, Gentilly
 - Mlle Lamoureux, St-Guillaume
 - Mlle Manseau, St-Cyrille
Recettes: \$2,000.66
17. 1904 - (10 juillet) à l'Hôtel-de-Ville, Nicolet
Candidates:
 - Mlle Paulhus, St-Bonaventure
 - Mlle Léonard, Wickham
Recettes: \$2,188.20
18. 1905 - (8 juillet) à l'Hôtel-de-Ville, Nicolet
Candidates:
 - Mlle Rouillard, St-Thomas-de-Pierre-ville
 - Mlle Biron, St-Elphège
Recettes: \$1,787.12



Intérieur de la salle Ste-Elisabeth — La fête de nos pensionnaires — 1938.

19. 1906 - (8 juillet) à l'Hôtel-de-Ville, Nicolet
Candidates: - Mlle Alma Dionne, St-Fulgence-de-Durham
 - Mlle Rosalba Rock, La Visitation
 - Mlle Emma Carter, St-Léonard
Recettes: \$2,501.04
20. 1907 - (7 juillet) à l'Hôtel-de-Ville, Nicolet
Candidates: - Mlle Marie-Anne St-Germain, St-François-du-Lac
 - Mlle Alphéma Amyot, St-Guillaume
Recettes: \$4,114.81
21. 1908 - (11 juillet) à l'Hôtel-de-Ville, Nicolet
Candidates: - Mlle Victoria Jalbert, Kingsey
 - Mlle Victoria Beaulac, St-David
Recettes: \$2,388.27
22. 1909 - (11 juillet) à l'Hôtel-de-Ville, Nicolet
Candidates: - Mlle Laviney McCaffrey, Nicolet
 - Mlle A. Beauchemin, Nicolet
Recettes: \$3,013.50
23. 1910 - (10 juillet) à l'Hôtel-de-Ville, Nicolet
Candidates: - Mlle Angéline Gouin, Baie-du-Febvre
 - Mlle Régina Comeau, St-Léonard
Recettes: \$5,383.78
24. 1911 - (9 juillet) à l'Hôtel-de-Ville, Nicolet
Candidates: - Mlle Angéline Leclerc, Notre-Dame-du-Bon-Conseil
 - Mlle Alice Désilets, Bécancourt
Recettes: \$4,615.76
25. 1912 - (7 juillet) à l'Hôtel-de-Ville, Nicolet
Candidates: - Mlle Bernadette Caya, St-Grégoire
 - Mlle Laura Caya, St-Thomas
Recettes: \$3,350.00
26. 1913 - (22 juillet) à l'Hôtel-de-Ville, Nicolet
Candidates: - Mlle Amélie Beaubien, Ste-Monique
 - Mlle Annette Proulx, Nicolet
Recettes: \$5,116.07
27. 1914 - (19 juillet) à l'Hôtel-de-Ville, Nicolet
Candidates: - Mlle Hélène Proulx, L'Avenir
 - Mlle Gabrielle Beauchemin, St-Pierre
Recettes: \$7,189.46

28. 1915 - (18 juillet) à l'Hôtel-de-Ville, Nicolet
Candidates:
- Mlle Lucianna Bergeron, St-Germain
- Mlle Antoinette Leduc, Ste-Angèle
Recettes: \$4,913.60
29. 1916 - (15 juillet) à l'Hôtel-de-Ville, Nicolet
Candidates:
- Mlle Rachel Fleurent, St-Léonard
- Mlle Bertha Demers, Manseau
- Mlle Alberta Boucher, St-Guillaume
Recettes: \$3,846.35
30. 1917 - (30 juillet) à l'Hôtel-de-Ville, Nicolet
Candidates:
- Mlle Louise St-Cyr, St-Joachim
- Mlle Germaine Martel, Ste-Monique
Recettes: \$5,400.04
31. 1918 - (27 juillet) à l'Hôtel-de-Ville, Nicolet
Candidates:
- Mlle Bernadette Godbout,
St-Guillaume
- Mlle Germaine Cloutier, St-Zéphirin
Recettes: \$7,013.35
32. 1919 - Pas de bazar, à cause de la grippe espagnole. D'autres organisations ont eu lieu à la salle Ste-Elisabeth.
Recettes: \$2,199.44
33. 1920 - (26 juillet) à la Salle Ste-Elisabeth
Recettes: \$3,511.56
34. 1921 - (15 août) à la Salle Ste-Elisabeth
Recettes: \$3,470.65
35. 1922 - (23 juillet) à la Salle Ste-Elisabeth
Recettes: \$3,040.00
36. 1923 - (12 août) à la Salle Ste-Elisabeth
Recettes: \$3,770.00
37. 1924 - (17 août) à la Salle Ste-Elisabeth
Recettes: \$3,550.82
38. 1925 - (4 août) à la Salle Ste-Elisabeth
Recettes: \$3,574.51
39. 1926 - (20 sept.) à la Salle Ste-Elisabeth
Recettes: \$3,164.54
40. 1927 - (15 août) à la Salle Ste-Elisabeth
Recettes: \$3,912.80
41. 1928 - (13 août) à la Salle Ste-Elisabeth
Recettes: \$3,440.99

42. 1929 - (12 août) à la Salle Ste-Elisabeth
Candidats: - M. J. Baptiste Métivier
 - M. Henri Belcourt
Recettes: \$4,416.27
43. 1930 - (11 août) à la Salle Ste-Elisabeth
Candidats: - M. Émile Gélinas
 - M. Nicolas Fleurent
Recettes: \$3,803.02
44. 1931 - (25 juillet) à la Salle Ste-Elisabeth
Recettes: \$3,047.94
45. 1932 - (16 juillet) Terrain en face de l'Hôtel-Dieu
 «terrain du bazar»
Recettes: \$2,494.56
46. 1933 - (29 juillet) Terrain du bazar
Recettes: \$2,044.52
47. 1934 - (21 juillet) Terrain du bazar
Candidates: - Mlle Ghislaine Charron
 - Mlle Madeleine Grenier
Recettes: \$2,685.46
48. 1935 - (13 juillet) Terrain du bazar
Recettes: \$2,742.05
49. 1936 - (18 juillet) Terrain du bazar
Recettes: \$2,615.18
50. 1937 - (19 juillet) Terrain du bazar
Recettes: \$2,449.60
51. 1938 - (7 juillet) Terrain du bazar
Recettes: \$3,005.68
52. 1939 - (10 juillet) Cour de l'Académie Commerciale
Recettes: \$3,365.75
53. 1940 - (26 juin) Terrain du bazar
Recettes: \$2,985.47
54. 1941 - (7 juillet) Salle Ste-Elisabeth
Recettes: \$3,789.64
55. 1942 - (13 juillet) Terrain du bazar
Recettes: \$2,007.43
56. 1943 - (15 juillet) Terrain du bazar
Recettes: \$3,265.98
57. 1944 - (18 juillet) Terrain du bazar
Recettes: \$4,438.07

- | | |
|---|---|
| 58. 1945 - (6 août) | Terrain du bazar
Recettes: \$3,952.90 |
| 59. 1946 - (15 juillet) | Terrain du bazar
Recettes: \$3,138.62 |
| 60. 1947 - (20 juillet) | Salle Ste-Elisabeth
Recettes: \$1,595.22 |
| 61. 1948 - (2 août) | Terrain du bazar - «60e Kermesse
(1888-1948)»
Recettes: \$3,098.80 |
| 62. 1949 - (1er août) | Terrain du bazar
Recettes: \$2,901.46 |
| 63. 1950 - (10 août) | Terrain du bazar
Recettes: \$3,706.18 |
| 64. 1951 - (14 août) | Salle Ste-Elisabeth
Recettes: \$3,292.05 |
| 65. 1952 - (16 sept.) | Salle Ste-Elisabeth
Recettes: \$2,866.02 |
| 66. 1953 - (16 sept.) | Terrain du bazar
(Amusements Rivard)
Recettes: \$2,798.85 |
| 67. 1954 - Fêtes de Charité (les diverses activités ont rapporté) | Recettes: \$1,762.76 |
| 68. 1955 - Fêtes de Charité (les diverses activités ont rapporté) | Recettes: \$1,636.45 |

68 bazars égalent soixante-huit années de préparations intenses, de dévouement, de quêtes, de sollicitations diverses, de véritable bénévolat, tout cela pour assurer à nos hospitalisés et à nos orphelins une meilleure qualité de vie et souvent même quelques petites douceurs. Que nos Dames de Charité en soient glorifiées!

III

Les Soupers Canadiens

Les Dames de Charité et nos bienfaiteurs de Nicolet et des environs ne tarissaient pas d'initiatives et de créativité pour venir en aide aux Soeurs Grises. Parties de cartes, attractions diverses, soirées du Bon Vieux Temps, soupers canadiens, théâtre, courses à la charité, raffles, etc, s'ajoutaient aux bazars et formaient pour ainsi dire à peu près les seuls loisirs de la population.

Consigné au registre des procès-verbaux de l'Association des Dames de Charité, en date du 19 janvier 1933, un souper canadien est décrit avec emphase par la secrétaire, Mme Napoléon Rousseau. Vous lirez avec intérêt ce récit, image de la tradition qui se maintenait d'année en année dans notre ville et particulièrement à la salle Ste-Elisabeth.

« Cette fête du souper du Bon Vieux Temps fut une belle et touchante démonstration en même temps qu'un brillant événement social qui groupa l'élite de la société nicolétaine comme celle des paroisses de tout le diocèse. Son Excellence Mgr Joseph-Simon-Hermann Brunault, Évêque de Nicolet, arrivant de Montréal, est un peu fatigué. Toutefois, il veut faire acte de présence. « Je n'ai pas, dit-il, le plaisir de m'asseoir à votre table. Je ne suis pas assez jeune et malgré mon bon vouloir et l'intérêt que je porte aux bonnes Dames de Charité, ma santé ne me permet plus ces plaisirs qui comportent trop de fatigue. » Son Excellence dit toute la reconnaissance que mérite l'organisation de ces agapes fraternelles rappelant une heureuse tradition de famille et nous donnant une si belle idée de l'union qui existait chez nos pères. Après quoi, souriant, Mgr lève sa main bénissante pour reproduire, en faveur des convives, le geste du Divin Sauveur et se retire.

Le « O Canada » est entonné par des voix vibrantes de patriotisme. Ce chant s'harmonise bien avec le décor de la salle, aux couleurs nationales, et les gracieux costumes des servants de table. Ce souper possédait un caractère exclusif du Bon Vieux Temps par la soupe aux pois, le ragoût de pattes, les tourtières etc... ou les fèves au lard et par l'atmosphère que surent donner les déguisements très bien réussis dans les pièces qui suivirent. « La Corvée » et les « Fiançailles de Délima » firent apparaître, au cours de la veillée, des vieux, des jeunes que l'on aurait cru perdus dans un autre siècle. Ils avaient cependant conservé, les uns, toute la simplicité de leurs manières et la bonté de leur cœur; les autres, toute l'espièglerie de leur jeune âge. Messieurs les violonneux n'ont pas manqué d'ajouter une note joyeuse à cette fête. Non plus, ceux-là qui ont gigué avec une si belle assurance. Tous, acteurs et musiciens mirent un entrain charmant. L'assistance n'a pas manqué aussi de leur manifester son appréciation et sa satisfaction par des applaudissements bien nourris.

Cette fête, d'un genre à part, a laissé une excellente impression chez tous ceux qui y ont pris part et elle fera époque dans l'histoire des Dames de Charité. Ceux qui déploraient la disparition de tant de bonnes et vivifiantes coutumes ont eu une belle occasion d'y réchauffer leur cœur patriote, tout en aidant aux bonnes religieuses à boucler leur budget.

Outre son Excellence Mgr Brunault, on remarquait à ce repas: Mgr Antonio Camirand, P.D., les abbés Edgar Laforest et Arthur Girard, directeur du Séminaire; les abbés Jean-Baptiste Mathieu, vicaire à la cathédrale et Arsène Joyal de l'Évêché; l'abbé Alphéri Taillon, assistant-chapelain chez les Soeurs de l'Assomption et l'abbé Frédéric Tétrault, vicaire à Gentilly; les abbés Laurent Gaudet, Robert Charland, Donat Boisvert, Vigor Lefebvre, Georges-Étienne Lemire; Monsieur Antonio Elie, député d'Yamaska, Monsieur le Maire et Madame Henri-N. Biron, Monsieur le Maire et Madame Pierre Roy, Monsieur le Maire et Madame Willie Trudel etc. Des lettres d'excuses ont été reçues de Monsieur J.A. Savoie, député au Provincial et de Monsieur Lucien Dubois, député au Fédéral.

Le souper du Bon Vieux Temps a remporté la magnifique somme de cent quatre-vingt-cinq piastres. C'est un succès et les dévouées organisatrices de si belles agapes méritent de sincères félicitations. Tous ceux qui ont si généreusement aidé, de quelque manière que ce soit, au succès de ce repas canadien ont nos remerciements et notre entière reconnaissance.

*Mme Joseph-Henri Caron
Présidente*

*Mme Napoléon Rousseau
Secrétaire*

Conclusion

Ces pages ne sont-elles pas éloquentes par elles-mêmes? Ne nous parlent-elles pas abondamment de dévouement, d'audace, d'ingéniosité, d'initiative, d'oubli de soi? Cette charité qui ouvre le coeur et les mains à celui qui est dans le besoin, nos collaboratrices, les Dames de Charité, en ont connu la fine fleur. Et à l'instar de la Bienheureuse Marguerite d'Youville, leur exemple a traversé un siècle puisque plusieurs bénévoles poursuivent encore aujourd'hui auprès des malades, des vieillards et des handicapés, leur belle et grande mission de charité.

YVETTE PAQUIN, SGM



Fondé en 1932
Orphelinat Hôpital du Christ-Roi, Nicolet

L'orphelinat de Nicolet 1889 - 1964

MARIE-LOUISE, première d'une lignée d'enfants aux physionomies diversement marquées qui toutes, à travers les traits de la gaieté et de l'ingénuité, portent un petit masque de souffrance. Elle, c'était une fillette de 3 ans abandonnée, sans histoire, et qui n'a pas laissé de traces.

Les autres, c'étaient l'orphelin, l'orpheline. Sous cette dénomination, ils vivront avec les Soeurs Grises, soit à Nicolet ou à La Tuque, à Drummondville ou à Sudbury, soit chez les Pieds-Noirs et les Gens-du-Sang de l'Alberta. Ils passeront en files ininterrompues qui dépasseraient aujourd'hui 16,000 pensionnaires. Ces jeunes, en majorité des petites ou des adolescentes, séjournaient en Institution de quelques mois à une dizaine d'années.

Qu'étaient ces pensionnaires?

De bons enfants de «nos familles», de «notre milieu», de «notre monde». Quelques-uns abandonnés totalement, beaucoup ayant perdu père ou mère, parfois les deux, et un certain nombre qui vivaient un problème familial trop lourd à leurs jeunes épaules. Ils venaient de foyers-problèmes mais n'étaient pas des enfants-problèmes. Heureux ceux qui, parmi eux restaient l'objet d'une sollicitude pleine d'affection et qui attendaient régulièrement des visiteurs aimés. D'autres hélas, confiés à l'Institution, y étaient en quelque sorte «oubliés». Il nous reste en mémoire certains noms auxquels on pourrait joindre cette mention: «N'ayant jamais quitté l'Institution plus de 24 heures, durant 8 ans, 9 ans... 11 ans.»

Qu'était l'orphelinat?

Un groupement d'enfants dans une maison dont le nom même n'avait pas toujours bonne presse. Les livres d'histoire, la littérature américaine assez maigre de la fin du siècle dernier, montraient souvent les refuges d'éprouvés comme des endroits où l'on était non seulement mal aimés, mais aussi mal traités.

L'orphelinat qui nous occupe n'a rien à voir avec ces légendes pessimistes. Les jours pouvaient s'y succéder monotones, le règlement paraître sévère et routinier, c'était celui des pensionnats et des familles nombreuses d'autrefois. On devait y susciter des imprévus, des surprises, des fêtes, afin de créer le plus possible l'atmosphère familiale qui manquait tant à ces petits. Était-ce toujours possible quand, dans une même salle, le nombre des protégés passait graduellement de 10 à 30, ou à 60, sous la garde immédiate de trois ou quatre religieuses.

De décade en décade

À la fin du siècle dernier, ils étaient deux, les orphelins partageant la vie des infirmes et des personnes âgées, jouissant de quelques heures de classe que leur assuraient les Soeurs Grises.

Deux décades plus tard à la suite d'un premier agrandissement, les orphelins avaient leurs salles de récréation, réfectoires et dortoirs, bien à eux. Déjà le personnel hospitalisé de l'Hôtel-Dieu dépassait d'une centaine les disponibilités prévues. Chez les enfants, les besoins surpassaient de beaucoup les moyens. Le projet d'un orphelinat séparé fut l'objet de premières démarches. Il faut en attendre trente ans la réalisation. On connaissait alors les longues patiences!

Coûte que coûte, il fallait trouver l'espace vital nécessaire aux enfants. Les garçons, quatre-vingt-dix dans une pièce destinée à quarante-cinq, occupaient aussi un réfectoire unique à peine suffisant pour trente! Les fillettes, dans la même situation, devaient gravir les escaliers plusieurs fois par jour pour atteindre leurs locaux au quatrième étage.

Et les classes! À dater de 1910, il y en aura quatre bénéficiant de la Salle Ste-Elisabeth. Est-ce possible que cela ait paru si grand progrès? Que de centaines de fois depuis il a fallu vider les lieux, enlever les écrans formant divisions, pour laisser à ce local la possibilité de réaliser son propre but: réunions officielles, banquets, séances, bazars, etc... En résumé, c'est la situation des classes à l'Orphelinat durant 22 ans. Le rêve qui sort enfin de la brume et qui a vaincu les plus grandes difficultés: site à trouver, fondations difficiles, pauvreté, ce rêve vient boucler la troisième décade.

L'Orphelinat-Hôpital du Christ-Roi

En 1932, un vaste édifice soutenu par des caissons qui atteignent à certains endroits 85 pieds de profondeur, s'élève à la sortie de la ville, sur l'emplacement de l'ancien manoir Trigge,

Monsieur le Chanoine
HEBERT
Curé de la Cathédrale,
présidera le

SOUPER DU BON VIEUX TEMPS

donné aux Nicoletains au profits des

PAUVRES ET DES ORPHELINS

de l'Hôtel-Dieu

Le repas sera des plus animés, il sera suivi d'un spectacle offert comme reconstitution des anciennes soirées Canadiennes: chansons à répondre, accompagnées de l'accordéon, violon et "ruine-babine", contes naïfs et spirituels, rigodons et giques.

A Nicolet, dans la
SALLE SAINTE-ELISABETH

le 5 janvier 1928

à 7 h. 30 P. M.

MENU

SOUPE AUX POIS.

Venez vous tous aux cheveux blancs
Pour qui la tâche est terminée
Venez apprendre à vos enfants
Quoiqu'on chante quoiqu'on dise
Que pour mieux se défendre
Ils doivent aimer à prendre
"LA BONNE SOUPE AUX POIS"

RAGOUT.

Rappelons-nous de notre bon ragoût
Lequel su garder sa place partout
Il était de toutes les grandes fêtes
Le mets favori de nos grands-Pères.

TOURTIÈRE.

Oh, la bonne tourtière
Laquelle arrive au bon temps
Elle rappelle nos ancêtres
Qui en étaient très friands.

LEGUMES.

Cornichons, betteraves, oignons.

Complaisants attributs qui aiguisent l'appétit.

DESSERTS ET FRIANDISES.

Sirop d'érable, blanc-manger, gélatine, beignes, gâteaux et bonbons.

Fromage, thé et café.

DEO GRATIAS.



Allons, allons Nicoletains ne l'oublions pas,

Le Canadien avec sa bonne PIPE

Et son bon tabac odoriférant

Forme ce qu'il y a de plus chic

Et représente le vrai contentement.

Imp. "LA PAROLE", Limitée, 163 rue Hériot, Drummondville, Qué.

pour 300 orphelins. Cet édifice reçoit d'abord les cent cinquante qui quittent l'Hôtel-Dieu, auxquels s'adjoindront bientôt les orphelins de Drummondville et dix ans plus tard, ceux de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska.

Il faut vivre les jours héroïques du déménagement et l'on s'installe en six départements vastes, ensoleillés, encore pleins d'échos, vu l'humidité des murs. Les salles aux planchers de ciment sans revêtement, aux murs nus et aux embrasures de portes encore béantes révèlent la pauvreté dans le luxe apparent. Plus d'espace et de liberté et l'accès facile aux grandes cours de récréation, enivrent un peu les enfants qui viennent de sacrifier l'Institution qu'ils aimaient malgré tout. Ils se sentiront bientôt enveloppés d'affection et soutenus par la charité privée, celle des nicolétains, celle des diocésains. Quelle charité qui pourvoie aux nécessités les plus urgentes et comble peu à peu les lacunes laissées par l'aide du gouvernement, aide déjà partiellement assurée aux besoins de l'entreprise!

De belles réalisations éducatives suivent les espérances que l'on avait mises dans cette installation. Si nombreux se présentent alors les bienfaiteurs, à titre individuel, que l'on n'ose nommer personne pour n'en oublier aucun. Ils sont de toutes les classes: ecclésiastiques, hommes de loi, responsables politique, médecins, éducateurs, en passant par les plus humbles qui ne sont pas les moins zélés pour assurer aux orphelins logement plus confortable et alimentation plus substantielle!

En moins de 2 ans, Nicolet a bien des raisons d'être fier de son orphelinat auquel on avait adjoint une aile pour hospitalisation d'une trentaine de malades, d'où le nom «Orphelinat-Hôpital du Christ-Roi».

L'Orphelinat de Drummondville

Le groupe de Drummondville qui vint rejoindre celui de Nicolet offre un caractère bien particulier, et c'est une insertion de choix. Dans cette petite ville industrielle, la population s'était accrue à un rythme accéléré et l'accueil des jeunes était né du besoin. Ces jeunes étaient logés à l'étage supérieur du «Vieux Couvent» appelé ensuite «Hôpital Ste-Croix» depuis 1915. Ici les orphelins jouissant d'un bonheur unique, celui de vivre ensemble, garçons et filles d'une même famille. Il n'y a pas à dire! c'était une famille nombreuse qui atteignait parfois la trentaine. L'installation rudimentaire, insécure, insalubre et d'une extrême pauvreté, condamnée à une fermeture prochaine, n'en attirait que davantage l'attention sur les résultats de l'oeuvre. L'éducation y était de choix et la vie chaude et joyeuse.

Deux autres décades

La vie à l'orphelinat a bien changé. L'enseignement dispensé d'abord un peu comme dans les «petites écoles», marqué par une pénurie de matériel didactique auquel paliaient l'ingéniosité et le dévouement, assurait aux enfants un savoir équivalent à celui de l'époque. Les fondatrices et leurs premières compagnes avaient apporté avec elles le rayonnement des congrégations où elles avaient étudié: Ursulines, Congrégation Notre-Dame, Présentation de Marie, Soeurs Grises de St-Hyacinthe et Soeurs de l'Assomption de la Sainte-Vierge. La plupart détenaient diplôme d'institutrice et la tâche toujours partagée devenait bénéfique aux enfants.

Au cours des années, des éducateurs de marque avaient oeuvré pour l'Orphelinat. Parmi eux nos inspecteurs d'écoles étaient devenus facilement et pour longtemps des bienfaiteurs qu'on ne saurait oublier. Un autre bénévolat très méritoire, longtemps dispensé par les Normaliennes et les élèves du Petit Séminaire: culture physique, gymnastique de cadets, plus intensément durant les années 30-40, assuraient aux orphelins un développement qui s'opérait dans la joie. Cette époque est révolue mais on s'en souvient toujours.

Avec l'avènement des écoles primaires supérieures, les jeunes avaient vu leurs classes passer de la 8e à la 12e année. Des cours spéciaux, diction et arts ménagers, donnés par des professeurs de l'extérieur, ajoutaient un complément nécessaire à une sérieuse préparation familiale et sociale. Les jardins de récréation offraient des appareils de détente et de jeux dont les orphelins étaient très heureux. Ils étaient fiers aussi des ameublements nouveaux qui mis à leur taille, assurant leur confort en des salles de classes qui s'échelonnaient de la maternelle à la 12e, au primaire, puis à la 4e année de l'Institut Familial. Il faut rappeler ces détails car ils évoquent le souvenir de donateurs de Drummondville - deux classes entières - et des Chevaliers de Colomb, des Clubs Richelieu de Nicolet, Victoriaville, Pierreville, Trois-Rivières qui, tous s'étaient donné la main pour améliorer la vie de nos orphelins.

Pourquoi cet essor?

Pourquoi cet essor doublé de diverses gratifications: titulaires plus nombreux et mieux préparés, professeurs spéciaux, culture parallèle, organisations, excursions et voyages? Pourquoi? Non dans un but de «panache bien sûr, mais à l'appel du besoin immédiat, sous le signe du service, pour le bien de la jeunesse». On

vit même des jeunes filles employées à notre hôpital comme aides rémunérées, jouissant déjà d'une certaine autonomie, retourner d'elles-mêmes au pupitre de l'étudiante et même à la salle d'orphelinat afin d'avoir accès aux degrés scolaires supérieurs, aux examens et diplômes.

Tous les efforts d'un orphelinat pour bonifier constamment l'éducation, l'instruction et la préparation à une vie autonome chez les jeunes ne pouvaient remplacer la vie familiale. Et l'éducation si soignée soit-elle d'un pensionnat encore moins, car après les heures de classe et malgré le dévouement des éducatrices, la jeune fille y éprouvait davantage le vide d'une relation plus intime avec celle que nous appelions «maîtresse de salle», toujours prête à parer aux imprévus et aux nécessités de l'enfant isolé.

Les organisations sociales provinciales de leur côté ne pouvaient encore parer à des situations changeantes. Un simple exemple: une orpheline de père et mère, bénéficiaire d'une bourse d'étude, se voit transportée dans la grande ville. Au Pavillon Universitaire, tout l'enchanté. Mais elle n'a ni ressources ni famille. Le soir, elle travaille pour arriver à vivre. Et parfois même une visite occasionnelle dans un foyer ami se solde par une interminable marche car elle n'a pas de billet de tramway pour le retour. Ce n'est qu'un cas entre tant et tant d'autres.

La population de l'Orphelinat

En 1932, l'admission des garçons concernait des enfants de 3 à 12 ans. Ils étaient ensuite repris par quelques familles naturelles ou nourricières ou transférés en quelque patronage. Les Patronages St-Jean-Bosco à Québec et St-Charles-Borromée à Trois-Rivières prolongèrent l'hospitalisation à Nicolet avec beaucoup de générosité, de compréhension et d'efficacité.

Disons en passant que malgré les prévisions et les lois, il y eut toujours des tout-petits parfois marchant à peine avec les moins de cinq ans, garçon ou fille. Et quand un père ou une mère découragés, ou un constable de la Sûreté arrivaient avec un petit sur les bras, les responsables de salles déjà surchargées étaient les premières à accueillir les nouveaux-venus.

Les fillettes pouvaient prolonger leur séjour, selon les besoins. Pour l'adolescente, l'obligation de travailler à l'extérieur, le plus souvent en des maisons étrangères, devenait une nécessité dès qu'elle avait terminé la 7^e année. À moins qu'on lui assure un emploi parmi le personnel de l'Orphelinat-Hôpital.

Dans une situation comme dans l'autre, leur préparation à la vie restait insuffisante et l'ambition de continuer des études, un rêve brisé. L'École ménagère moyenne, l'École primaire supérieure, l'École ménagère régionale, vinrent remédier à cette lacune. «Le nom de ces Institutions a presque disparu du vocabulaire scolaire québécois non sans laisser derrière lui des réalisations à longue portée et même un halo de fierté».

Il serait maintenant difficile de compter le nombre de nos étudiantes orphelines qui sont devenues - et plusieurs dans les écoles de nos Institutrices, des Infirmières-Auxiliaires, des Infirmières, des Institutrices, etc.

Un Institut Familial adjoint à l'Orphelinat mais avec des locaux et administration séparés, comble un grand vide durant une vingtaine d'années. Malgré le voisinage ou la proximité d'institutions similaires, et pour des raisons mentionnées déjà plus haut, l'adolescente se trouve chez elle avec ses Soeurs Grises éducatrices. Pour les rapprocher des réalités de notre époque, on leur adjoint chaque année quelques pensionnaires venues de foyers réguliers et qui semblent heureuses de partager l'enseignement donné aux orphelines.

La dernière décade

L'évolution accélérée dans le domaine institutionnel, qu'on l'appelle progrès ou révolution tranquille ou expériences à tenter, amenait à l'orphelinat des problèmes inattendus. Les allocations familiales, bienfait dans les familles, n'atteignaient les orphelins que dans les cas où le parent lui-même assumait ses frais d'entretien. Les enfants en souffraient car ils se sentaient délaissés et plus pauvres encore, du fait qu'un petit trésor à la portée de tous leur était refusé. Après de longues démarches où étaient impliqués tous les orphelinats du Québec, on en vint à un compromis. Faire passer par un service social tous les chèques gouvernementaux destinés, aux orphelins et accepter un contrôle de travailleuses sociales désignées sur les dépenses encourues grâce aux allocations familiales, répondait à la loi. Les jeunes se sentaient valorisés de pouvoir faire eux-mêmes des réquisitions visant à leur assurer «des surplus» dans leur vie ordinaire. Ce compromis fut accepté par les communautés pour le mieux-être affectif et psychologique de l'enfant.

Au début des années 50, le Service Social de Nicolet dûment constitué, prit en charge ces problèmes, en même temps que placements à faire en foyers nourriciers, adoptions parfois, études des nouvelles demandes d'admission, etc.



Noël 1949 — Les Dames de Charité chez les orphelins du Christ-Roi

1. Mme Wilfrid Brochu 2. Mme Jules Savoie 3. Mme Napoléon Therrien 4. Mme Jean-Baptiste Milette 5. Mme Uldéric Lupien 6. Mme Léonce Moreau, trésorière 7. Mme François-Xavier Gagné, secrétaire 8. Soeur Rose St-Louis, supérieure 9. Mme Edith Brossard, présidente 10. Soeur Marie Lesieur, supérieure provinciale 11. Mme J-Alfred Gaudet (Germaine Dufresne) 12. Mme Philias Thibodeau, vice-présidente 13. Mme Napoléon Rousseau 14. Mme Rollande Pépin 15. Mme Denise Caron-Bégin 16. Mme Madeleine Beaulac-Proulx 17. Mme Basile Beaulac

Et peu à peu au cours de cette décennie, l'administration de l'Hôpital s'étendit graduellement du côté de l'Orphelinat dont les locaux de plus en plus morcelés firent place à d'autres initiatives. Aux soins des Soeurs Grises mais contrôlés par le Service Social, une garderie pour les tout petits, une crèche de transit pour les bébés nés ailleurs et amenés à Nicolet pour adoption, obligèrent d'abord à refuser les orphelins de 0 à 5 ans.

L'ouverture de l'École Marguerite d'Youville pour Auxiliaires en Nursing mit fin aux activités de l'École Moyenne. Vint le jour où de 300, on ne compta plus que 150 orphelins.

«Les Soeurs Grises de Nicolet avaient maintenu leurs efforts à la hauteur des besoins et des changements sociologiques... Améliorer la vie de groupe, enrichir les moyens de formation, adoucir le plus possible la rigidité des programmes». Tel fut le but poursuivi tout au cours de cette décennie.

Réalistes, on ne se rendait pas moins compte que l'institution n'est pas une famille. Le placement en milieu familial parviendra-t-il à surclasser la vie en institutions? Seul l'avenir nous le dira.

En 1934, l'hôpital était accepté à Nicolet comme une réponse urgente à un besoin et aussi comme moyen immédiat d'obtenir les secours nécessaires à la construction d'un vaste orphelinat. En 1964, les rôles étaient complètement renversés et l'orphelinat, malgré d'innombrables améliorations, prenait figure de «parent pauvre». Après 1955, il avait pris le nom de Maison Familiale, à l'exemple des Institutions similaires du Québec.

Rien n'est stable en ce monde. Qu'importe le grain qui meurt, s'il a été semence qui a produit du fruit. Au 30 juin 1964, nous relisons ces lignes:

Notre Maison Familiale qui depuis bientôt 33 ans travaille à l'éducation des enfants, ferme définitivement ses portes aujourd'hui. C'est avec regret que nous vous voyons obligés de mettre fin à cette oeuvre (...) La loi défend la formule des fins multiples à l'intérieur de même édifice. Les enfants qui y ont vécu jusqu'à ce jour retourneront pour une part dans leur famille, et pour l'autre partie restent confiés au Service Social.¹

1. *Chroniques de l'Orphelinat-Hôpital du Christ-Roi, Nicolet*, Vol. 3 (1961-1972), page 98.

Le Service Social a déjà pris officiellement la charge. La dernière directrice des classes, Soeur Lumina Leblanc, s'y dévouait depuis 25 ans, soit comme titulaire-fondatrice d'une école maternelle unique en son genre, soit comme préposée à l'enseignement et à la direction.

«La fermeture de cette maison met fin dans le diocèse de Nicolet à l'oeuvre des orphelinats. C'était le dernier du genre à subsister».²

MARIE-CARMEN RENÉ, SGM

2. *Op. cit.* p. 98.

SOURCES:

Toutes les citations sont extraites des Chroniques de l'Hôtel-Dieu ou de l'Orphelinat-Hôpital du Christ-Roi de Nicolet, ou de publications antérieures de la signataire.



La salle Ste-Elisabeth qui a servi
d'hôpital d'urgence en 1918

Les Soeurs Grises en tenue de service

l'influenza de 1918

INTRODUCTION

La ville de Nicolet a été durement frappée par la grippe Espagnole répandue à l'état épidémique par la grande guerre mondiale. Il est en effet démontré qu'elle a pris naissance dans les tranchées allemandes. C'est à la suite des ravages causés en Espagne où elle a éclaté avec une virulence particulière, qu'elle a hérité de ce nom.¹ Le premier cas d'influenza en Amérique date de l'arrivée du vapeur norvégien «Bergensfjord» entré à New-York, le 12 août 1918, avec 25 cas à son bord. L'épidémie s'est répandue aux États-Unis et au Canada, avec une rapidité et une violence incroyables. On a même relevé soixante-dix morts en une seule journée.

Un mois à peine après son apparition sur notre continent, cette grippe maligne a envahi subitement nos campagnes et villages nicolétains, fauchant en quelques jours des vies précieuses et semant la terreur et l'effroi dans nos paroisses, nos familles et les institutions religieuses. Les chroniques de l'Hôtel-Dieu de Nicolet ont conservé une relation intéressante de ces heures tragiques qui ont suscité tant d'obscurs et d'héroïques dévouements au prix même de la vie de deux Soeurs Grises travaillant auprès des malades atteints de l'influenza. Voici donc dans son entier, sans retouche et avec les sous-titres, le récit inédit de ces deux mois, consigné dans notre histoire communautaire, souvenir encore vivant dans la mémoire de celles qui ont vécu cet événement dramatique. Il débute le 17 septembre 1918:²

1. *Almanach du Peuple de la Librairie Beauchemin*. Granger Frères, Limitée, Montréal, 1920, p. 265.

2. *Chroniques HDN*. Volume 6, (1914-1919) pp. 407 à 430.

Pèlerinage annuel des révérendes Soeurs de l'Assomption

Fidèles à la tradition, les Révérendes Soeurs de l'Assomption et leurs élèves, y compris celles de l'École Normale, font leur pèlerinage annuel au sanctuaire de Marie Désolée. C'est avec un bonheur toujours croissant que nous assistons à ces pieuses démonstrations en l'honneur de notre glorieuse Patronne, la Mère des Douleurs. Ainsi qu'il le fait chaque année, Monseigneur Joseph Simon-Hermann Brunault, notre Évêque, adresse quelques mots à l'assistance et il insiste surtout sur le but que Monseigneur Elphège Gravel s'est proposé en instituant cette pratique d'un pèlerinage dans notre chapelle. C'est afin, rappelle Sa Grandeur, d'obtenir la préservation des maladies contagieuses. Hélas! la chose semble être plus opportune que jamais, puisque cet après-midi, nous recevions à «St-Roch»,³ Monsieur l'abbé Hector Paradis, vicaire à la cathédrale, atteint de l'influenza. Il aurait contracté cette grippe à Victoriaville, lors du Congrès Eucharistique, le 13 et 14 courant, alors que près de deux cents élèves des Frères étaient retenus au lit par suite de cette maladie. Deux ecclésiastiques du Séminaire MM. les abbés Roland Poirier et Elphège Houde, l'un de Victoriaville, l'autre d'Arthabaska, nous sont aussi emmenés. Il semble bien que la contagion vienne de ces cantons. On dit cette fièvre très maligne. Daigne le Ciel nous en préserver. Nos Soeurs Brassard (Marie Lemire) et Antoinette Vanasse sont affectées au soin de ces malades.

Le Séminaire de Nicolet demande des soeurs

Le 23 septembre 1918, l'épidémie de grippe qui semble avoir fait son apparition pour de bon, au Séminaire surtout, est cause que les autorités religieuses ont décidé de suspendre les cours et de retourner dans leurs familles tous les élèves qui ne paraissent pas malades. Une quarantaine étant déjà atteints seront gardés et soignés au Séminaire, et pour cela, Mgr Zéphirin Lahaye, supérieur, demande à notre Révérende Mère Carignan de bien vouloir envoyer quelques-unes de nos soeurs. Nos Soeurs Joséphine Julien et Philia Gervais sont désignées pour remplir cette office de charité. Par prudence, le couvent des Révérendes Soeurs de l'Assomption est mis en quarantaine aussi; aucune quart-pensionnaire ou demi-pensionnaire ne sera admise.

3. N'ayant pas d'hôpital dans la région, les Soeurs Grises ont construit un vaste hangar et en ont transformé une partie en lazaret afin d'isoler les malades atteints de maladies contagieuses. Cette annexe, à peine séparée de l'Hôtel-Dieu, assurait confort et soins aux patients. C'était le «département St-Roch» qui, durant une vingtaine d'années et particulièrement au cours de l'influenza de 1918, a été le champ d'actes de dévouement souvent héroïques de la part des religieuses.

La Salle Ste-Élisabeth transformée en salle d'urgence

Jeudi, le 26 septembre: l'épidémie de grippe menace de se répandre d'une manière alarmante. Nous avons déjà une douzaine de cas à Saint-Roch, c'est beaucoup trop, vu l'exiguïté du local et les demandes d'admission se font de plus en plus nombreuses. En face d'un tel état de choses, notre Révérende Mère générale décide de transformer la Salle Sainte-Élisabeth⁴ en hôpital d'urgence où nous pourrions au moins recevoir les cas les plus désespérés. Ce n'est pas une petite besogne à accomplir en une journée, plusieurs soeurs étant déjà retenues auprès des malades et une douzaine d'autres sont en quête dans les paroisses. Toutes celles qui restent, nos soeurs du conseil général en tête, s'y prêtent avec entrain. Le soir, une vingtaine de lits sont prêts à recevoir les pauvres contaminés. Hélas! une des premières reçues est notre chère Soeur Brassard, qui a dû rendre les armes après quelques jours seulement passés à St-Roch. Elle est fortement atteinte et nous craignons même pour sa vie. Monsieur l'abbé Honoré Lavigne, assistant-aumônier des Soeurs de l'Assomption et professeur de Littérature, admis à St-Roch hier, se trouve aussi dans un état assez alarmant. Dieu veuille nous conserver ces chers malades. Nos Soeurs Marie-de-l'Eucharistie (Emma Boisvert) et Sainte-Emérentienne (Emérentienne Thérour) sont chargées du soin des malades au «nouvel hôpital». Soeur Maria Duhaime remplace Soeur Brassard à Saint-Roch, et Soeur Adéline Baril lui est adjointe.

Une première victime de la grippe espagnole

27 septembre: nous apprenons avec regret le décès de Monsieur l'abbé Arthur Descôteaux, professeur au Séminaire, survenu hier à Sorel, dans sa famille où il s'était retiré depuis la fermeture des classes. C'est l'une des premières victimes de la terrible grippe. Hélas! l'avenir est bien sombre. Au séminaire pourtant, les cas ne paraissent pas très graves. Soeur Rose Guillemette est allée prêter main-forte aux soeurs déjà nommées.

Portes fermées au public par prudence

28 septembre: Monseigneur Brunault, notre Évêque, donne ce soir l'ordre de fermer nos portes au public et dicté lui-même l'avis qui devra être affiché au parloir de l'Hospice et des Dames

4. La salle Ste-Elisabeth a été construite en 1909. Le rez-de-chaussée abritait les ateliers de travail des religieuses, la buanderie et la boulangerie. À l'étage supérieure une vaste salle servait pour les réceptions, les séances, les bazars et pour toutes les organisations des nicolétains.

pensionnaires. L'avis est ainsi conçu: «Bien qu'il n'y ait aucun cas de grippe dans la maison, la porte de la chapelle et celle du parloir resteront fermées jusqu'à nouvel ordre.»

Dans la soirée, Monsieur l'abbé Honoré Lavigne et notre chère Soeur Brassard (Marie Lemire de La-Baie-du-Febvre), le premier à St-Roch, l'autre, au nouvel hôpital, reçoivent tous deux les sacrements des mourants. C'est dire que les cas sont presque désespérés. Nous aimons pourtant croire que Dieu se laissera toucher et que ces chers malades nous seront conservés.

D'après les nouvelles que nous recevons d'un peu partout, l'épidémie aurait fait son apparition dans bon nombre de paroisses. En conséquence, il paraît plus prudent à notre Révérende Mère d'interrompre les quêtes⁵ annoncées et cela pour un temps indéterminé. Messieurs les curés se disent heureux de la chose; peut-être craignent-ils de nous voir apporter chez-eux les germes de la triste maladie.

Plusieurs malades admis à l'hôpital

29 septembre: bon nombre de malades demandent leur admission à l'Hôpital. Mère générale envoie Soeur Jeanne Mailhot et Soeur Marie-des-Cinq-Plaies (Maria Jutras) afin de prêter secours aux soeurs infirmières.

Ouverture du Mois du Rosaire

Voici revenir le mois du Saint-Rosaire. Des Ave Maria s'en-volent plus que jamais, nombreux et fervents, vers le ciel. C'est que l'heure est grave et critique: notre cher pays traverse une épreuve d'autant plus cruelle qu'elle s'est abattue soudainement sur une population en pleine sécurité. Par l'épidémie de grippe qui se répand avec rapidité, Dieu frappe ceux qui jusqu'ici, se sont crus à l'abri des malheurs de la guerre. Sachons nous courber avec humilité sous la main qui nous châtie avec justice sans doute mais aussi, bien sûr, avec miséricorde. Pour calmer la colère du Père justement irrité contre ses enfants coupables, recourons à Marie, notre refuge assuré dans les grands maux qui fondent sur nous et disons-lui cent et cent fois par jour durant ce mois: «Je vous salue, Marie!» Comme toujours, le salut nous viendra «par Marie».

5. Comme nous l'avons déjà mentionné, les Soeurs Grises devaient quêter dans les paroisses du diocèse pour assurer la subsistance de leurs oeuvres.

Consternation: deux décès à l'hôpital

Mardi, le 1er octobre: ce matin, en entrant à la salle de communauté pour la prière, un billet affiché à la porte frappe nos regards: «Monsieur l'abbé Honoré Lavigne, décédé à 11 heures, hier soir: notre chère Soeur Brassard décédée ce matin, à 2 heures.» Les nouvelles des malades reçues hier nous avaient sans doute préparées au fatal dénouement, mais nous voulions espérer contre toute espérance. Il n'y a pas quinze jours encore, notre chère Soeur Brassard paraît toute joyeuse pour aller se dévouer au chevet des pauvres contaminés. Hélas! quelques jours ont suffi pour achever sa couronne et maintenant, il nous faut lui faire nos hâtifs adieux. Le caractère contagieux de la maladie ne nous permet pas d'exposer la dépouille mortelle suivant l'usage, ni même de lui chanter un Libera à la chapelle. Elle est mise aussitôt dans son cercueil et conduite au cimetière vers 11 heures; le service est remis à plus tard. Quelques-unes de nos soeurs forment le convoi funèbre et c'est tout. Quant à Monsieur l'abbé Honoré Lavigne, il est déposé dans un cercueil plombé, ce qui permet de le conserver sans danger. Il est conduit à Gentilly par le train de cinq heures du soir. Quelques-unes de nos soeurs ont la triste consolation d'accompagner le corps jusqu'à la station. Il est navrant de voir la douleur de son frère Monsieur l'abbé Ludger Lavigne, vicaire à Arthabaska; que doit donc être celle de son père et de sa mère? Et à l'heure actuelle, tant de mères voient leurs fils chéris enlevés, soit par l'épidémie, soit par la conscription. Mon Dieu, mon Dieu, qu'il est bien vrai que la terre est une vallée de larmes! Donnez aux pauvres affligés la résignation dans l'épreuve; faites-leur goûter la consolation qui ne se trouve qu'en vous!

Visite du docteur Edmond Dufresne

Monsieur le Docteur Edmond Dufresne de Montréal, en repos dans sa famille depuis quelques mois, nous offre bien aimablement ses services pour le temps de l'épidémie. Nous acceptons avec empressement, considérant comme une véritable attention de la bonne Providence, d'avoir ainsi un médecin tout à notre disposition. Le jeune Docteur Lucien Hélie étant lui-même malade de la terrible grippe, le Docteur Harry Smith se trouve à rester seul pour la ville et la campagne ainsi que les Communautés où les cas se font de plus en plus nombreux; des familles entières sont au lit. Les autorités de la ville ont déjà fait des démarches pour avoir des médecins de Montréal, mais là aussi l'épidémie fait rage. Peut-être en viendra-t-il un, mais la semaine prochaine seulement. Nous sommes tentées de dire: heureuse infirmité qui nous vaut un médecin résidant. En effet,

ce pauvre Docteur Dufresne, à la suite d'une grave maladie qu'il a faite l'année dernière, (la fièvre typhoïde) est resté avec une telle faiblesse dans les jambes qu'il ne marche que fort difficilement, à l'aide d'une canne et encore appuyé sur un bras protecteur. Il aura sa chambre ici et nous nous promettons d'en prendre bien soin. Notre espoir va même jusqu'à sa parfaite guérison que lui mériteront sans doute les nombreux actes de charité exercés envers les pauvres. Fasse le ciel que nos prières soient exaucées!

Nouveaux cas à l'hôpital

2 octobre: Soeur Édouardina Gélinas va remplacer Soeur Philia Gervais au Séminaire; celle-ci nous revient avec une forte fièvre et est aussitôt conduite à l'hôpital. On nous emmène aussi Monsieur Victor Lemay, entrepreneur des pompes funèbres; son cas est quasi désespéré.

Notre chère Soeur Joséphine Julien, après une assiduité de jour et de nuit auprès des écoliers malades au Séminaire et cela depuis le début de l'épidémie, est obligée de s'avouer vaincue et nous revient pour prendre un repos bien mérité. Elle a cependant la consolation d'en avoir retourné un bon nombre dans leurs familles et ceux qui restent sont en bonne voie de guérison, sauf Monsieur l'abbé Charles Masson dont le cas est bien grave et qui a dû même être administré. C'est une belle oeuvre à l'actif de notre chère soeur et de ses deux compagnes, que ces longs jours de dévouement: elles ont soigné une quarantaine de malades réclamant une attention constante et des traitements suivis qui ne laissaient pas une minute de repos, au point qu'elles étaient obligées de mettre de côté tout exercice de Règle. En voilà assez pour leur mériter la reconnaissance de ceux qui ont eu à bénéficier de leurs bons services. Elles attendent cependant avec raison, leur récompense de plus haut. Celui qui a dit: «J'étais malade, et vous m'avez visité», saura bien s'en souvenir aux jours des éternelles rétributions. Soeur Saint-Paul (Eugénie Belcourt) va occuper le poste laissé vacant par Soeur Julien.

Notre chère Soeur Alphonsine Normand qui, il va sans dire, s'est plus que jamais dévouée depuis le commencement de l'épidémie, tombe à son tour épuisée de fatigue et avec tous les symptômes de la terrible grippe. Une pharmacienne préparée nous est pourtant indispensable en un temps comme celui-ci. En l'absence de Mère générale, comme il avait été entendu avant son départ - en cas d'urgence - Soeur Lajemmerais, assistante générale, mande notre chère Soeur Clara Gouin par téléphone. À Drummondville, le fléau n'a pas encore fait son

apparition; celle-ci nous arrive dès ce soir, par l'Intercolonial, en même temps que notre Révérende Mère Carignan et Soeur Marie-de-Bonsecours (Marie Côté) qui reviennent de Montréal.

Sérum curatif contre la «grippe»

Pendant son séjour à Montréal, notre supérieure générale ayant entendu parler d'un sérum curatif de la funeste maladie qui nous ravage, s'empresse, dès son arrivée, d'en parler aux médecins qui témoignent le désir d'en avoir au plus tôt et à n'importe quel prix. L'heure du téléphone étant passée - il est près de 10 heures - notre Révérende Mère générale se décide de se rendre en personne au Bureau Central afin de téléphoner au Docteur Léon-Olivas Côté, frère de Soeur Marie-de-Bonsecours, qui fait lui-même avec grand succès, usage de ce sérum. Elle s'y rend donc en compagnie de Soeur Saint-Célestin (Robertine Richard). Le Docteur Edmond Dufresne fait route avec elles fort heureusement, car n'ayant pu obtenir de réponse du docteur après une heure d'essais répétés, il se résout à appeler le Docteur J.-Antoine Calixte Riopel, l'un de ses confrères, qui lui répond aussitôt lui promettant le médicament tant désiré pour demain midi. Nous avons donc une lueur d'espoir de pouvoir réchapper nos chers malades.

L'Assistante Générale atteinte de la grippe

3 octobre: nos inquiétudes redoublent. Ce matin, c'est notre chère Soeur Assistante Lajemmerais (Maria Désilets) qu'il nous faut transporter à l'hôpital. Elle nous paraît fortement atteinte. Après s'être beaucoup dépensée dans l'organisation de cette salle pour donner aux malades et aux gardes-malades le plus de réconfort possible, elle ne se doutait guère qu'elle-même aurait à en bénéficier si tôt. Nous faisons des vœux pour son prompt rétablissement. De son côté, Soeur Rose Guillemette nous revient du Séminaire; elle a aussi contracté la maladie qu'elle avait mission de soigner; force lui est d'aller prendre place parmi les contaminés.

Décès de M. Victor Lemay

Monsieur Victor Lemay, reçu avant-hier dans des conditions presque désespérées, est mort la nuit dernière. Il avait reçu hier les derniers secours de notre sainte religion. Sa veuve, nous dit-on, est inconsolable; il laisse aussi trois petits enfants.

Une résolution du Conseil Municipal

Nous recevons une Résolution du Conseil Municipal, relative-
ment au soin des malades atteints de la funeste grippe
espagnole, dont voici la copie exacte:

«L'an mil neuf cent dix-huit, le deuxième jour d'octobre, à deux heures et demie de l'après-midi, une séance du Comité d'Hygiène a été tenue au bureau de Wilfrid Camirand, secrétaire-trésorier de la ville de Nicolet. MM. les échevins Arthur Trahan, Henri Biron, Louis Hamel et Docteur Lucien Hélie étaient présents:

Il est proposé par M. l'échevin Biron, appuyé par M. l'échevin Hamel et résolu unanimement:

Que la ville de Nicolet est prête à venir en aide aux Révérendes Soeurs Grises, en cas d'urgence, pour le soin des malades de la grippe ou influenza, et dans le cas de nécessité, les soeurs devront communiquer avec M. le Docteur H. P. Smith, qui est le Président du Comité d'Hygiène local, ou à M. l'échevin Trahan qui, par les présentes, est adjoint à M. le Président Smith.»

*(Signé)
Wilfrid Camirand,
Sec. du Comité*

Organisation d'un corps de Gardes-Malades

Afin de faire face à la situation de plus en plus critique, Mère Lumina Carignan, supérieure générale, organise un corps de gardes-malades plus nombreux; une quinzaine de nos soeurs sont choisies et partent alertes et joyeuses, pour aller remplir l'office par excellence d'une Soeur de Charité: le soin des malades. Nous espérons que ce nombre sera suffisant pour qu'aucune ne soit surchargée et que même chacune, à tour de rôle, puisse aller prendre le bon air et se délasser quelque peu, afin de pouvoir résister jusqu'au bout. Il est vrai que la température n'est guère favorable ni à la santé, ni à l'humeur joyeuse. Les pluies presque continuelles que nous avons depuis quelques semaines sont bien plutôt propres à propager l'épidémie et à abattre les coeurs. C'est bien l'heure de dire avec notre Vénérable Mère d'Youville: «Dieu soit béni! Il faut porter sa croix encore qu'il la donne en abondance.»

Dernier geste en faveur des pauvres

Vendredi, 4 octobre: dans ses dernières volontés, dictées sur son lit de mort, M. l'abbé Honoré Lavigne a eu une pensée pour les pauvres: il lègue à notre Hôtel-Dieu la somme de cent piastres que son affligé frère, M. l'abbé Ludger Lavigne nous remet aujourd'hui. Nous admirons beaucoup dans ce tout jeune prêtre (32 ans), ce dernier acte fait en faveur des membres souffrants de Notre-Seigneur qui lui a sans doute valu d'entendre de la bouche du Souverain Juge, le «Veni» qui le met en possession de l'éternelle béatitude. Que notre prière reconnaissante hâte ce jour!

Consultation des médecins au sujet du Frère Arsène

Le Révérend Frère Arsène, des Écoles Chrétiennes, admis au nombre de nos malades depuis quelques jours déjà, est dans un état assez alarmant. Deux médecins, les Docteurs Hélie et Dufresne, sont appelés en consultation à son sujet. Le résultat est loin d'être satisfaisant, nous dit-on, bien que tout espoir ne soit pas entièrement perdu.

Un troisième prêtre de Nicolet succombe...

Pour la troisième fois depuis le commencement de l'épidémie, la mort vient de frapper l'un des jeunes prêtres de l'Église de Nicolet, Monsieur l'abbé Odilon Ducharme, professeur au Séminaire. Il est décédé hier, à Sainte-Gertrude, sa paroisse natale.

Deux soeurs vont assister le Docteur Turcotte mourant

Ce matin, presque à l'heure du réveil, on vient mander en toute hâte, deux soeurs pour aller assister le Docteur Gustave Turcotte mourant. Nos Soeurs St-Célestin (Robertine Richard) et Saint-Joseph (Marie-Anne Houle) s'empressent de s'y rendre, après s'être munies de toutes les précautions possibles de désinfectants, etc., car c'était bien sûr une nouvelle victime de la grippe. Elles arrivent juste à temps pour recueillir son dernier soupir. C'est encore un de nos fidèles habitués de la chapelle qui disparaît. Chaque matin, il assistait à la Sainte-Messe et dans l'après-midi, nous le voyions avec bonheur faire une longue adoration au pied du Saint-Sacrement. Espérons que la bonne Mère des Douleurs l'a reconnu et introduit elle-même au Souverain Juge.

L'hôpital d'urgence est rempli

5 octobre: nous nous voyons dans la triste nécessité de refuser un bon nombre de malades qui demandent leur admission. Les lits dont nous pouvons disposer, sont remplis et c'est plus qu'il ne faut pour occuper les soeurs gardes-malades qui n'ont pas un instant de repos. Nous avons cru d'abord que deux soeurs pourraient suffire pour la nuit, mais nous avons plusieurs cas graves qui nécessitent des soins constants, de sorte qu'il faut trois et même quatre veilleuses. Nous avertissons donc les autorités municipales et MM. les médecins que, jusqu'à nouvel ordre, nous ne recevrons plus de malades de la ville. Ces messieurs comprennent la chose sans peine et approuvent notre décision. Un grand nombre de soeurs, dont quelques-unes parmi les gardes-malades, sont atteintes. Le dortoir Sainte-Élisabeth étant rempli, nous transformons l'atelier de tissage⁶ en infirmerie où sont reçues les nouvelles victimes, dont les cas paraissent moins graves au début. Nous lui donnons le nom de salle d'observation. Après une journée ou deux, si le cas s'aggrave, le malade sera transporté au dortoir Sainte-Élisabeth. L'atelier des soutanes sert de réfectoire aux gardes-malades et l'atelier de reliure, de dortoir.

La Supérieure de Drummondville demande du secours

Drummondville est à son tour visitée par la contagion; là notre Hôpital Ste-Croix regorge de malades et deux ou trois soeurs sont au lit. La pauvre Supérieure a recours à notre Révérende Mère Carignan pour obtenir du secours. Mais hélas! que pouvons-nous faire? À son grand regret, notre chère Mère est obligée de refuser. Pour donner quelque idée de la situation dans laquelle se trouve la Communauté, disons ici qu'au delà de vingt soeurs sont déjà atteintes et qu'il en tombe de nouvelles chaque jour. Les orphelins et orphelines sont en grande majorité malades au lit et quelques-uns de ces chers enfants, assez gravement. Tout comme à la salle Ste-Élisabeth, les hospitalières de chacune de ces salles sont renfermées avec leurs petits patients, sans avoir aucune communication avec le reste de la maison, sauf par commissionnaires, et sont par conséquent privées de la sainte messe et communion même le dimanche. Dans les autres salles, il y a aussi plusieurs malades et mourants; au moindre symptôme de grippe, on les transporte à l'hôpital. On peut dire que toutes les soeurs, sans exception, sont employées plus ou moins directement au soin des malades. Même la soeur portière qui, les parloirs étant fermés devrait avoir du bon temps, est continuellement occupée à répondre au téléphone: un message

6. L'atelier de tissage était situé au rez-de-chaussée de la salle Ste-Élisabeth.

n'attend pas l'autre. Et la cuisine! C'est un véritable casse-tête. Que dire de la pharmacie ou plutôt des pharmaciennes? Mais non, renouçons à tout dire. Il faut avoir vécu ces heures inoubliables pour en avoir une juste idée.

Et malgré tout, chacune en sa sphère d'action va avec courage et même avec entrain à la besogne, jusqu'à ce qu'elle se sente frappée du mal qui en a abattu un si grand nombre. Car il est de plus en plus probable que toutes, jusqu'à un certain point, devront payer leur tribut à cette terrible maladie. Chacune en est arrivée à dire: à quand mon tour? Fort heureusement elles ne sont pas toutes également atteintes. À l'heure actuelle, ce sont nos Soeurs Lajemmerais (Maria Désilets) et Alphonsine Normand qui nous donnent le plus d'inquiétude. Soeur Maria Duhaime a été fortement secouée aussi, mais elle est aujourd'hui hors de danger. Les bons anges doivent avoir forte besogne de ce temps-ci, s'ils portent tous nos pas et démarches. Puisse chacune de nos actions représenter autant d'actes d'amour et nous faire croître en abnégation et dévouement.

Nos Gardes-Malades du Séminaire reviennent de leur mission de charité

Soeurs Edouardina Gélinas et Saint-Paul (Eugénie Belcourt) reviennent du Séminaire après avoir retourné dans leurs familles tous leurs patients en pleine convalescence. La triste mine de Soeur Saint-Paul nous dit assez que sa halte ici ne sera pas longue; sa place est déjà marquée à la salle d'observation. Quant à Soeur Gélinas, garde-malade expérimentée, elle ira prendre la direction de «l'hôpital», remplaçant Soeur Jeanne Mailhot, dont les forces physiques ne sont pas au niveau de son courage. C'est un nouveau cas d'observation.

Lettre de Monseigneur notre Évêque

Dimanche le 6 octobre, Mgr J.S. Hermann Brunault adresse une lettre à notre supérieure générale corroborant la décision qu'elle a prise hier de ne plus recevoir de malades du dehors. Aucune personne de l'Hôtel-Dieu n'assiste aux offices de la cathédrale. La messe nous dit-on, a été très courte. Pas de sermon. Plusieurs recommandations aux prières et c'est tout. Pour nous, c'est quand même et surtout une journée de prière; plus que jamais nous sentons le besoin d'apaiser la colère du ciel. Le Frère Arsène, e.c. est plus mal; d'après l'avis du médecin, il reçoit cet après-midi les derniers sacrements.

Grand nombre de Soeurs Grises atteintes

7 octobre: bien que le soleil brille aujourd'hui du plus vif éclat, il fait bien sombre dans tous les coeurs. Nous en sommes à la période aiguë de l'épidémie. Il est vraiment désolant de voir un si grand nombre de soeurs arrêtées par la maladie, en un moment où nous aurions tant besoin du concours de chacune. À la cuisine, on ne trouve aucune cuisinière ordinaire. Après avoir lutté énergiquement pour rester au poste, elles ont dû, les unes après les autres, s'avouer vaincues. Nos dévouées économes, Soeurs Amanda Doucet et St-Jean-Baptiste (Irénia Duval) en prennent vaillamment la direction, ayant pour aides Soeurs Irène Pinard, Lucrécia Mayrand et quelques novices. Notre chère Soeur Alphonsine Normand est bien mal; on ne sait trop s'il ne serait pas plus prudent de lui faire recevoir l'Extrême-Onction. C'est son grand désir à elle. Son état est loin d'être rassurant et nos inquiétudes sont bien grandes. Ajoutons pour compléter le tableau angoissant de ces jours néfastes, que le son lugubre des cloches nous annonce à chaque instant qu'une nouvelle victime a succombé à la maladie. C'est le bon Dieu qui parle par toutes ces épreuves et il parle fort! Puisse sa voix être enfin entendue!

Visite d'un médecin du bureau d'hygiène de Montréal

8 octobre: un médecin éminent, le Docteur Hector Palardy, est envoyé par le Bureau d'Hygiène de Montréal pour faire la visite de nos différentes salles de malades. Il fait cette visite en compagnie du Docteur Edmond Dufresne et de la pharmacienne. Il se déclare très satisfait du résultat. Il avoue même qu'il n'a jamais vu un hôpital d'urgence dans d'aussi bonnes conditions. Voici le rapport qui a été préparé à sa demande:

Malades atteints de l'influenza — depuis le 17 septembre —

Religieuses:	25 (1 décédée)
Orphelins:	59
Orphelines:	18
Vieillards:	10
Personnes du dehors:	21 (2 décédées)
Total:	133

Soeur assistante Lajemmerais administrée

9 octobre: malgré toutes nos supplications, l'état de notre chère Soeur Assistante Lajemmerais (Maria Désilets) va de plus en plus mal. Le médecin se rend à ses ardents désirs et consent à

ce qu'elle reçoive les derniers sacrements. Nous nous refusons pourtant à l'idée d'un dénouement fatal et nous espérons que l'Extrême-Onction, comme il arrive souvent, aura un effet bien-faisant même au point de vue de la santé du corps. Toutes nos prières et nos fatigues sont offertes dans ce but. La malade, nous dit-on, fait le sacrifice de sa vie avec grande générosité, avec allégresse presque. C'est tout de même un sacrifice auquel elle en ajoute un autre bien méritoire aussi, celui de ne pas voir notre Révérende Mère (Lumina Carignan) avant de mourir, afin que cette chère Mère soit préservée de la terrible grippe. Notre Révérende Mère ne veut pourtant pas la priver de cette suprême consolation et elle lui fait, ce soir, une petite visite bien courte car le danger de contagion est grand.

10 octobre: avec anxiété, toutes nous attendions le rapport de la nuit: «Assez bonne nuit, a dormi quelque peu, température moins élevée.» Nous nous reprenons à espérer. Cet après-midi, notre chère Soeur Alphonsine Normand, après avoir été elle aussi à deux doigts de la mort, est ramenée à l'infirmerie où il lui sera plus facile de faire sa convalescence. C'est une bonne nouvelle pour toutes d'apprendre qu'elle est en si bonne voie de guérison.

Décès de soeur Lajemmerais, assistante générale

Vendredi, le 11 octobre, la cloche sonnait l'Angelus du midi tinte en même temps le glas funèbre de notre chère Soeur Assistante Lajemmerais. Elle vient de rendre le dernier soupir, après avoir reçu la Sainte Communion, il y a une heure à peine. Nous nous inclinons sous la main du bon Dieu qui frappe un si rude coup et la parole du saint homme Job monte à nos lèvres: «Seigneur, vous nous l'aviez donnée, vous l'avez reprise, que votre saint nom soit béni!» La Communauté perd en cette chère soeur un sujet précieux par les belles qualités de l'esprit et du coeur qu'elle possédait. Douée de grands talents, elle a rendu et aurait rendu encore de grands services. En un instant, la mort, l'impitoyable mort, messagère du bon Dieu, a tout anéanti. À l'instar de la Vierge, de notre céleste Gardienne, notre Révérende Mère générale, forte dans sa douleur, est debout sous la croix. Stabat Mater! Si elle ne récite pas le «Te Deum» de notre Vénéral Mère d'Youville, en face des ruines de son hôpital incendié, elle fait un geste tout aussi éloquent et qui devra rappeler aux générations à venir, le souvenir de cette époque si douloureuse pour une petite communauté. En face de ce cercueil que, tout à l'heure, on va porter en terre, notre Révérende Mère Carignan fait la promesse de laisser brûler à perpétuité, les sept lampes du diadème de Notre-Dame des Sept-Douleurs. Cela ne vaut-il pas un «Te Deum»? Daigne

notre Divine Mère avoir pour agréable cet acte de sublime résignation et prendre en pitié toutes nos chères malades.

L'inhumation de notre chère Soeur Lajemmerais a lieu ce soir à sept heures. Quatre voitures forment le convoi funèbre. Une quinzaine de soeurs accompagnent jusqu'au cimetière la dépouille mortelle de celle qui, il y a quinze jours à peine, se dévouait avec tant d'entrain pour tout organiser dans cette salle où elle devait si tôt venir occuper une place pour en sortir dans son cercueil.

Encore des nouvelles alarmantes...

12 octobre: de tous côtés, nous arrivent les nouvelles les plus alarmantes. À la récréation du midi, Notre Révérende Mère nous fait lecture d'une lettre de Peigan Reserve, Alberta⁷, annonçant la maladie de Soeur Améla Lamontagne. Cette pauvre soeur est débarquée malade à Mc Leod et dut prendre le lit en arrivant. Elles crurent d'abord que ce n'était que la fatigue du voyage, mais leur illusion ne fut pas longue. C'était bien l'influenza et l'on craint que ce soit grave; les poumons se congestionnent. À Blood Reserve⁸, notre chère Soeur Saint-Edmond (Angéline Verville) a pris le lit le lendemain de son arrivée, pour la même maladie; cependant il semble que ce ne soit pas aussi grave. Notre grande consolation au milieu de toutes ces épreuves est encore et toujours la prière. O Marie, Mère pleine de clémence, tournez donc vers nous vos regards miséricordieux. Voyez les eaux de la tribulation nous environnent de toutes parts, elles menacent de nous submerger. Qu'il ne soit pas dit que nous vous avons invoquée en vain, ô clémentine, ô charitable, ô douce Vierge Marie!

Décès du Frère Arsène de l'Académie Commerciale

13 octobre: un nouveau glas fait entendre ses lugubres tintements, ce matin; il nous annonce la mort du cher Frère Arsène, survenue à notre «hôpital», hier soir, vers 10 heures. Cette mort ne surprend personne. Depuis quelques jours déjà, il semblait à tout instant sur le point de rendre le dernier soupir. Il était prêt!

Nouvelles victimes chez les Soeurs de l'Assomption

Nous apprenons avec regret la mort de la bonne maîtresse des novices des Révérendes Soeurs de l'Assomption, Soeur Saint-

7. Peigan Reserve est une mission indienne ouverte par les Soeurs Grises en 1896.

8. Blood Reserve est également une autre mission ouverte en 1893.

Vincent-de-Paul ainsi que celle de Soeur Saint-Maximin (Gertrude Roy) soeur de notre chère Soeur Ste-Gertrude actuellement missionnaire à l'École Ste-Marie de Blood Reserve, Alberta. À notre soeur affligée, nos bien sincères condoléances. Ces bonnes Soeurs de l'Assomption ont droit aussi à nos sympathies, la vilaine grippe fait des siennes dans leur communauté; c'est la dixième soeur qu'elle leur enlève et plusieurs autres sont dans un état alarmant. De notre côté, c'est au tour de nos chères soeurs novices de subir la mauvaise influence de l'influenza: une trentaine en sont atteintes.

Un quatrième prêtre succombe à l'épidémie

Un quatrième prêtre a succombé hier à l'épidémie. Monsieur l'abbé Rodolphe Belcourt, vicaire à Saint-Cyrille depuis quelques jours seulement, étant l'un des nouveaux prêtres ordonnés à Victoriaville, le 14 septembre dernier.

Secours à nos soeurs de Drummondville

14 octobre: le Bureau Municipal d'Hygiène fait «placarder» officiellement la salle Sainte-Elisabeth. Quelques-unes de nos soeurs, parmi les premières victimes de la grippe, se trouvent quelque peu remises et capables de rendre service. Mère Lumina Carignan, supérieure générale, est heureuse de pouvoir envoyer du secours à nos soeurs de Drummondville. Cinq d'entre elles sont au lit et les autres succombent à la fatigue. Nos Soeurs Eva Jutras et Marie-des-Cinq-Plaies (Maria Jutras) partent ce matin pour aller exercer leur zèle dans ce nouveau champ d'action.

Nos orphelins n'ont pas été épargnés

19 octobre: nous sommes toutes réjouies de voir nos chers petits orphelins assister à la bénédiction du Saint-Sacrement. Enfin, nous aurons des servants pour la messe et les saluts! Ce qu'il en a fallu de dévouement aux soeurs hospitalières pour prendre soin de tous ces malades, Dieu seul le sait. Cinquante-huit petits garçons au lit en même temps et quatre soeurs seulement pour les soigner, cela jour et nuit, doit représenter une jolie somme de mérites devant le bon Dieu. À la salle des orphelins, on trouve aussi le même dévouement, la même abnégation.

Demande pressante du curé Corbeil de La Tuque

23 octobre: la messe de communauté est dite ce matin par le dévoué curé de La Tuque, Monsieur l'abbé Eugène Corbeil. Sa

présence ici nous intrigue bien quelque peu; son voyage en des temps comme ceux que nous traversons, doit avoir un but. Hier soir, de Saint-Léonard, où le bon Curé stationnait entre deux trains, il téléphonait à notre Révérende Mère Carignan, lui demandant s'il lui serait possible de la voir le soir même pour affaire importante. Cette affaire importante n'est rien autre que la question d'ouvrir un orphelinat le plus tôt possible, afin de recueillir les pauvres orphelins que la grippe espagnole vient de lui laisser en si grand nombre. La question d'un orphelinat à La Tuque n'est pas nouvelle, elle date de la fondation de l'Hôpital St-Joseph,⁹ mais les événements actuels viennent presser les choses. Voici donc ce que le bon Curé propose aux délibérations du Conseil: la Corporation municipale de La Tuque possède une maison, en bois, à deux étages de 47' x 50', qu'elle offre de mettre gratuitement à la disposition des soeurs pour en faire un orphelinat temporaire et cela pour tout le temps qu'elles le jugeront nécessaire. On fera faire aussi à cette maison toutes les réparations nécessaires pour la rendre confortable. Monsieur le curé promet, au nom des citoyens, des aumônes considérables pour le soutien de cet orphelinat. Plus tard, lorsque la guerre sera finie, il compte pour assuré de pouvoir construire une belle et grande bâtisse pour ses chers orphelins. Inutile de dire son bonheur en apprenant que le Conseil général des Soeurs Grises acquiesce à sa demande.

Nombre des Gardes-Malades restreint: la vie reprend...

25 octobre: petit à petit, la communauté reprend sa physionomie normale. Le nombre des malades diminuant à l'hôpital nous a permis de rappeler plusieurs de nos gardes-malades; celles-ci demeurent au nombre de cinq: ce sont nos Soeurs Edouardina Gélinas, Saint-Amable (Eveline Grisé), Dufrost (Rosa Jutras), Sainte-Emérentienne (Emérentienne Théroux) et Antonia Cormier. Celles des nôtres qui ont été malades ont pour la plupart repris leur emploi. Les ateliers des soutanes, de reliure et de tissage viennent d'être désinfectés et rendus à leur destination primitive.

Si le nombre de nouveaux cas diminue à Nicolet, il n'en est pas ainsi partout. À Montréal, on en est à la période aiguë de l'épidémie. Le journal du matin rapporte que dans cette seule ville, on a enregistré 11,264 cas dont 1861 décès.

Au jour de La Toussaint 1918

1er novembre: jour de la Toussaint. Cette si belle fête est assombrie pour tout le peuple par la privation des offices publics

9. L'Hôpital St-Joseph de La Tuque a été fondé par les Soeurs Grises le 18 mai 1912.

de l'Église, le Bureau d'Hygiène n'ayant pas jugé prudent de permettre encore l'ouverture des lieux de rassemblement, quels qu'ils soient. Pour nous, nous nous en dédommageons quelque peu en réunissant tout notre personnel pour une heure d'adoration devant le Très Saint-Sacrement. Nous voulons importuner Notre Seigneur par nos prières et nos supplications à l'effet d'obtenir, le plus tôt possible, la cessation des deux terribles fléaux qui affligent l'humanité: la guerre et l'épidémie.

Notre hôpital d'urgence ferme ses portes

4 novembre: l'événement le plus marquant de ce jour est bien le renvoi des derniers convalescents; notre hôpital d'urgence ferme aujourd'hui ses portes. C'est dire que l'épidémie a cessé ses ravages dans nos cantons du moins, et, mon Dieu, est-il nécessaire de dire combien nous en sommes heureuses? Nous vivions depuis sept semaines dans de continuelles alarmes: aujourd'hui, il nous semble ressusciter à une vie meilleure. Les nouvelles de la guerre se font plus rassurantes aussi, la victoire semble assurée pour un avenir prochain. Dieu soit béni de tout!

Jetons maintenant un regard en arrière et voyons le nombre exact de malades que nous avons soignés durant l'épidémie, c'est-à-dire du 17 septembre, à ce jour: 45 soeurs professes, 31 novices et postulantes, 34 personnes du dehors, dont cinq décédées: M. l'abbé Honoré Lavigne, assistant-aumônier des Révérendes Soeurs de l'Assomption, le Révérend Frère Arsène de l'Académie Commerciale de Nicolet, Monsieur Victor Lemay, Mademoiselle Berthe Lemay et Mlle Eva Bellerose, une ancienne orpheline. 56 orphelins; 60 orphelines; 14 femmes âgées; 11 vieillards. Total: 251 - au Séminaire 33.

Service à domicile

Nous nous permettons d'ajouter un mot à ce tableau, au sujet de la belle oeuvre que notre chère Soeur Joséphine Julien a accompli à domicile durant ces tristes jours. Nous verrons que cette bonne soeur grise a eu forte besogne à faire avec ses chers protégés qui ont dû, eux aussi payer leur tribut à la grippe. Après un court repos de quelques jours, à son retour du Séminaire, quoique malade encore elle-même, elle entreprit de porter secours à tout son monde. Durant la période aiguë de l'épidémie, elle visita ainsi une quinzaine de familles, administrant les remèdes, changeant et lavant les malades, faisant le ménage de la maison quand tous les membres de la famille étaient au lit, faisant la cuisine, etc., et cela, toute seule le plus souvent, durant une quinzaine de jours. Elle allait ainsi d'une

maison à l'autre, rendant ces mêmes services à huit ou dix familles par jour. Combien de linge ne leur a-t-elle pas fourni gratuitement? Et combien de ces pauvres gens lui doivent, sans aucun doute, leur retour à la santé? Soyons heureuses d'avoir part, nous aussi, aux mérites accumulés par cette chère soeur. Notre vocation de filles de Mère d'Youville nous y donne droit.

Une grande nouvelle!

7 novembre: une rumeur circule - et elle nous est apportée par Monseigneur notre Évêque - que les hostilités auraient cessé sur les champs de bataille d'Europe. Quoique la nouvelle ne soit pas encore officiellement annoncée, de grandes démonstrations ont lieu aujourd'hui par tout le pays. Monseigneur désire que l'on prenne part à l'allégresse générale et nous accorde un grand congé spécial pour demain. Nous l'en remercions et en sommes heureuses, mais tout en obéissant à une ordonnance si agréable et si facile, nous sentons bien que notre devoir à nous surtout, religieuses, est de témoigner notre reconnaissance au bon Dieu, qui a eu enfin pitié de nos malheurs.

Le Dr Harry Smith dit sa gratitude aux Soeurs Grises

Le Docteur Harry Smith, dont l'épouse et les deux fils ont été gravement malades de l'influenza, témoigne à Notre Révérende Mère Carignan, toute sa reconnaissance pour les bons soins dont ses chers malades ont été l'objet de la part des Soeurs Grises durant leur séjour ici. Il lui adresse une lettre très élogieuse que nous sommes heureuses de reproduire en entier.

Nicolet, 6 novembre 1918

Ma très Révérende Mère,

Permettez-moi de vous exprimer ma reconnaissance pour les soins si dévoués que vous avez donnés à ma femme et à mes enfants pendant ces jours d'épreuve que nous avons traversés. Je connaissais votre bonté et votre générosité depuis bien longtemps, mais laissez-moi vous dire que dans cette circonstance pénible elles se sont manifestées dans chacune de vos soeurs, par une rivalité dans le zèle et le désir d'être utiles à tous. Je ne crains pas d'affirmer que les soeurs de l'Hôtel-Dieu de Nicolet ont sauvé la vie à un grand nombre de personnes pendant cette épidémie, et que le dévouement qu'elles ont déployé en cette circonstance mérite les plus grands éloges.

Veillez croire, ma Révérende Mère, que nous n'oublierons jamais Madame Smith, mes enfants et moi-même, tout ce que vous avez fait pour nous.

Je vous inclus ces quelques dollars pour vos pauvres; c'est une bien faible indemnité qui n'acquitte en rien la dette de reconnaissance que nous avons contractée envers vous-même, et toutes les excellentes religieuses de l'Hôtel-Dieu.

*Avec l'assurance de ma considération croyez-moi,
Votre bien reconnaissant,
Dr Harry Smith*

Signature de l'armistice

Lundi, le 11 novembre 1918! La guerre est finie! Gloire à Dieu! La nouvelle lancée l'autre jour était quelque peu prématurée, puisque l'armistice n'a été signée que ce matin, à 6 heures (11 heures à Paris). Qu'il nous est doux de penser que là-bas sur cette terre de luttes et de violence, les canons ne grondent plus, que les tranchées sont devenues désertes et que le sang a cessé de couler. Pourrons-nous assez remercier le bon Dieu? Sans doute bien des êtres chers vont manquer à l'appel car nombreuses sont les victimes de la Grande Guerre 1914-18 et pour les foyers dépeuplés au chant de la victoire répondra toujours un écho plein de larmes, tant il est vrai que le bonheur parfait n'est pas de ce monde.

Reconnaissance de Mgr Brunault, notre Évêque

Le 11 novembre, nous sommes favorisées d'une très intéressante visite de Monseigneur notre Évêque. Nous voudrions pouvoir reproduire en entier le sujet de son entretien; essayons du moins, de le résumer aussi fidèlement que notre mémoire nous le permettra. «Je saisis la première occasion, nous dit Sa Grandeur, pour venir vous remercier de votre charité envers tout le monde, envers nos prêtres en particulier, de votre dévouement envers le prochain. Vous avez été jusqu'à sacrifier votre vie. Tout cela arrive droit au coeur de l'Évêque. Vous avez été éprouvées bien cruellement, mais il est permis de dire que, grâce à la protection du ciel, vous avez été quand même épargnées. Je viens donc, avec vous, remercier le bon Dieu et un jour, nous chanterons un Te Deum.

Vous connaissez sans doute le nombre des chers disparus. Vous avez perdu 2 soeurs: les Soeurs d'Arthabaska, 3; les Soeurs de la Présentation de Drummondville, 2; les Soeurs de l'Assomption, 17, dont 9 sont décédées à Nicolet et les autres dans les missions; 4 prêtres et 10 Frères, cela fait 38. À Nicolet, nous avons conduit en terre, 70 personnes mortes de la grippe; c'est plus qu'à Victoriaville; là, c'est 46. C'est donc la ville de Nicolet qui semble avoir été éprouvée plus cruellement. Nous avons eu 81 sépultures en comprenant les étrangers (...)

Encore un cas d'influenza à St-Roch

Vendredi, le 15 novembre. Nous n'avons pas complètement fini avec la grippe espagnole qui est allée se réfugier dans l'Ouest canadien. Un Monsieur Edmond Rivard de l'Alberta, en visite depuis quelques jours chez une de ses soeurs en ville, en est gravement atteint et l'on nous demande de l'admettre à l'Hospice St-Roch. Nos Soeurs Adéline Baril et Saint-Amable (Évelina Gris ) en prendront soin.

Premiers offices publics   la cath drale

Le 17 novembre, nous avons enfin le bonheur d'assister aux offices de la cath drale pour la premi re fois depuis le 29 septembre (...)   l'issue de la messe, un Te Deum a  t  chant  pour remercier Dieu de nous avoir accord  la victoire.

Nos portes ouvertes au public

Ce m me jour, 17 novembre, permission de notre m decin ayant  t  accord e, nous ouvrons aujourd'hui nos portes au public. Les maisons d' ducation ouvriront le 19. Quant   nos petits orphelins, ils se sont tous mis   l' tude depuis huit jours d j .

D c s de M. Edmond Rivard

20 novembre: malgr  les soins press s des d vou es gardes-malades de St-Roch, leur patient, M. Edmond Rivard a succomb  la nuit derni re apr s avoir mis bien en r gle ses affaires spirituelles et temporelles.

Une des cons quences de l' pid mie

21 novembre: la grippe est disparue, mais les ravages qu'elle a caus s existent toujours. Que de m res de familles elle a couch es dans la tombe! Que d'orphelins elle a laiss s   la charit  publique! Notre ch re Soeur St-C lestin (Robertine Richard) pourrait nous en dire quelque chose, elle qui, tous les jours, se voit oblig e de refuser l'admission de quelques-uns de ces pauvres petits, l'orphelinat  tant litt ralement rempli. Il se pr sente parfois des cas qui vraiment font venir les larmes aux yeux. Hier soir, deux hommes se pr sentaient au parloir, portant chacun un b b , l'un de quatorze mois, Jos pha (...), l'autre de six semaines, Edmond (...) qu'ils demandaient   placer ici. Le pauvre p re nous arrivait en toute confiance ignorant probablement que nous n'acceptons pas de si jeunes

enfants. Il lui en reste cinq à la maison, bien jeunes aussi, mais ceux-là au moins peuvent marcher. Avec ces deux bébés, comment peut-il faire sa besogne et il faut gagner sa vie? Il n'y a aucun parent à qui il puisse les confier et il est si pauvre...

Le moyen de refuser en face d'une telle détresse? Ils sont donc acceptés, à la condition qu'il nous soit permis de les placer, au cas où nous trouverions à le faire avec avantage. Le père hésite un moment, il lui en coûte de consentir à ce dernier sacrifice. Adoptés par des étrangers, ses enfants ne connaîtront pas leur père! Mais enfin, il comprend que c'est leur plus grand bien que nous voulons et il donne son consentement, non sans éprouver un grand serrement de coeur que l'on devine aux larmes qui perlent à ses paupières. Le coeur fait mal, n'est-il pas vrai, à la vue de pareilles souffrances? Mais que notre vocation nous apparaît grande et sublime, appelées que nous sommes à les soulager!... Les chers bébés, deux garçons, sont confiés à notre chère Soeur Ste-Anne (Marie-Anne Roy de Nicolet) et ils ne sauraient être en de meilleures mains.

Conclusion

Ainsi, toujours guidée par l'esprit de Marguerite d'Youville, «Mère à la Charité universelle», la Soeur Grise «accepte l'envoi que ses supérieures lui désignent et, dans un esprit d'initiative et de créativité, elle se met au service de la charité avec joie.»¹⁰ Cet article de notre Règle de Vie n'est que le prolongement de la charité inventive de celles qui ont bâti notre Communauté. Nos devancières avaient un sens d'adaptation peu ordinaire et avec des ressources extrêmement réduites, mais avec un coeur grand comme le monde, elles ont réussi à aider des milliers de personnes aux prises avec des problèmes de l'heure. Pour cela, elles ont incarné le charisme de leur fondatrice et en voulant suivre Jésus, s'engager à mettre leur temps, leur énergie, leurs talents, toute leur vie au service des gens dans le besoin. Aujourd'hui encore, elles continuent d'ouvrir des voies nouvelles en réponse à des besoins nouveaux, dans la ligne de la mission de l'Institut.

YVETTE PAQUIN, S.G.M.

10. *Constitutions et Statuts de l'Institut de la Charité de Montréal «Soeurs Grises»*, 1981, Art. 22, p. 28.

Pageant Historique du Centenaire de l'arrivée des Soeurs Grises à Nicolet 1886 - 1986

CENT ANS PASSÉS

Musique: Orlando di Lasso (1560)

Paroles: Carmen René, s.g.m.

Cent ans passés n'est pas si loin
Ce n'est qu'un jour, une heure brève,
Et moins encor, ce n'est qu'un point
Auréolé par un grand rêve.

Un jubilé, c'est une trêve,
Il fait revivre un grain enfoui,
Éclaire une aube qui se lève:
Page d'Histoire, il retranscrit.

Aux Rives sud du Saint-Laurent
Serpente un jeune Diocèse
Où le nouveau Pasteur entend
L'écho d'un cri que rien n'apaise.

Et cette voix que rien n'apaise
Est un appel, une clameur,
Une étincelle, ardente braise,
Un feu qui embrase son coeur.

Scintille et brûle, feu sacré!
Une âme s'allume à une âme...
Par quatre Soeurs de Charité
Se propage la vive flamme.

S'est propagée la vive flamme
Comme héritage qui survit.
Un siècle aujourd'hui le proclame:
Le flambeau brille encor et luit.

Cent ans passés, ce n'est qu'un jour,
Anneau doré joint à la chaîne,
Maillon rivé avec amour
Et que le ciel vers lui entraîne.

PROLOGUE

CÉLÉBRER UN CENTENAIRE...

C'est faire revivre des événements du passé relégués
dans l'oubli...
C'est rappeler à la génération actuelle ce qu'ont réalisé
les générations antérieures!

CÉLÉBRER UN CENTENAIRE...

C'est remémorer le nom des personnes qui ont fait
l'histoire...
C'est rendre hommage à tous leurs gestes posés au cours
de ces cent ans!

CÉLÉBRER UN CENTENAIRE...

C'est aussi et surtout publier les merveilles de la Pro-
vidence du Père...
C'est admirer tous ces yeux qui se sont ouverts sur les
besoins des autres... tous ces coeurs qui se sont mis à
l'écoute des autres... toutes ces mains qui se sont ten-
dus pour donner et pour servir!

CÉLÉBRER UN CENTENAIRE... pour les Soeurs Grises de Nicolet

C'est raconter une histoire...
une histoire belle, grande, admirable...

L'HISTOIRE DE LA CHARITÉ EN ACTION

I

**Départ de quatre Soeurs Grises de
St-Hyacinthe
pour une fondation à Nicolet**

1885... Un nouveau diocèse vient de naître: celui de Nicolet. Monsieur l'abbé Elphège Gravel, prêtre de St-Hyacinthe, est désigné par Rome pour en être le premier évêque. Il prend possession de son siège le 25 août 1885.

Quelle joie pour son coeur de Pasteur de trouver, solidement établis, dans sa ville épiscopale, un Séminaire pour la formation des prêtres et, pour l'éducation, l'instruction de la jeunesse, un couvent dirigé par les Révérendes Soeurs de l'Assomption de la Sainte-Vierge.

Dévoré du zèle des âmes, le jeune évêque ne met pas de temps à découvrir que les pauvres, les orphelins, les malades de Nicolet et des paroisses environnantes, n'ont pas de maison pour les accueillir. La Communauté des Soeurs Grises d'Ottawa, déjà implantée à Saint-François-du-Lac depuis 1875, avait bien accepté, quelques années auparavant, d'ouvrir une maison à cette fin, à Nicolet, et même de fournir deux institutrices; mais l'Évêque de Trois-Rivières, Monseigneur Laflèche, demande à Mère Bruyère, supérieure et fondatrice des Soeurs de la Charité à Ottawa, de résilier le contrat; il redoute une rivalité entre leur couvent et celui des Soeurs de l'Assomption, à Saint-Grégoire.

Monseigneur Gravel n'a pas oublié la charité exercée par les Soeurs Grises de Saint-Hyacinthe, cette ville où il était curé et qu'il vient tout juste de quitter. Il est tout naturel que son regard se tourne de ce côté. Il espère obtenir des religieuses qui viendraient fonder une maison de charité à Nicolet; une maison qui devra être autonome, sous sa juridiction, et non une simple mission. Et c'est là justement la pierre d'achoppement que rencontre son projet.

Mère Archambault, supérieure générale, fait connaître à Monseigneur Gravel la réponse de son Conseil à sa demande: «Les Constitutions ne permettent aucune fondation indépendante de la Maison mère et, de plus, comment sacrifier des sujets dont le nombre est déjà insuffisant à leurs propres oeuvres».¹

Monseigneur Gravel n'est pas homme à reculer devant les difficultés. Il fait intervenir Monseigneur Moreau, évêque de Saint-Hyacinthe, qui presse la Supérieure de l'Hôtel-Dieu de revenir

1. Mère Archambault à Mgr Gravel. *AHDN*, doc. 8.

sur sa décision. «Ce sont les pauvres qui vous le demandent, lui dit-il, et le Seigneur se chargera de remplacer abondamment les sujets sacrifiés en faveur de cette fondation». Évoquer le cri des pauvres, c'est toucher une corde sensible.

Devant cette prière instante de leur Évêque, les Supérieures s'inclinent respectueusement et acceptent la fondation. Monseigneur Gravel en est avisé et se réjouit de cette heureuse issue qui semble affermir son projet. Immédiatement des démarches sont entreprises pour assurer un gîte aux religieuses et aux pauvres qu'elles y accueilleront.

Les oeuvres de Dieu sont généralement bâties sur la croix! Personne n'a oublié ce que le récent démembrement du diocèse de Trois-Rivières, en vue de l'érection de celui de Nicolet, a coûté de luttes et de difficultés ardues, pendant des années!... Les religieuses de l'Assomption de la Sainte-Vierge, elles-mêmes, ont dû traverser une longue succession de projets et de plans, faits et défaits, avant que ne se réalise le transfert de leur Maison mère de Saint-Grégoire à Nicolet!... n'y aurait-il donc que la fondation d'une maison de charité à être épargnée de cette voie douloureuse?

«En l'espace de quelques mois, le projet connaît donc une série d'alternatives qui s'expriment tantôt par un oui, tantôt par un non».² Les autorités de la première Maison mère à Montréal, mises au courant de la fondation acceptée, interviennent et témoignent un grand mécontentement, regardant la décision prise comme une dérogation directe à leurs Constitutions. Elles ont connu d'autres démembrements du tronc primitif, de par la volonté des Évêques, avec les fondations de Saint-Hyacinthe, Ottawa et Québec et n'entendent pas laisser là cette affaire. Elles songent même à enlever aux soeurs de Saint-Hyacinthe le livre des Constitutions si elles acceptent cette fondation.

Force est donc à ces dernières de retirer la parole donnée à l'Évêque de Nicolet. Monseigneur Moreau, d'abord affligé et mécontent, approuve finalement cette troisième décision de la Communauté. Mais Monseigneur Gravel a déjà fait connaître à son diocèse la venue des Soeurs de la Charité dans sa ville épiscopale et il ne l'entend pas ainsi. Il exige que la Supérieure soit forcée d'envoyer quatre soeurs à Nicolet. Les soeurs de l'Hôpital Général de Montréal se rendent.

Servantes de l'Église et filles d'obéissance, les Supérieures font part à leur Communauté de Saint-Hyacinthe de l'acceptation définitive qu'elles viennent de prendre, sans cependant vouloir imposer à chacune d'elles une obéissance qui s'avère pénible. Elles sont neuf les généreuses volontaires qui, au cours

2. René, M. Carmen, sgm. *Soeurs Grises Nicolétaines*. p. 51.

d'une retraite, s'offrent spontanément. Monseigneur Moreau désigne lui-même Soeur Aurélie Crépeau qui porte en religion le nom de Soeur Youville en souvenir de Marguerite d'Youville, fondatrice des Soeurs Grises de Montréal, pour être le chef du groupe destiné à la nouvelle fondation. «Ma Soeur Youville, lui dit-il, je vous nomme Supérieure de la Maison de Nicolet».³ De concert avec elle, l'Évêque choisit ensuite celles qui seront ses auxiliaires: les Soeurs du Sacré-Coeur, née Octavie Beaulieu, originaire, comme Mère Youville, de Sorel; Saint-Eusèbe, Zéphirine Brodeur, de Sainte-Rosalie et Saint-Jean-de-Dieu, Hermine Bédard, de Beloeil.

Pendant que ces quatre fondatrices s'affairent à préparer leur départ fixé au 17 août, supérieures et compagnes se montrent très généreuses, préparant pour elles malles et valises, remplies de lingerie et de ces petites choses utiles pour l'ouverture d'une maison.

La veille du départ, lundi soir, 16 août, après la récitation du chapelet, la Supérieure générale, avec les soeurs réunies à l'église, récite les prières d'usage pour les voyageurs. Tôt le lendemain, elle leur fait ses adieux. Est-ce le contrecoup d'une douloureuse séparation - en effet la Supérieure perd en la personne de Mère Youville une de ses plus précieuses conseillères et celle qui a été secrétaire de l'Institut pendant 20 ans - mais au moment de la salutation, Mère Archambault «lui remet un papier en lui disant d'un ton froid: "Voilà votre exéat"». Elle ouvre et lit: «Nous permettons par les présentes aux Soeurs Youville, Saint-Jean-de-Dieu, Saint-Eusèbe et Beaulieu de l'Hôtel-Dieu de cette ville, de laisser leur communauté pour toujours, pour aller fonder une maison de leur Institut dans la ville de Nicolet, et nous les plaçons sous la juridiction de l'Évêque de Nicolet, tant pour le spirituel que pour le temporel» (Signé) Louis-Zéphirin, évêque de Saint-Hyacinthe.⁴

Sous ces gestes pénibles de la séparation se cache cependant une amitié fraternelle que les années ne feront que cimenter et qui s'exprime encore aujourd'hui dans des témoignages bien concrets, dans une communion réciproque aux joies et aux épreuves d'un siècle de vie.

3. *Chroniques HDN*. Vol. 1, (1886-1988), p. 6.

4. Louis-Zéphirin Moreau aux fondatrices, *AHDN*, doc. 23.

II

Arrivée des Soeurs Grises à Nicolet

Au matin du 17 août 1886, à la porte de l'Hôtel-Dieu de Saint-Hyacinthe, une voiture attend les quatre fondatrices pour les conduire à la gare où elles rejoignent Monsieur Irénée Douville, prêtre venu de Nicolet, envoyé par Monseigneur Gravel, pour les accompagner et les conduire à leur nouvelle destination. Calmes, elles pleurent en silence. Elles ressentent qu'elles sont, comme leur divin Maître, un signe de contradiction, que leur projet est vivement contesté, dénoncé même comme une folie. Elles s'abandonnent à la Providence du Père Éternel en qui elles mettent toute leur confiance.

Le chemin de fer ne se rend qu'à Sorel. Il ne passera par Nicolet qu'en 1891.

Arrivées à Sorel vers les onze heures, les voyageuses passent l'après-midi avec leurs compagnes qui tiennent un hôpital en cette ville. À six heures du soir, elles prennent passage sur le vapeur "Trois-Rivières" qui doit les conduire à Port Saint-François. Il est onze heures quand elles mettent pied sur cette terre où elles sèmeront, humblement et pauvrement, le petit grain de sénevè appelé à devenir un grand arbre, aujourd'hui séculaire.

La population qui espère depuis longtemps une maison de charité dans leur ville, ainsi que les Soeurs de l'Assomption, ont envoyé des voitures pour amener les quatre fondatrices au couvent de ces dernières. C'est là quelles devront séjourner pendant trois semaines, attendant que leur propre maison soit en état de les recevoir. L'accueil est de nature à cicatriser les plaies infligées à leur pauvre coeur au moment de quitter le berceau de leur vie religieuse.

La révérende Mère Saint-Joseph, une des fondatrices de la Communauté des Soeurs de l'Assomption de la Sainte-Vierge, supérieure générale en cette année 1886, a préparé la venue des Soeurs Grises. Elle ne compte pas avec les sacrifices, «heureuse de mettre à leur disposition la salle du noviciat, tandis que les postulantes et les novices sont transférées dans le pensionnat». C'est de là que naîtront les liens de la plus religieuse fraternité entre les deux communautés, et encore plus étroitement, entre les deux supérieures générales. La Providence avait préparé une amie et une aide à Mère Youville qui admirait en Mère Saint-Joseph une sagesse éprouvée et trouvait en elle un modèle des plus accompli.

Ce geste d'hospitalité ne devait être que le premier des nombreux secours que leurs dignes hôtes ne cesseraient de leur prodiguer, surtout dans les semaines et les mois suivant leur entrée dans la petite maison de la rue Signay: services religieux, services alimentaires, multiples dons, tout serait pensé et charitablement prodigué. Ces projets trottent dans la tête et s'enracinent au coeur de celles qui, en cette nuit du 17 août, veillent et attendent... quand tout à coup onze heures sonnent à la grande horloge du couvent. Par la fenêtre ouverte, les deux veilleuses dont l'une, on s'en doute bien, est Mère Saint-Joseph, voient se profiler, dans la pénombre, cinq silhouettes. Elles s'avancent lentement, mais d'un pas ferme, dans l'allée qui conduit à l'entrée de leur couvent.

Journée et nuit d'émotion!... Mais tôt au matin de ce 18 août 1886 - date à jamais mémorable - les quatre Fondatrices se retrouvent agenouillées au pied d'un grand Crucifix qui orne le mur de l'appartement où elles se réunissent pour la prière. Elles déposent dans le Coeur transpercé de Jésus les jours douloureux qu'elles viennent de vivre et leurs espérances affermies, dans l'immense désir qu'elles ont de consacrer le reste de leur vie au soulagement des démunis, des malades, des orphelins que la Providence du Père voudra bien leur confier.

Elles imitent bien en cela leur première Mère, Marguerite d'Youville, qui le 31 décembre 1737, avec trois autres compagnes, agenouillées au pied de la statue de Notre-Dame de la Providence, se consacraient au service des pauvres, jetant ainsi les bases de l'Institut des Soeurs Grises de Montréal.

III

Accueil à la cathédrale

Monseigneur Gravel se réjouit de ce que son grand rêve est en voie de réalisation. Rendre grâce au Seigneur est son premier souci. Aussi, deux jours après l'arrivée des Soeurs Grises, fait-il célébrer, en la Cathédrale, une grand-messe solennelle, avec diacre et sous-diacre, chantée en sa présence par le Révérend Monsieur Douville. Il veut, sans tarder, souhaiter la bienvenue à la petite colonie et l'assurer des bienveillantes dispositions de toute la population. Les cloches appellent les fidèles à l'église, pendant que l'orgue, sous les doigts agiles de Monsieur Évariste Tremblay, traduit les sentiments de joie qui remplissent tous les coeurs. Puis, Monseigneur Gravel adresse la parole tant aux Fondatrices qu'aux assistants:

«À nos très chères Filles, les religieuses fondatrices de l'Hôtel-Dieu à Nicolet, nos salutations et notre plus chaude bienvenue.

Chers fidèles... Quand nous sommes venus au milieu de vous, il y a un an, nous avons reçu la mission que le Seigneur donna à ses Apôtres. Il les envoya prêcher le Royaume de Dieu et prendre soin des malades. Nous avons donc à coeur d'ouvrir aussitôt que possible une maison de charité. Nos voeux sont aujourd'hui accomplis. La bonne Providence nous a envoyé quatre Soeurs de la Charité qui vont être le grain de sénévé, lequel arrosé chaque jour des bénédictions célestes et réchauffé par votre sympathie, va prendre racine et devenir un grand arbre qui abritera des foules d'infortunés. Nous les autorisons à ouvrir un noviciat où durant deux années se formeront à la vie religieuse, les jeunes personnes auxquelles le Seigneur donnera l'attrait de se joindre à elles.

Nous plaçons le nouvel Institut sous la protection de Notre-Dame des Sept-Douleurs, à laquelle tous aimeront aller confier leurs inquiétudes et leurs angoisses, faisant même du sanctuaire de l'Hôtel-Dieu un lieu de pèlerinage. C'est notre dessein d'y établir une Archiconfrérie en l'honneur des Douleurs de la Très Sainte Vierge et de remettre un scapulaire approprié aux membres qui s'y inscriront.

Nous vous souhaitons, très chères Filles, de devenir des pierres choisies sur lesquelles le divin constructeur a consenti à asseoir solidement l'édifice qu'il veut élever. Qu'il en soit ainsi avec le secours de la Mère des Douleurs.»⁵

Le Révérend Monsieur Elie Panneton, curé de Saint-Grégoire, qui assiste Sa Grandeur, remet à la Supérieure sept sous, qu'une pauvre personne venait de donner pour les Soeurs de la Charité. C'est avec beaucoup d'émotion que Mère Youville les reçoit, se promettant bien de les conserver précieusement comme souvenir de ce beau jour et comme premier don pour le nouvel hôpital.

Lieu de pèlerinage, la petite chapelle de l'Hôtel-Dieu le sera et le demeurera jusqu'à ce que l'incendie de 1955 vienne la détruire. Fréquemment on voit des personnes venir s'agenouiller et prier, parfois pleurer, au pied de la Pieta, sûres de rencontrer une Mère au coeur douloureux capable de comprendre leurs soucis et leurs besoins.

Fondation modeste, enracinée dans la pauvreté, mais aussi dans l'abandon et la confiance parce que les soeurs en ont la certitude, le rocher sur lequel elles s'appuient est solide et fidèle. De plus, elles trouvent dans leur Évêque un Pasteur vigilant qui les accompagne. Et les Soeurs Grises d'aujourd'hui, comme

5. Mgr Elphège Gravel (extraits du décret d'érection canonique) AHDN, doc. 27.

celles d'hier, aiment le proclamer bien haut: depuis 1886, chacun des chefs du Diocèse de Nicolet a été et est pour leur Institut et pour leurs oeuvres, un Père rempli d'attention et de charité. Et durant les trente-cinq dernières années du Centenaire célébré, l'Institut a sans cesse bénéficié de la bonté et de l'amour de leur Évêque, Son Excellence Monseigneur Albertus Martin.

IV

Premiers pensionnaires reçus à l'Hôtel-Dieu de la rue Signay

“Ne vous inquiétez pas pour votre vie de ce que vous mangerez, ni pour votre corps de quoi vous le vêtirez. Car la vie est plus que la nourriture et le corps plus que le vêtement... votre Père sait de quoi vous avez besoin.” (Lc 22,30)

Cette parole de Jésus maintient en l'âme des nouvelles venues une grande confiance en la Divine Providence, face à la mission qui leur est confiée, et cette confiance n'est jamais déçue.

Tout en prolongeant leur séjour chez les Soeurs de l'Assomption, le groupe se rend, dans la journée, à leur future demeure où l'on travaille à faire les divisions jugées indispensables avant leur installation, et cela dans le but d'y accueillir les personnes désireuses de les rencontrer et de leur venir en aide par des dons en nature ou en argent. Elles n'ont même pas une chaise pour s'asseoir... mais petit à petit arrivent meubles et effets. Et le 7 septembre, date de leur entrée définitive, les Soeurs oublient qu'elles n'ont aucune provision de bouche à se mettre sous la dent... «Ne vous inquiétez pas...» Quelqu'un y pourvoira!

Une parente de la Supérieure, Madame Calixte Gouin, de La Baie, venue la visiter, est au parloir quand l'assistante se présente: «Ma Mère, nous n'avons pas de quoi dîner! - En bien! il faut aller acheter». Aussitôt Madame Gouin offre de payer ce repas. On envoie chercher du pain, du lard, des oeufs et l'on fait gaiement les apprêts du dîner. Au moment de se mettre à table, quelqu'un sonne à la porte: c'est l'engagé des Soeurs du couvent qui apporte le dîner de la communauté et des pauvres, car déjà on héberge deux pauvres et aussi une pensionnaire, Mademoiselle Marie Parmentier, dit Filiau, celle-là même qui a cédé sa maison en faveur de l'oeuvre naissante.

Il leur tarde d'accueillir chez-elles l'Hôte divin. C'est le plus cher désir de Mère Youville et de ses compagnes d'avoir la première messe dans leur maison en la solennité de l'Exaltation de la Sainte-Croix, 14 septembre, jour de grande fête dans toute

la Congrégation. Monseigneur Gravel y consent. M. Théophile St-Laurent, bienfaiteur insigne, emprunte un harmonium; arrive d'ailleurs une caisse d'ornements et de linge d'autel; les Soeurs de l'Assomption envoient un autel qui servira en attendant qu'il y en ait un autre plus convenable, apportent les effets nécessaires à une messe pontificale et font les frais du chant avec les Soeurs Grises.

Au moment où elles sont à mettre la main aux derniers préparatifs, surprise, le son d'une cloche se fait entendre... Monsieur le Curé, qui n'est autre que le Grand Vicaire, Monseigneur Suzor, apporte et donne aux Soeurs une cloche vieille de cent un an - selon toute probabilité, la cloche de la troisième église de Nicolet. On veut que soit sonnée la première messe célébrée à l'Hôtel-Dieu et, dans la suite, cette cloche annoncera chaque jour l'Angelus et l'heure des exercices de piété de la communauté.⁶

Une foule compacte de fidèles envahit la chapelle, la salle de communauté, les passages, même les trottoirs longeant la maison: on est avide de voir la nouvelle chapelle et les religieuses... La journée si belle est couronnée par une soirée musicale au profit de l'Hôtel-Dieu et rapporte la belle somme de \$93.00 en argent et une trentaine de piastres en effets... L'oeuvre petit à petit prend corps. On admet autant de pauvres que les locaux le permettent.

Un artiste photographe de Nicolet, Monsieur P.A. Papillon, s'amène un jour de juin 1888. Il demande à faire asseoir sur le trottoir les neuf pensionnaires qu'abrite alors la maison...

La photographie parfaitement réussie, et encadrée, est offerte à la Supérieure. Qui sont ces personnages? Au registre du personnel, apparaissent à cette date les noms suivants:⁷

Monsieur Pierre Gentes,
Monsieur et Madame François Thifault,
Madame Louis Richard,
Mesdemoiselles Félicité Robert, Rose Grandmont et Emelda Lafond, tous de Nicolet;
Monsieur Joseph Trottier est de Gentilly;
Mademoiselle Lucie Ducharme, de Berthier
Et Monsieur Joseph Ouellette, de Saint-Etienne.
Au centre, on reconnaît Mademoiselle Marie Parmentier Filiau, bienfaitrice.

6. *Chroniques HDN*. Vol. 1 (1886-1988), p. 28.

7. *Registre des pauvres et pensionnaires*. AHDN - 8G.

Et d'année en année s'allonge la liste de nombreux malades, infirmes, démunis de tous âges et de toutes catégories, à qui les Soeurs ne cessent de manifester la tendresse du Père. Et tous ceux-là qui sont venus s'abriter à l'ombre de l'arbre qui grandit, forment les plus beaux joyaux de la couronne du centenaire de la charité chez les Soeurs Grises.

V

Première profession religieuse Festin pour les religieuses et les pauvres

On peut encore voir sur la rue Signay le premier Hôtel-Dieu, habité par les Soeurs Grises jusqu'au 2 octobre 1889. Cette maison devient, sept ans plus tard, en 1896, le Monastère des Soeurs Adoratrices du Précieux-Sang. «Après avoir doté son diocèse de Congrégations enseignante et hospitalière, Monseigneur Gravel rêve encore, pour sa ville épiscopale, d'un cénacle d'où la prière monterait sans cesse vers le ciel en esprit de réparation».⁸ L'acte de vente de l'hôpital cédé aux Soeurs du Précieux-Sang devient un gage de religieuse union entre les deux Instituts, concrétisée pendant de nombreuses années par le droit d'entrée de Mère Youville dans la clôture monastique, à chacune de ses visites.

Et la vie continue!... Le personnel augmente: des jeunes filles viennent se joindre aux fondatrices. Elles veulent, elles aussi, consacrer et consommer leur vie au service de Dieu et des démunis. Dès lors il faut songer à la construction d'une maison plus spacieuse. C'est un défi! Où trouver les ressources pour pareille entreprise?... Monsieur Douville, le protecteur-né de la petite communauté, sait y intéresser des personnes influentes, tandis que d'autres, dans des proportions plus modestes et sous différentes modalités, apportent une aide dépassant toute espérance.

Il y a Docteur Denis Desaulniers qui, pendant vingt ans, prodigue gratuitement ses services à l'Institut et bien souvent fournit les remèdes que la pauvreté de la maison n'eût pas permis de se procurer.

Rappeler le souvenir du Docteur Desaulniers, c'est faire l'éloge de tous ces médecins qui, depuis, ont servi et servent encore la communauté avec tant de dévouement!

8. René, M. Carmen, sgm. *Soeurs Grises Nicolétaines*, p. 203.

Tôt surgit, dans la ville, l'Association des Dames de Charité qui se donnent comme première présidente Madame Narcisse Jutras. Ces Dames se réunissent régulièrement dans une petite salle de l'Hôtel-Dieu pour y coudre et souvent même fournir les tissus nécessaires à leur travail. Pourvoyeuses du pain des pauvres, elles invitent les familles qui le veulent bien, à fournir un pain par semaine. Et c'est ainsi que l'Oeuvre du Pain apporte chaque semaine environ dix-sept pains, parfois jusqu'à vingt-cinq. Y a-t-il un surplus à la consommation du personnel, les pauvres de la ville en sont les bénéficiaires.

Il y a encore ce grand bienfaiteur dont on ne peut taire le nom: Monsieur Georges Ball, maire de la ville et son épouse. D'un commun accord avec les membres de son Conseil, Monsieur le Maire fait la remise de quelques dûs à la ville, exempte les Soeurs de la taxe d'eau et favorise certains travaux publics comme, par exemple, la construction d'un trottoir le long du terrain sur la rue Léon XIII, pour lequel lui-même fournit le bois et Monsieur St-Germain, les clous. Hier comme aujourd'hui, quand un Maire et son Conseil s'en mêlent de quoi ne sont-ils pas capables? Monsieur Ball ouvre les portes de l'Hôtel-de-Ville pour la tenue du premier bazar dont son épouse est la présidente... fait faire à ses frais des étagères de différentes formes, des montants pour suspendre les hardes, ainsi que vingt-cinq tréteaux pour des tables. Ce bazar, pour lequel les élèves des Frères des Écoles Chrétiennes fournissent trois cents objets, dure huit jours et enregistre un revenu net de \$1,554.85.⁹

Les bazars se renouvellent d'année en année, toujours à l'Hôtel-de-Ville. À partir de 1932, ils se dérouleront tantôt sur le terrain avoisinant l'Hôtel-Dieu, tantôt à l'intérieur de la salle Ste-Elisabeth, jusqu'en 1949, avec la collaboration des Dames de Charité qui se prolongent aujourd'hui en la personne des «Bénévoles du Foyer de Nicolet», dont le dévouement, comme celui de leurs devancières, n'est plus à compter.

Si la petite communauté se développe à travers tous ces gestes de sollicitude et de bonté, un autre facteur, non moins essentiel, doit en assurer la continuité. De 1886 à 1889, onze jeunes filles joignent les rangs des Soeurs Grises. Honneur aux familles des paroisses qui ont fourni ces premières recrues: Nicolet, La Baie, Saint-Zéphirin, Saint-Wenceslas, Bécancour, Saint-Théodore d'Acton, Pointe-du-Lac, Yamachiche... procurant ainsi à l'Église des bras et des coeurs pour assurer la vitalité de la charité chrétienne qui s'y exerce.

9. *Registre des bazars*. AHDN, p. 2.

Dans la cathédrale de Nicolet, le 28 mars 1889, se déroule avec grande pompe la cérémonie de profession religieuse de trois de ces jeunes filles qui ont terminé leur noviciat: les Soeurs Saint-Elphège, née Maria Beauchemin, nicolétaine, Eloïse Proulx de Saint-Zéphirin et Etelrède Desautels de Saint-Théodore d'Acton. Monseigneur préside la cérémonie, entouré de seize prêtres; les Révérendes Soeurs de l'Assomption se chargent du chant et de la décoration de l'église et les Révérends Frères des Écoles Chrétiennes assistent avec leurs élèves, ainsi que toute la population de la ville.

Que se passe-t-il à la maison pendant ce temps? Une première s'il en est une... il faut le souligner d'une façon royale! Monsieur Douville forme une société pour fournir le dîner des Soeurs et des pauvres, ce jour-là. Et pendant que ces dernières sont encore à la cathédrale, les Dames s'introduisent dans leur réfectoire, barrent la porte par l'intérieur et s'affairent à préparer un repas qui prend l'allure d'un véritable festin.

À leur retour de l'église, les soeurs, toutes surprises, trouvent une table royalement garnie, avec cette carte:

À nos bonnes soeurs de l'Hôtel-Dieu,
 Les Révérendes Soeurs de l'Assomption
 Monsieur et Madame C. A. Sylvestre
 Monsieur Evariste Lecompte
 Monsieur et Madame P. O. Poirier
 Monsieur et Madame Georges Ball
 Monsieur Irénée Douville

offrent ce modeste dîner en souvenir de leur première retraite et de leur première profession à Nicolet, avec une respectueuse considération et les meilleurs souhaits.

Ce 28 mars 1889¹⁰

Aussitôt, pour leur exprimer leur gratitude et les inviter à partager avec elles et les pauvres ce repas, les soeurs partent à la recherche de celles qui ne peuvent qu'avoir pris la sortie du côté de la chapelle.

Ces chères soeurs! elles n'en sont pas à la fin de leurs surprises. Au cours de la soirée, dans le dôme du nouvel Hôtel-Dieu dont la construction touche presque à sa fin, Monsieur Lecomte a disposé des centaines de lampions qui, allumés, laissent apparaître des croix lumineuses dans chacun des trois "châssis" qui donnent sur la ville.

C'est la fin d'une belle fête, marquée comme tant d'autres au coin de la plus pure charité de tant de bienfaiteurs dont les noms, conservés fidèlement, revivent dans la mémoire du coeur.

10. AHDN. *Généralat*, doc. 43.

VI

Une quête dans une famille

Tandis que beaucoup de personnes veillent aux besoins matériels des Soeurs Grises et de leurs pauvres, Monseigneur Gravel, dans un souci de les aider spirituellement, nomme son Grand Vicaire, Monseigneur Philippe Suzor, supérieur et confesseur de la nouvelle communauté, tandis que Monsieur Irénée Douville assume la charge de Chapelain. Merveilleuse émulation de ces deux hommes de Dieu pour procurer aux religieuses les secours qui nourrissent et soutiennent leur vie apostolique.

Ils savent sensibiliser des confrères qui partagent bien leur zèle et leur générosité. Quand il s'agit de rehausser les offices religieux de fêtes plus solennelles, ils invitent à l'orgue, par exemple, Monsieur le curé Omer Manseau; des ecclésiastiques: Monsieur Arthur Odilon Papillon, Monsieur Georges Désilets qui, avec joie, prêtent leur concours. Et parmi les étudiants, on retrouve les noms de Monsieur Henri Dufresne, du violoniste Octave Hardy, dit Châtillon, père, et son fils, Edouard. Arrive-t-il une tempête de neige qui bloque toute voie de communication, le courageux Monsieur Papillon, en raquettes, se rend envers et contre tout célébrer la messe au couvent.

La petite chapelle est gratifiée de multiples dons: autel, ostensor, chemin de croix, bancs, Enfant Jésus, vin de messe fourni par le Séminaire, et un magnifique tableau du Père Éternel que Monseigneur Gravel a fait peindre à Rome, tableau qui rappelle à la communauté cette grande dévotion qu'avait pour le Père leur sainte fondatrice, Mère d'Youville. De nombreux livres de spiritualité viennent garnir peu à peu les rayons vides de la bibliothèque.

Attentif aux besoins de ses ouailles, le clergé de Nicolet l'est particulièrement à ceux des Soeurs Grises. Faut-il, pour donner un local au noviciat, agrandir la maison de la rue Signay? Il contribue à l'achat d'un terrain. Vient le temps de songer à une nouvelle construction plus vaste, les Messieurs du Séminaire accèdent à la demande de leur Évêque de céder aux Soeurs un terrain attenant à l'Évêché, donc une partie de celui où est bâti le Séminaire avec une portion de leur jardin potager. Par surcroît le Séminaire donne trois gros pins pour faire les premières «lambourdes». Monsieur le maire Ball se charge de les faire abattre et préparer à son moulin.

S'adressant aux Soeurs pour de petits services, ces Messieurs du Séminaire deviennent, à leur insu, initiateurs d'oeuvres d'Église. Quand on requiert d'elles la réparation et la reliure de livres, elles y vont de leur créativité, n'ayant pas les instruments

et outils nécessaires. On les aidera à acheter des caractères pour titrer les livres, une tranche à couper le carton, etc. On était loin de se douter qu'un jour, en montant un véritable atelier de reliure, les Soeurs fourniraient à Messieurs les Curés les registres paroissiaux de mariage, de naissance et de décès.

On peut également dire que l'atelier des ornements liturgiques, maintenant fermé, a pris naissance dès 1887 alors que venant à bout de se fabriquer des canelles et un petit métier, elles commencent à faire des cordons d'aube. L'atelier des soutanes, et la confection des hosties, jusqu'à ce qu'elles la cèdent aux Soeurs Adoratrices du Précieux-Sang, constituent encore d'autres sources de revenus très appréciés.

Deux mois à peine après leur arrivée à Nicolet, les Soeurs reçoivent une invitation du curé de Saint-Grégoire, Monsieur Panneton. Il leur offre une quête dans sa paroisse qui rapporte \$56.73 en argent et des effets pour une valeur de \$45.13. La Divine Providence manifeste de plus en plus ses faveurs envers les pauvres, et les Soeurs n'ont plus d'expression pour dire leur reconnaissance.

Première quête qui aura ses lendemains... Tour à tour les pasteurs des paroisses du diocèse et leurs paroissiens ouvrent leurs portes. Les soeurs accompagnées d'une dame parcourent villages et rangs de la campagne.

Bien accueillies dans chaque famille, on les attend avec un certain respect pour un brin de causette, parfois de confidences dont on espère encouragement et réconfort. Ces visites sont souvent des passages de Dieu et deviennent ainsi, pour les jeunes qui peuplent ces foyers, une formation à la charité chrétienne et, qui plus est, une source de vocations à la vie religieuse. Que de fois on entend dire: «Si je suis Soeur Grise aujourd'hui, c'est que le Seigneur a voulu se servir du passage de la Soeur chez-nous pour m'appeler».

Hiver comme été, on prend la route! L'été il est parfois possible, non sans de grandes fatigues, de parcourir les rangs à pied... L'hiver, autre complication: qui sait si la tempête ne s'élèvera pas avec le risque de se retrouver dans un banc de neige.

Qu'importe, après une journée bien remplie, la soeur «quêteuse», le coeur débordant de joie est accueillie au couvent de la paroisse tenu par les Soeurs de l'Assomption. Un partage fraternel autour de la table et une bonne nuit de sommeil refont les forces et disposent à reprendre la route le lendemain.

Ainsi appuyées, secourues, soutenues par cette charité qui rend présent dans le pauvre Celui qui est venu à nous en Pauvre... les Soeurs Grises peuvent donner à leurs oeuvres une plus grande extension dans le diocèse et en dehors du diocèse.

VII

Développement des oeuvres et Fusion Supérieures Générales et Provinciales

Un siècle d'existence!... Un siècle au service de la Charité dans de multiples oeuvres entreprises successivement par les autorités religieuses de la Congrégation des Soeurs Grises, en réponse aux appels qui se lèvent de partout.

De la petite maison de la rue Signay, le 2 octobre 1889, on peut voir une touchante procession, composée de 10 pauvres et 16 religieuses, dont 8 novices et 1 postulante, s'acheminer par la rue Plessis vers une demeure permanente. (2ème Hôtel-Dieu) Le personnel augmente toujours, de sorte qu'en cinq ans, il faut songer à un agrandissement. La même nécessité se fera sentir en 1939. La chapelle de cet établissement offre aux fidèles un lieu de pèlerinage à Notre-Dame-des-Sept-Douleurs. Puis, sur les ruines de l'incendie de 1955, s'élève un 3ème Hôtel-Dieu, abritant aujourd'hui 215 bénéficiaires. La Maison provinciale se construit une aile, rattachée à l'édifice du Foyer.

Mère Youville est la première supérieure générale à Nicolet. Six autres supérieures générales lui succéderont pendant cinquante-cinq années où l'Hôtel-Dieu est reconnu Maison mère à Nicolet. À parcourir leur champ d'action, on découvre en chacune la disponibilité à entreprendre les oeuvres que la Providence leur indique. Elles répondent généreusement aux Evêques qui les invitent à exercer un apostolat dans leur diocèse. Elle ne se contente pas d'accueillir des pauvres. Avec ses compagnes de la première heure: Mère St-Eusèbe, Mère du Sacré-Coeur, Mère St-Jean-de-Dieu, elle accepte d'aller à domicile veiller les malades et ensevelir les morts. Elle initie, à l'Evêché, les services d'accueil, de cuisine et d'entretien. Elle reçoit le premier d'une longue lignée d'étudiants protégés.

La prévoyance la porte à acheter l'ancien Manoir Chandler, pour y loger les soeurs fermières et leurs employés qui, par le travail de leurs mains, développeront une exploitation agricole pour subvenir aux besoins de leurs maisons. Ce vieux Manoir démoli est remplacé par une construction plus moderne et plus spacieuse. Avant de devenir maison pour les soeurs retraitées, elle servira d'asile à bon nombre de vieillards des deux sexes.

Mère Youville est encore celle qui donne un premier essor missionnaire à la Congrégation nicolétaine. Consentir en 1893 à donner quatre soeurs au Père Albert Lacombe, o.m.i., afin d'ouvrir, dans l'Ouest canadien, un hôpital pour les «Gens du Sang», sur une réserve indienne de l'Alberta... c'est de l'héroïsme: isolement, communication difficile, adaptation au milieu, langue, pauvreté! Les sacrifices et les difficultés ne sont pas des obstacles puisque trois ans plus tard, la bonne Mère envoie d'autres missionnaires pour l'ouverture d'une école-pensionnat pour les enfants indiens de la réserve des «Pieds-Noirs», à Peigan, Alberta.

Tout en poursuivant l'oeuvre missionnaire par la création d'une deuxième école-pensionnat pour indiens de l'Alberta, Mère du Sacré-Coeur, qui succède à Mère Youville, ouvre à Saint-Célestin en 1898, un hospice pour vieillards, sur l'invitation de Monseigneur Calixte Marquis qui lui cède sa maison à cet effet. Possesseur d'une remarquable collection de reliques, il a l'intention de leur en confier la garde. La Tour des Martyrs est pendant nombre d'années un lieu de pèlerinages.

Sous le mandat de la troisième supérieure générale, Mère St-Alphonse de Liguori (Albertine Girard), Drummondville se voit doté dès 1910 d'un hospice pour vieillards, appelé à devenir l'Hôpital Ste-Croix. Il est logé dans l'ancien Hôtel Archambault... puis dans le vieux couvent des Soeurs de la Présentation de Marie, où les jeunes ouvrières de la localité trouvent pension.

Un autre hôpital est fondé à La Tuque en 1912, et c'est également Mère St-Alphonse-de-Liguori qui ouvre à l'Hôtel-Dieu de Nicolet, l'Hospice Notre-Dame pour y accueillir les prêtres retirés du ministère.

Mère Lumina Carignan est la quatrième supérieure générale. Elle a le souci des petits et voit à leur assurer un foyer pour remplacer ceux qu'ils ont perdus en les recueillant dans des orphelinats à La Tuque et à Drummondville. Et pour former des mères à tous ces jeunes reçus dans les maisons des Soeurs Grises, un juvénat offre aux jeunes filles un centre d'orientation pour leur avenir. Ce juvénat fonctionne à l'intérieur de l'Hôtel-Dieu, puis on l'aménage dans les locaux d'un hangar transformé. Agrandi, amélioré, il servira pendant dix années de résidence au Centre étudiant Ste-Marie. Mère Carignan pose encore ce geste admirable de convertir la Salle Ste-Elisabeth en hôpital pour y accueillir deux cent cinquante personnes atteintes de la grippe espagnole.

Mère Alphonsine Martin occupe successivement les postes de conseillère générale et de maîtresse des novices. Supérieure générale à l'âme à la fois missionnaire et hospitalière, elle fonde un hôpital, cette fois en Saskatchewan, à Biggar.

Comme ses devancières, Mère Florida Doucet se laisse toucher par l'appel des malades et des orphelins: fondation d'un orphelinat à Sudbury, Ontario; fondations d'hôpitaux à Amos, en Abitibi, et en pays de mission, à Rosthern, puis à Chesterfield Inlet pour les esquimaux de la Baie d'Hudson.

Un immense édifice - immense pour le temps et pour les lieux - prend corps à Nicolet en 1931. C'est à la septième et dernière supérieure générale de la Maison mère à Nicolet, Mère Marie-Anne Cayer, qu'il revient d'en ouvrir les portes aux malades et aux orphelins. Il lui revient également de préparer et de réaliser un événement qui, dans l'histoire de la Congrégation, marque l'étape d'un retour aux sources... «La fusion Nicolet-Montréal».¹¹ Écoutons-en le récit.

Fusion Nicolet-Montréal

Lors d'un passage à Nicolet en 1940, le Délégué Apostolique, Son Excellence Monseigneur Ildebrando Antoniutti, accorde aux Soeurs Grises l'honneur d'une visite. À la communauté réunie, il fait part d'un désir que le Saint-Père entretient de voir toutes les Communautés des Soeurs Grises se réunir en une seule, sous l'autorité de la supérieure générale de l'Hôpital Général de Montréal, fondé par la Vénérable Mère d'Youville, et dont les autres maisons autonomes ne sont, à l'origine, que des détachements.

Mère Marie-Anne Cayer, supérieure générale à Nicolet, considère que «répondre à un tel désir du Saint-Père, c'est répondre à un désir de Dieu même». Avec les membres de son conseil, appuyée et encouragée par son Évêque, Monseigneur Albini Lafortune, elle entreprend un sondage auprès de toutes les soeurs. En leur soumettant le projet d'une fusion des maisons de Nicolet avec celles de Montréal, elle y joint les motivations qui les poussent à faire avancer cette entente:

- . la plus grande gloire de Dieu recherchée dans un acte d'obéissance au Saint-Siège;
- . une réalisation plus fidèle du testament de la sainte Fondatrice: «Que l'union la plus parfaite règne toujours parmi vous!»;
- . un élément de succès pour hâter la cause de Béatification de Mère d'Youville.

Les réponses favorables et presque unanimes que les soeurs donnent très librement à cet appel permettent d'entreprendre les démarches exigées à la réalisation de ce grand projet. S'il entraîne des sacrifices, on ne peut se le cacher, il comporte aussi de grands avantages, et c'est dans une joie profonde comme dans un total abandon que se prépare l'acte de la fusion.

11. *Dossier de la fusion Nicolet-Montréal*. 1941, doc. 7 et 34.

Un chapitre général tenu à Montréal approuve avec bonheur cette venue, dans leurs rangs, des quatre cent quarante-cinq Soeurs Grises de Nicolet. Les Évêques des différents diocèses où se trouvent établies les maisons dépendantes de Nicolet, reconnaissent le bienfait d'un tel geste, et les démarches sont entreprises auprès du Saint-Siège pour obtenir l'approbation voulue.

Dans la lettre qui accompagne la supplique adressée au Préfet de la Sacré Congrégation des Religieux, Monseigneur Lafortune, évêque de Nicolet, écrit ceci:

L'union signifierait un accroissement de vigueur. Non pas que le rameau de Nicolet manque de vitalité. Les belles oeuvres qu'il a à son crédit témoignent de sa robustesse. Et je n'ai qu'à me féliciter de l'esprit religieux qui l'anime. Seuls le souci et le désir de travailler d'un commun accord à la glorification de la Vénérée Fondatrice et à l'enrichissement de l'héritage légué par elle, expliquent et légitiment la présente supplique des Soeurs de la Charité de Nicolet.¹²

Le tout ayant reçu l'approbation des autorités concernées, c'est le 1er mars 1941, en présence des précieuses reliques de Mère d'Youville, que les deux supérieures générales, Mère Évangéline Gallant et Mère Marie-Anne Cayer, signent le document final de cette fusion, dans lequel on peut lire les clauses suivantes:

«L'Hôtel-Dieu de Nicolet devient Maison provinciale formée. Elle garde son noviciat et ses maisons filiales.»

Son Excellence Monseigneur Ildebrando Antoniutti, délégué apostolique, l'Archevêque de Montréal, Mgr Joseph Charbonneau, et l'Évêque de Nicolet, Monseigneur Albini Lafortune, apposent également leur signature au bas de ce document. Comme pour marquer concrètement la profondeur du geste posé, Mère Cayer remet à la supérieure générale de Montréal la clé signifiant la remise de la Province Nicolet, entre ses mains... Mère Gallant lui rend, en retour, le livre des Constitutions refusé, on s'en souvient, lors de la fondation de Nicolet: ce qui avait paru être cause de «division» devient aujourd'hui signe «d'union».

Et la supérieure de Nicolet reçoit une médaille d'argent envoyée par «SS. Pie XII à Mère Cayer et à toutes les Soeurs de Nicolet, pour les remercier d'avoir répondu au désir du Souverain Pontife, en se réunissant à la Communauté mère de Montréal».

12. Mgr Albini Lafortune. Fusion Nicolet-Montréal, 1941, doc. 17.

Dix supérieures provinciales succèdent, avec non moins de zèle, aux sept supérieures générales d'avant la fusion.

1941... Une ère nouvelle commence!... Mère Marie-Anne Cayer, supérieure générale au moment de la fusion Nicolet-Montréal, devient dès lors supérieure provinciale. Malade, elle est remplacée dès 1942 par Mère Marie Courville qui embrasse avec tout son coeur les oeuvres existantes. Pour répondre à des besoins nouveaux qu'elle décèle, elle crée une école moyenne familiale appelée à devenir sous le mandat de sa remplaçante un Institut familial. Pour le progrès de l'Hôpital Ste-Croix à Drummondville, elle confie aux soeurs la charge d'une école de Radiologie et d'une école de Technologie médicale. L'oeuvre de l'Intronisation du Sacré-Coeur, si répandue dans les familles du diocèse de Nicolet, est aussi l'une de ses belles réalisations.

L'ex-supérieure générale à Montréal, Mère Évangéline Gallant, celle qui accueillait les Soeurs Grises de Nicolet, au moment de la fusion, devient la troisième supérieure provinciale et s'intéresse à assurer aux hôpitaux de Drummondville et de La Tuque, un personnel adéquat auprès des malades, mettant sur pied des écoles d'infirmières. Elle transforme, en foyer pour vieillards l'ancien Hôpital Ste-Croix, laissé vacant après l'ouverture d'un hôpital plus spacieux.

Et Mère Marie Lesieur qui lui succède, ouvre elle aussi une école d'infirmières-auxiliaires à Amos. La garderie des enfants à l'Hôpital du Christ-Roi débute sous son administration.

Le mandat de Mère Emérentienne Martin se déroule sous le sceau de la croix: l'éboulis à Nicolet oblige à évacuer tout le personnel de l'Hôtel-Dieu, hospitalisés et religieuses... puis, au moment où l'on songe à réintégrer l'Hôtel-Dieu, l'incendie réduit tout en ruines. Cependant, rien n'arrête l'élan de son zèle. Cette même année, elle approuve, pour les enfants esquimaux, l'ouverture d'une école-pensionnat à Chesterfield Inlet et autorise la création d'une école secondaire à Amos. Sur la croix naissent les grandes oeuvres! À la demande de Mgr Albertus Martin, elle accepte d'envoyer quatre soeurs au Brésil... début d'une grande aventure poursuivie par les supérieures provinciales qui lui succéderont.

En effet, Mère Clarilda Fortin, sixième supérieure provinciale, à deux années d'intervalle, ouvre au Brésil les missions de Guimaraès et de Monte Castelo à São Luis, sans pourtant négliger les oeuvres du Canada puisque, à Amos, elle commence une école de technologie médicale et confie aux soeurs la direction et l'enseignement dans deux écoles. À Nicolet, Mère Fortin accède à la demande des Pères Carmes de fournir des

soeurs pour la tenue de leur maison de retraites, et en consacre d'autres au vestiaire Saint-Jean-Baptiste.

Au Brésil, Soeur Rachel Tourigny substitue la mission de Chapadinha à celle de Guimaraës. Sans que soient ouvertes de nouvelles maisons au Canada, plusieurs religieuses prennent la direction d'institutions privées, pour être ainsi aux soins des personnes âgées: Foyer St-Eusèbe à Princeville; Foyer Méritas à La Tuque; Centre d'Accueil Notre-Dame-du-Bon-Conseil; Centre de Réhabilitation à Lac Edouard.

Un nouveau besoin se fait sentir dans les années 1970, et Soeur Jacqueline Lacroix y répond en accordant de l'aide à la pastorale paroissiale, dans les paroisses St-Jean-Baptiste à Nicolet, Marie-Médiatrice à La Tuque, St-Charles-Borromée à Val d'Or et Joutel, en Abitibi. L'esprit missionnaire ne refroidit pas et, sous son mandat, surgit un nouveau poste au Brésil: Anjo da Guarda. Le bureau de pastorale missionnaire diocésaine est mis sur pied à Nicolet.

Soeur Rose-Ange Gervais, pour sa part, crée un noviciat au Brésil. Elle envoie, pour deux ans, des missionnaires au Cameroun, en Afrique. Les presbytères de Ste-Cécile à Trois-Rivières, de St-Albert, Arthabaska, et La Motte, en Abitibi, bénéficient du travail des Soeurs Grises, comme aussi, le Centre d'Entraide Bénévole de la région de Nicolet. Pour demeurer fidèles à la mission de la Soeur Grise, les Ministères gouvernementaux ayant pris en charge la plupart des Institutions tenues par des religieuses, on songe à de nouvelles modalités d'action: recevoir, dans des résidences familiales des groupes de huit ou neuf personnes âgées ou handicapées. À la suite de Soeur Jacqueline Lacroix qui a ouvert une première famille d'accueil, la neuvième supérieure provinciale, Soeur Rose-Ange Gervais y en ajoute sept autres à Nicolet, Trois-Rivières, Drummondville, Saint-Célestin et La Tuque.

Elle admet de plus dans la famille de Mère d'Youville, des associés des Soeurs Grises, hommes et femmes, qui désirent partager leur spiritualité et leurs oeuvres.

La dixième et actuelle supérieure provinciale, Soeur Lucille Ratté, prolonge l'aide accordée aux presbytères, particulièrement à la paroisse St-Joseph-de-Sorel; forme deux nouvelles familles d'accueil. Elle consent à ce qu'une soeur soit libérée pour se consacrer à l'Association de la Sclérose en Plaques. Enfin elle crée un nouveau poste au Brésil dans la paroisse de Fatima. Elle reçoit dans les rangs des Soeurs Grises quatre brésiliennes qui prononcent leurs voeux de religion, tandis que d'autres poursuivent leur cheminement en formation religieuse.

Les modalités des oeuvres ont pu changer au cours du siècle écoulé, mais la charité demeure. Fidèles à la consigne de Jésus-Christ, les Soeurs Grises ont eu, ont et auront toujours des pauvres à aimer et à servir. Aujourd'hui, dans la Province Nicolet, on retrouve dans vingt-trois maisons, des groupes de religieuses soutenues par leur supérieure provinciale, Soeur Lucille Ratté, merveilleusement secondée par la 25ème supérieure générale de l'Institut, à la suite de Marguerite d'Youville, Soeur Marguerite Létourneau.

VIII

Apothéose à Marguerite D'Youville

Toute cette histoire centenaire de la «charité en action», s'origine dans le coeur de celle à qui le Pape Jean XXIII, au jour de sa Béatification, décernait le titre de «Mère à la charité universelle».

En cette fête jubilaire, les Soeurs Grises lient en une riche gerbe ces hommages rendus à leurs bienfaiteurs et amis, qui ont partagé leur sollicitude pour les pauvres, les malades et les orphelins, et la présentent, en témoignage de fidélité et de gratitude, à leur Mère et Fondatrice, la Bienheureuse MARGUERITE D'YOUVILLE!

CÉCILE GIRARDEAU, SGM

SOURCES

Archives S.G.M., Nicolet:

Chroniques de l'Hôtel-Dieu de Nicolet

Dossiers Hôtel-Dieu St-Hyacinthe

Fusion Nicolet-Montréal

Registre des professions

Registre des pauvres

Soeurs Grises Nicolétaines - M. Carmen René, sgm

Calendrier centenaire, Hôtel-Dieu de Nicolet - En équipe

Histoire de Nicolet - M. A. J.-E. Bellemare

Le clergé du diocèse de Nicolet - Rémi Fafard

Vingt ans d'expansion chez les SS. A.S.V. - Alice Mignault,
s.a.s.v.

Les Origines des Soeurs A.S.V. - Germain Lesage, o.m.i.

LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE RÉGIONALE DE NICOLET

fondée le 6 juin 1978, a pour but le regroupement des personnes intéressées à l'histoire régionale nicolétaine. Elle s'est donnée comme principal moyen d'action la recherche et la publication de documents susceptibles d'évoquer et de faire revivre le passé pour mieux comprendre le présent.

On peut devenir membre de la Société en payant la cotisation de 5,00 \$ par année.

JANVIER 1986—DÉCEMBRE 1986 (4 numéros)

Abonnement	10,00 \$	
Abonnement de soutien	15,00	
Institutions et Bibliothèques	12,00	
Le numéro	2,50	(par la poste: 3,00 \$)
Le numéro spécial (décembre)	4,00	(par la poste: 4,50 \$)

PROTOCOLE DE RÉDACTION

Nos collaborateurs sont priés de respecter le protocole suivant:

1° Incrire sur la première page, en haut et à droite, son nom, fonction et adresse; au centre, le titre de l'article.

2° Présenter les manuscrits dactylographiés à double interligne avec marges d'un pouce et demi (trois cm) et 25 lignes par page.

3° Dactylographier les notes et références à double interligne, à la fin de l'article, et les numéroter de suite.

4° Souligner le titre des livres, revues et journaux, mais mettre entre guillemets (sans les souligner) les titres d'articles, de poèmes ou de chapitres de livres.

1. Jean Panneton, Ringuet, Montréal, Fides, 1970, pp. 55-59.

2. Denis Saint-Jacques, "Impossible réalisme", Etudes littéraires, III, 1, avril 1970, p. 13.

5° Tout ce qui est ajouté, modifié ou supprimé dans une citation doit être indiqué entre crochets.

"Les malades /étaient/ laissés sans soin/.../ L'épidémie se propagea rapidement."

6° L'appel de note suit immédiatement la citation, avant toute ponctuation.

"L'essentiel est invisible pour les yeux³."

Antigone, "fille de l'orgueil d'Oeptide"⁴, va mourir dans l'absurbe.

7° Le comité de rédaction se réserve le droit d'accepter ou de refuser tout manuscrit reçu.

LE COMITÉ DE RÉDACTION

Courrier de la deuxième classe
Enregistrement No 4662